

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 21 JUIN 1963

PRIX 10c

Jubilé d'or
50 ANS
1913 — 1963



La vieille église de 1923, désormais transformée en salle paroissiale, recevait quelque 200 paroissiens et de nombreux invités, lundi dernier, après les cérémonies de bénédiction de la nouvelle église de St-Lazare. Un fort groupe de dames et de demoiselles servirent alors un repas succulent et abondant. On voit ci-dessus 13 des 27 convives qui avaient pris place à la table d'honneur: de gauche à droite, M. Arthur Fouillard, maire de St-Lazare, M. l'abbé U. Paquette, curé de St-Eustache et ancien curé de St-Lazare, Mme Honoré Plante, présidente des Dames Auxiliaires, M. l'abbé G. Régnier, curé, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, M. Paul-Emile Fouillard, maître de cérémonies, l'hon. Robert Smellie, ministre des Affaires municipales et député de Birtle-Russell, M. l'abbé Maurice Cooney, doyen, curé de Brandon, Mme la mairesse Arthur Fouillard, M. l'abbé J. Bertrand, ancien curé de St-Lazare, M. Honoré Plante, M. l'abbé Z. A. J. Backowski, doyen, curé de Dauphin, et M. William Lépine. Ne paraissent pas dans la photo: M. et Mme Marc Régnier, parents du curé, de St-François-Xavier, M. Viateur Prescott, M. Frank Dale, président de la commission scolaire, M. Robert Selby, représentant de St-Lazare dans la commission de la grande division Birdtail, et son épouse, M. Omer Chartier, grand chevalier du conseil local des Chevaliers de Colomb, M. Tom Dale, président de l'Association Athlétique, et son épouse, Mlle Anna Deschambault, trésorière des Dames Auxiliaires, M. Mindy Goodmanson, gérant de la Banque Royale, et son épouse, et M. et Mme J.-B. Leclaire.

(Photo Eugène Fouillard)

(Voir rapport en page 8)



(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le débat sur l'exposé budgétaire de l'honorable Walter Gordon, qui a commencé le mercredi 19 juin, menace de dévier d'une façon dangereuse.

Au lieu de porter foncièrement sur l'ensemble des dispositions fiscales que le ministre des Finances soumet à la Chambre des communes, il paraît s'orienter vers la discussion d'une simple décision administrative.

La décision a été prise lorsque M. Gordon a jugé bon d'embaucher trois conseillers spéciaux, dont deux anciens organisateurs libéraux, pour élaborer son premier exposé budgétaire.

La troika a eu accès à la version définitive de l'exposé budgétaire avant qu'il soit soumis aux Communes.

C'était une violation flagrante de la règle du secret qui doit entourer le budget en vertu du parlementarisme britannique.

Pour motiver son initiative, le ministre a déclaré le 14 juin que si les gouvernements veulent accomplir quelque chose, obtenir les meilleurs conseils possibles, ils doivent se sentir libres de faire appel à des gens expérimentés dans les domaines sur lesquels le gouvernement veut se faire renseigner.

Loin de se repentir de son innovation, M. Gordon a exprimé l'espoir qu'une telle pratique se répande au Canada.

M. Diefenbaker, chef de l'opposition officielle, ne l'entendait pas de cette oreille. Il a dit: "Etant donné les circonstances très particulières qui entourent la préparation d'un budget où l'on traite de questions financières importantes qui pourraient entraîner des bénéfices illicites, il est essentiel de ne jamais, jamais faire appel à des personnes de l'extérieur qui, si honnêtes et si intègres soient-elles, se trouvent placées dans une situation impossible".

Pour les néo-démocrates, le problème se nouait autour du mode de rémunération des trois adjoints temporaires du ministre.

M. David Orlikow, député néo-démocrate de Winnipeg-Nord, s'est dit scandalisé de voir que des personnes choisies pour passer temporairement au service de l'Etat continuaient à toucher un salaire de leurs compagnies: "C'est moralement mauvais, dit-il, de s'attendre que des gens travaillent pour un ministère de l'Etat et donnent le maximum de leur rendement alors qu'ils sont de fait payés par des compagnies extérieures où ils retourneront par la suite".

Ancien ministre du culte protestant, M. Tommy Douglas, chef du NPD, s'est servi d'une phrase de l'Evangile pour accabler le ministre: "S'il est nécessaire de retenir les services de conseillers, au ministère des Finances, ils devraient être rémunérés par l'Etat et relever du gouvernement tant qu'ils demeurent à son emploi. C'est mettre une personne dans une situation impossible que de lui demander de servir deux maîtres, c'est-à-dire de travailler pour l'Etat tout en étant rémunéré par un employeur privé".

Ces paroles datent du vendredi 14 juin. Le lundi suivant, soit le 17 juin, les conservateurs ont décidé de vider leur querelle avec le gouvernement. M. Diefenbaker a demandé de suspendre l'ordre des travaux de la Chambre pour discuter de certains faits relatifs à la préparation du budget. Il a accusé formellement M. Gordon d'avoir, de façon flagrante, dérogé à la pratique constitutionnelle à propos du budget, d'avoir compromis les secrets du budget, d'avoir ainsi semé l'alarme aux Communes et à travers le pays tout entier.

L'Orateur des communes a rejeté la motion Diefenbaker. Les libéraux et les créditistes ont voté là-dessus du côté de l'Orateur. Leur vote l'a emporté sur celui des néo-démocrates et des conservateurs.

Par suite, l'affaire Gordon rebondira tout au long des six jours de discussion du budget. Il est à craindre que les députés attachent plus d'importance à ce caractère accidentel du budget qu'à la substance du document lui-même.

NOTES DE LA SEMAINE

"Nous avons un pape . . ."

Il se peut que pendant que cet écrit parcourt les étapes de la machine à écrire à la case postale des abonnés du journal, un nouveau pape soit élu.

Les journalistes qui ont peur de manquer une telle nouvelle ont pris l'habitude de remplir leurs colonnes de conjectures sur le pape à venir. C'est ainsi que l'on divise les cardinaux en progressistes-conservateurs, bureaucrates-pasteurs, autocrates-démocrates, traditionalistes et modernistes. C'est remarquable comment on réussit à y insinuer souvent un sens péjoratif comme si, par exemple le cardinal un Tel, manquait de bonnes intentions, de charité, de zèle, et le cardinal l'Autre se désintéressait du dogme, de l'autorité pontificale, des cadres administratifs, comme si la vie interne de l'Eglise devait se régler en tout selon les exigences des relations extérieures. Et on oublie qu'un cardinal, élu pape, devient un instrument unique de l'Esprit-Saint, le principal artisan de son choix. Et on ne tient pas compte suffisamment surtout du fait qu'un pape dûment choisi devient pour les fidèles et leurs évêques un objet de foi chrétienne, dans laquelle le facteur personnel est un accident.

Quand le cardinal doyen proclame la nouvelle de l'élection d'un pape, il se sert de la même phrase, quel que soit l'homme sur qui on a imposé cette lourde charge: "Je vous annonce une grande joie".

* * *

La fête nationale

La tradition veut qu'à l'occasion de la fête nationale les journaux 'de frappe" pondent un éditorial éloquent dans le but de remuer les gens et de mettre en vedette des revendications. Cette année nous nous contentons d'une leçon de fait ou plutôt de faits, car elle consiste à offrir dans ce numéro une série de rapports et d'articles qui sont aptes à nourrir le patriotisme de tout lecteur et lui inspirer un peu plus de cette qualité qui est la vitamine essentielle à toute vie minoritaire: l'optimisme.

Voici les ingrédients de cette prescription:

Page 1 — Proclamation de la St-Jean par le maire de St-Boniface. Promotion dans le Québec d'un Franco-Manitobain éminent. Congrès des coopérateurs.

Page 2 — Aujourd'hui et autrefois, tranches de vie française depuis 40 ans. Poste CBWFT.

Page 3 — Première tranche d'une magistrale conférence de M. Séraphin Marion. "Réflexions" d'un professeur. Biographie d'un homme dont la vie peut servir d'inspiration aux jeunes.

Page 5 — Rapport de la première réunion diocésaine des Dames Catholiques de Langue française. Du nouveau, en 1963... Photo de la traditionnelle procession de la Fête-Dieu.

Page 6 — La St-Jean-Baptiste à La Broquerie. Correction de 8,000 copies des examens de français de l'AECFM, etc., etc.

Pages . . .

Page 8 — Bénédiction d'une nouvelle église à St-Lazare, une paroisse isolée dont la vie française est florissante.

Et de la province-mère vient l'écho des paroles prononcées par le chanoine Groulx à l'occasion de la campagne de souscription cette année en faveur des postes CKSB et CFRG:

"J'ai assisté dans ma vie à bien des réveils, à de nombreux 'feux de paille'; mais cette fois il semble qu'on soit en présence non plus d'un simple feu de paille, mais d'un feu durable, d'un véritable buisson ardent dont parle l'Ecriture". Voilà ce qu'a déclaré le chanoine Lionel Groulx au lancement officiel, dans la région de Montréal, de la neuvième Campagne annuelle de la Fraternité française. "Le Québec semble enfin se réveiller, dit-il, et devenir ce qu'il n'a pas été jusqu'ici: une province rayonnante qui constitue un appui solide pour toutes les minorités françaises de l'Amérique du Nord. Il semble enfin que nous ayons l'ambition de devenir une province rayonnante". "Nous n'avons pas le droit de perdre un seul Canadien français, continua le grand historien, pas un seul Franco-Américain. Et en autant que je puisse parler au nom de ma province, je dis aux minorités françaises des autres provinces du Canada et des Etats-Unis: 'Vous pouvez compter sur nous'."

A force de se renvoyer des étincelles, on finit par propager le feu.

Faute d'espace il a fallu remettre à la semaine prochaine la publication de quelques chroniques et rapports, notamment sur les audiences de la commission d'enquête Michener sur le gouvernement local et sur la réunion de la Fédération canadienne-française à Edmonton.

Nous nous permettons d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le banquet qui aura lieu au collège de St-Boniface le mercredi soir 26 juin à 6 h. 30, avec conférence par M. Jean-Charles Bonenfant, dans le cadre du congrès des bibliothécaires du Canada.

Lesage, citoyen d'honneur de la province d'Ontario

QUEBEC — M. Jean Lesage est maintenant citoyen d'honneur de la province d'Ontario.

Ce titre lui a été décerné au cours d'un banquet offert par la province aux journalistes de la galerie de la presse de la législature de Toronto qu'accompagnaient le premier ministre John Robarts, quelques-uns de ses chefs de l'opposition Wintermeyer (libéral) et Donald MacDonald, chef du NPD, ainsi que le président de la Chambre, M. W. Murdock.

Le document remis à M. Lesage lui vaut toute une série de privilèges dont il pourra jouir lorsqu'il sera en province voisine. La seule restriction, qui a bien fait rigoler journalistes et ministres présents est celle-ci: ces privilèges ne vaudront, dit le document, que "tant que le St-Laurent continuera d'unir nos grandes provinces . . ."

Avec la même restriction, les Ontariens ont accordé des titres identiques à M. Hector Laferté, président du Conseil législatif, M. Richard Hyde, président de l'Assemblée législative, M. Joseph Couture, chef du protocole au gouvernement, et M. Paul-Emile Plouffe, président de la tribune des courriéristes de la presse à la Législature provinciale.

A l'occasion de cette visite, M. Robarts a prononcé une forte allocution que les observateurs considèrent un "deuxième coup de canon", appuyant M. Lesage dans les revendications fiscales des provinces auprès d'Ottawa.

A Québec, on avait étendu le tapis rouge des grandes circonstances pour recevoir les courriéristes et les ministres invités. Leur séjour à Québec a été marqué de nombreuses manifestations. Les visiteurs ont ainsi été reçus à un dîner offert par les présidents des deux Chambres du Parlement de Québec, à un dîner offert par la province de même qu'à une réception au Bois de Coulonge, résidence du lieutenant-gouverneur, M. Paul Comtois. Le maire Hamel, de Québec, avait également tenu à honorer les visiteurs qui ont été reçus à l'hôtel de ville avant de retourner dans la ville-reine. La tribune de la presse de la législature de Québec a de son côté offert un dîner aux confrères torontois.

Cette première visite qu'on a appelée biculturelle a été qualifiée par plusieurs de ceux qui y ont été mêlés de réunion historique, non seulement parce qu'elle est la première du genre, mais surtout parce qu'elle permet des rapprochements et des discussions qui ne sauraient avoir que de bons effets dans la période actuelle de tension qui fait craquer l'édifice confédératif comme l'a souligné M. Robarts.

La CSN étendrait ses services au Manitoba

MONTREAL (La Presse) — La Fédération canadienne des services (CSN) songe à étendre ses ramifications jusque dans la province du Manitoba, plus précisément à St-Boniface, où les employés d'hôpitaux de langue française de cette ville seraient disposés à se joindre à la Confédération des syndicats nationaux.

La fédération étudie cette question depuis quelque temps. On cherche une formule qui permettrait de donner les meilleurs services possibles à ces employés. On n'exclut pas la possibilité de grouper d'autres employés d'hôpitaux de cette province, qu'ils soient de langue française ou de langue anglaise. La CSN compterait ainsi des membres dans cinq provinces du Canada.

Depuis la déconfessionnalisation de la Confédération des syndicats nationaux (autrefois la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, CTCC), le recrutement s'intensifie à vive allure. Un syndicat de Terre-Neuve s'est joint dernièrement à la Fédération de la Métallurgie. La CSN embauche davantage des organisateurs et des agents d'affaires bilingues ou de langue anglaise. Ainsi par exemple, à Montréal, le Syndicat des employés d'hôpitaux a un agent d'affaires de langue anglaise.

Le jour n'est pas loin où les congrès de la CSN devront se dérouler dans les deux langues, comme ceux du Congrès du travail du Canada. On utilisera alors la traduction simultanée pour faciliter l'échange des communications. D'ailleurs la question a été soulevée lors de la dernière convention de la CSN, à Montréal, l'automne dernier.

18,000 membres

Pour revenir à la fédération des services, il convient de mentionner le fait qu'elle est le groupement comptant le plus grand nombre de membres à la CSN, soit 18,000. C'est surtout du côté des infirmières qu'il y a un déblocage assez remarquable, a-t-on souligné. Sur un potentiel de 4,000 infirmières à Montréal, déjà 1,000 ont adhéré à la Fédération, depuis quelques mois. Le secteur hospitalier compte environ 50,000 salariés.

M. René Dussault

* * *

(CKSB — Spécial) La Société Radio-Canada annonce la nomination de M. René Dussault au poste de directeur de la radio et de la télévision de la zone de Québec.

La création de cette zone fait suite à la recommandation du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion pour l'établissement d'une station de télévision de la Société Radio-Canada dans la ville de Québec.

M. Dussault est né à St-Boniface, Manitoba, en 1916.

Ses débuts dans la carrière radiophonique remontent à 1946, alors qu'on lui confiait le poste de directeur des programmes à la station CKSB, Radio-St-Boniface Limitée.

Il était gérant adjoint de cette station, quand Radio-Canada lui confia le poste de coordonnateur des émissions françaises dans les Prairies. En 1956, il devenait directeur de la station CBV de Québec.

M. Dussault s'est toujours intéressé au domaine artistique. Boursier Rockefeller, en 1942, il poursuivit des études en art dramatique à l'Université Cornell. De retour au Canada, il devint directeur de la section d'art dramatique à l'Université de Manitoba, puis directeur du Service de l'éducation postscolaire de la même institution.

Par la suite, il fut président du Cercle Molière de St-Boniface, membre du comité de l'Orchestre symphonique de Winnipeg et échevin de la Cité de St-Boniface de 1952 à 1956.

A Québec, il est membre de l'exécutif du Festival dramatique national, de la Corporation de l'Orchestre symphonique de Québec et du bureau de direction du Conseil des arts de la région métropolitaine de la Vieille Capitale.

Très actif dans le Comité de la Survivance française en Amérique, M. Dussault fut l'un des pionniers des stations de radio de langue française dans les Prairies.

Congrès national des coopérateurs de langue française en Saskatchewan

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

QUEBEC — C'est en Saskatchewan que se tiendra, cette année, le congrès général des coopérateurs de langue française du Canada. Il débutera à Saskatoon le lundi 22 juillet prochain, à 1 h. 30 p.m., et se terminera à Regina, le vendredi 26 juillet, en soirée.

En communiquant cette nouvelle, le secrétariat du Conseil canadien de la Coopération note que les indications actuelles sont à l'effet que toutes les provinces du pays seront représentées à ces assises.

Une forte délégation de l'Est et, plus précisément, de la province de Québec est attendue. Le Manitoba aura également de nombreux représentants à ces assises qui constituent, chaque année, l'un des événements saillants de la vie coopérative et française au pays.

Trois jours

Les trois premiers jours de la semaine, soit les 22, 23 et 24 juillet, les congressistes séjourneront à Saskatoon. Le programme y prévoit la tenue de l'assemblée générale annuelle du Conseil canadien de la Coopération au "Western CO-OP College", ainsi que la visite des établissements de "Federated Co-operatives Ltd.", la centrale de gros des coopératives des Prairies et de l'imposante minoterie (moulin à farine) du "Wheat Pool".

Le jeudi matin 25 juillet, les délégués quitteront Saskatoon par autobus, en direction de Regina. En cours de route, ils arrêteront à Outlook où il leur sera donné d'admirer les travaux d'envergure du fameux barrage de la rivière Saskatchewan. A Moose Jaw, ils visiteront le Centre d'achat CO-OP le plus moderne de la province.

La journée du 26 juillet sera consacrée à la visite de la raffinerie coopérative, des installations de la Coopérative Sherwood, du bureau-chef du "Wheat Pool", ainsi que des bureaux des diverses sociétés qui ont leur siège social au "CO-OP Block". On se rendra également aux édifices parlementaires.

Le congrès se terminera par un banquet offert par le gouvernement de la Saskatchewan et où le conférencier sera l'hon. Frank Meakes, ministre de la Coopération.

BUREAU DU MAIRE
OFFICE OF THE MAYOR
JOSEPH P. GUAY

CITY OF SAINT BONIFACE MANITOBA

ST-BONIFACE

PROCLAMATION

Attendu que l'Exposition de la Rivière-Rouge aura lieu en la ville de Winnipeg la dernière semaine du mois de juin;

Attendu que le lundi 24 juin, A.D. 1963, sera désigné comme "La Journée de la Vallée de la Rivière-Rouge";

Attendu que le lundi 24 juin est aussi la fête patronale des Canadiens français;

Attendu que les citoyens de St-Boniface sont invités à participer aux fêtes de ladite "Journée de la Vallée de la Rivière-Rouge";

Je, soussigné, Joseph-Philippe Guay, maire de la Cité de St-Boniface, proclame et déclare le lundi 24 juin, A.D. 1963, "La Journée de la Vallée de la Rivière-Rouge" en ce qui concerne St-Boniface, et enjoins les citoyens à assister et à participer aux fêtes qui auront lieu ce jour-là à ladite Exposition de la Rivière-Rouge.

Dieu Protège la Reine

Joseph-Philippe Guay
Maire

Donné à Saint-Boniface, Manitoba,
ce dix-septième jour de juin
A.D. 1963

L'annonce au monde de l'élection du nouveau pape

ROME — L'élection du nouveau pape sera annoncée par les "fumées" traditionnelles. En effet, le "Motu proprio" du 5 septembre 1962 par lequel Jean XXIII a apporté certaines retouches à la constitution apostolique de Pie XII du 8 décembre 1945, réglant les dispositions concernant la vacance du siège apostolique et l'élection du nouveau Pontife, établit qu'à l'avenir toutes les notes prises par les cardinaux et relatives à l'élection du pape devront être remises au cardinal-camerlingue, ou à l'un des cardinaux chefs des trois ordres, et conservées dans les archives.

Les bulletins de vote, en revanche, seront brûlés comme cela était le cas jusqu'ici. Si le pape est élu, on ne brûle que les bulletins, ce qui donne un fumée claire, que l'on appelle "blanche" (et qui est parfois peu perceptible). Si le vote est négatif, on ajoute aux bulletins des substances colorantes, ce qui donne une fumée épaisse, donc "noire".

A la suite du conclave de 1958, on avait insisté sur le fait qu'il fallait tenir compte de la densité de la fumée, et non pas de sa couleur, une fumée épaisse signifiant que l'élection n'a pas abouti, tandis qu'une fumée claire indique que les élections sont parvenues à bonne fin.

Archevêché
Archbishop's Residence

Saint-Boniface, Manitoba

COMMUNIQUÉ

à rappeler
No C553/63
to be referred to

A la fin de la retraite sacerdotale des prêtres du diocèse, Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface a fait les nominations suivantes:

— monsieur l'abbé François Woloszyk, tout en étant vicaire économe à Cook's Creek, prendra charge de Elma et Hadashville;
— monsieur l'abbé Lionel Bouvier, tout en étant curé de St-Emile, sera membre du Conseil Diocésain d'administration;
— monsieur l'abbé Lucien Roy, ci-devant curé à St-Léon, sera aumônier à l'Institut Collégial St-Joseph;
— monsieur l'abbé Paul Deschênes, ci-devant curé de Ste-Geneviève, sera professeur au Collège de St-Boniface;
— monsieur l'abbé Réginald Prescott, ci-devant vicaire à la Cathédrale, sera curé de la paroisse de St-Léon;
— monsieur l'abbé Odilon Larochelle, ci-devant curé de Holland, sera curé de la paroisse de Powerview;
— monsieur l'abbé Albert Fréchette, ci-devant curé de Elma, sera curé de la paroisse de Lac du Bonnet; c'est avec regret que le diocèse voit partir les Pères franciscains de cette paroisse;
— monsieur l'abbé Louis-Philippe Jean, ci-devant vicaire à St-Claude, sera curé de la paroisse de Ste-Geneviève;
— monsieur l'abbé Louis Laurencelle, prêté depuis 5 ans au diocèse de Sault-Ste-Marie, est revenu dans le diocèse et sera vicaire à la Cathédrale;
— monsieur l'abbé Gédéon Trudeau, qui revient d'un stage d'études de 2 ans à l'Université Catholique de Washington, sera vicaire à la paroisse St. Bernadette;
— monsieur l'abbé Allen Soucy, ci-devant vicaire économe à Powerview, sera supérieur au Petit Séminaire St-Jean, qui sera transféré de Fort Alexandre à Otterburne;
— monsieur l'abbé Raymond-Marie Ferron, ci-devant vicaire à St-Pierre, sera vicaire à la Cathédrale;
— monsieur l'abbé Donald Côté sera vicaire économe de la paroisse de Holland;
— monsieur l'abbé John W. Brown, ci-devant vicaire à St. Bernadette, sera vicaire à la paroisse de Holy Cross;
— monsieur l'abbé Julien Lévesque, ci-devant directeur au Petit Séminaire de St-Boniface, sera vicaire à la paroisse de Lorette;
— monsieur l'abbé Laval Cloutier, prêté depuis 3 ans au diocèse de Prince-Albert, est revenu dans le diocèse et sera professeur au Collège de St-Boniface et directeur au Petit Séminaire de St-Boniface.
— monsieur l'abbé Jean-Paul Anctil, ci-devant vicaire à la Cathédrale, sera vicaire à la paroisse de St-Pierre;
— monsieur l'abbé Joseph Pageau, qui revient dans le diocèse après un stage de deux ans d'études en Europe, sera responsable du chant pastoral dans le diocèse;
— monsieur l'abbé Paul Boisjoli, ci-devant vicaire à Holy Cross, sera vicaire à la paroisse de Lac du Bonnet;
— monsieur l'abbé Gérard-Majella Lévesque, ci-devant vicaire à Lorette, sera vicaire à la paroisse de St-Claude.

Donné à la chancellerie de Saint-Boniface, ce 15 juin 1963,

le chancelier,
abbé Léo Couture.

Remerciement du délégué apostolique aux Canadiens

OTTAWA — Dans une note officielle remise au Service d'information de la Conférence Catholique Canadienne, le délégué apostolique au Canada, Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, exprime sa reconnaissance à tous ceux qui, au Canada, se sont associés au respectueux hommage rendu à la mémoire du pape Jean XXIII.

Voici le texte du communiqué de la délégation apostolique:

"Le Délégué Apostolique est resté profondément touché de la participation sincère et unanime du Canada à l'expression universelle de tristesse et de regret pour la perte d'un Père Commun et d'un Maître universel: le Souverain Pontife Jean XXIII.

"Le deuil de la nation canadienne s'est exprimé non seulement dans les déclarations expressives de Son Excellence le Gouverneur Général et du Très Honorable Premier Ministre, mais encore dans les journaux et les périodiques du pays qui ont dédié à l'Auguste défunt des centaines de colonnes illustrées d'abondantes photographies et de vignettes significatives; dans les programmes de radio et de télévision produits par Radio-Canada et par les postes privés; dans les nombreux messages de condoléances parvenus à la Délégation Apostolique de la part des personnalités les plus hautes du monde politique et diplomatique, aussi bien que des autorités et des organisations catholiques, de même que des représentants de toute dénomination religieuse; dans l'affluence de personnes de toute condition qui sont venues apposer leur signature dans le registre déposé à la résidence de la Représentation Pontificale; dans l'assistance sans précédent aux offices funèbres qui ont été célébrés dans toutes les églises du pays, et particulièrement à l'hommage qui a été rendu au Pontife défunt dans la Cathédrale d'Ottawa. Ce fut aussi un motif de grand réconfort de prendre connaissance des éloges prononcés, en une telle circonstance, au Sénat et à la Chambre des Communes, dans les Assemblées législatives provinciales, dans les Conseils municipaux, pour honorer la mémoire de l'Auguste Pontife.

"Monseigneur Baggio désire donc exprimer à tous sa profonde reconnaissance: aux autorités civiles, aux missions diplomatiques accréditées auprès du Gouvernement canadien, aux membres de l'Episcopat; au clergé, aux religieux et aux fidèles; aux membres des autres confessions religieuses; à tous les journaux du pays, aux agences de presse, aux postes de radio et de télévision et à tous ceux qui se sont associés au pieux et respectueux hommage rendu à la mémoire de l'humble et grand Jean XXIII, le Pape de la bonté et de la paix qui, dans les années de son bref pontificat, a laissé une trace profonde dans notre histoire, en rendant les chrétiens plus chrétiens et les hommes plus frères."

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3414)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

"Le Soleil de minuit"

"Le Soleil de minuit"? Titre qui évoque les glaciers éternels de Sibérie, de Laponie ou de l'Arctique canadien. Titre bien nordique en effet mais d'un nord au climat tempéré et bien près de ressembler au nôtre. "Le Soleil de minuit" est le titre d'un drame psychologique de Claude Spaak à l'affiche du réseau français de télévision de Radio-Canada le dimanche 23 juin de 8 à 10 h. p.m.

L'action de la pièce se situe en Norvège sous l'occupation allemande en 1944. Le commandant Battenfeld de la Wehrmacht fait une visite insolite à son lieutenant Hans Fulda. Il lui confie une mission aussi délicate que bizarre. Responsable d'un territoire de sécurité, le lieutenant Fulda a arrêté le professeur Helmaar et les résistants qui l'hébergeaient. Par ordre du commandant allemand, le lieutenant doit faire fusiller quatre des cinq inculpés. Pourquoi quatre seulement et non pas l'ensemble des prisonniers? C'est là le noeud de la question. Pour le trancher, Fulda se débattra dans un conflit inextricable. Selon lui, la vie des cinq ennemis est aussi précieuse l'une que l'autre. Chacun des cinq condamnés a droit à la vie pour des raisons éminemment humaines ou sentimentales. Fulda ne peut se résigner à gracier l'un des cinq au détriment des quatre autres. Déchiré entre sa logique de soldat et son coeur d'homme, Fulda vivra des moments d'angoisse terribles avant de poser le geste déterminant de son destin.

Le rôle du lieutenant Hans Fulda est interprété par le comédien belge Roger Dutoit. Georges Vanderic joue le personnage du commandant Battenfeld.

Nos longs métrages

Le samedi 22 juin à 8 h. 30, "On murmure dans la ville". Film réalisé par Joseph Mankiewicz, avec Cary Grant et Jeanne Crain. Un médecin est jalousé par l'un de ses collègues qui, à force d'intrigues, réussit à le faire passer devant un tribunal de médecins. Il est accusé de guérir ses malades en employant des méthodes de charlatan.

Et à 10 h. 30, "Deux hommes dans Manhattan". Drame réalisé et interprété par Jean-Pierre Melville, avec Pierre Grasset et Christiane Eudes. Un journaliste new-yorkais est chargé d'enquêter très discrètement sur la disparition d'un délégué français à l'ONU. Il se fait aider par un reporter - photographe spécialisé dans les histoires à sensation.

Le dimanche 23 juin à 10 h. 30, à "Documents", "L'Amérique insolite". Documentaire de François Reichenbach. Musique de Michel Legrand. Reporter épris de fantaisie et de liberté, Reichenbach s'est promené avec sa caméra à travers les Etats-Unis et nous montre les aspects les plus pittoresques et les plus inattendus de ce pays de 170 millions d'habitants, amoureux de l'énorme, du gigantesque, du colossal.

Le lundi 24 juin à 10 h. 30, "Sur les lointains rivages", film de guerre avec Chachyk Ogli. Des partisans de toutes nations participent au mouvement de résistance contre le facisme et le nazisme à Trieste, pendant la guerre. Leur héros est un jeune homme nommé Michaelo dont la vie est mise à prix.

Le mardi 25 juin à 10 h. 30, "La femme en vert", avec Basil Rathbone et Nigel Bruce. Un criminel tue ses victimes après les avoir hypnotisées.

Le mercredi 26 juin à 10 h. 30, "Il suffit d'aimer", film de Robert Larène, d'après un scénario de Gilbert Cesbron, avec Danièle Ajoret, Bernard Lajarrige et Madeleine Sologne. Ce film retrace la vie de Bernadette Soubirous.

Le jeudi 27 juin à 10 h. 30, "Les Enfants terribles", tragédie symbolique de J.-P. Melville, d'après Jean Cocteau, avec Nicole Stéphane et Edouard Dhermithe. Elisabeth et Paul, le frère et la soeur, se sont fait sur la vie et les choses des idées tellement semblables qu'ils ont leur univers personnel, leurs propres symboles, leurs jeux, leurs habitudes. Une amie d'Elisabeth vient habiter avec eux, et, pour garder l'intimité qui l'unit à son frère, Elisabeth combat l'amour naissant entre Paul et la nouvelle venue.

Le vendredi 28 juin à 8 h. 30, "Commando en Corée". Aventures de guerre réalisées par Julien Aymes, avec Stanley et George Baker et Harry Andrews. Une patrouille de choc, composée de jeunes volontaires, est chargée de fouiller un village coréen. Le commando est cerné et se réfugie dans un temple isolé au sommet d'une montagne. La vie de ces hommes dépend des décisions que doit prendre le lieutenant pour les libérer.

Et à 10 h. 30, "Le Mur invisible", drame psychologique d'Elia Kazan, avec Gregory Peck et Dorothy McGuire. Un jeune journaliste reçoit la mission de faire enquête sur l'antisémitisme. Afin d'expérimenter les difficultés rencontrées par les Juifs, il se fait passer pour l'un d'eux.

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 40 ans (1923)

En page éditoriale, Me Noël Bernier écrit un excellent posé de la personne et de la nature du prêtre. Le but 'e cet éditorial était de redresser les esprits et de raffermir les opinions à la suite du scandale à Montréal dans l'affaire de M. l'abbé Delorme, accusé du meurtre de son demi-frère.

Les Soeurs tes du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée ont acheté l'ancienne école normale de St-Boniface à l'angle des rues Masson et Aulneau au coût de $23,000. (Si, en 1963, on pouvait prévoir une autre école normale pour nos futurs enseignants de lang française au Manitoba combien plus rose l'avenir nous semblerait!)

Pour la somme de $8.00 la Cie Arctic Ice de Winnipeg se disait prête à vous vendre une glacière pouvant contenir dix livres de glace pour conserver vos aliments. La glace elle-même était livrée à votre domicile tous les jours pour un montant de $3.00 par mois.

En prévision d'un référendum sur la vente de la bière et du vin devant se tenir le 11 juillet [illegible] la "Beer and Wine League of Manitoba" encourage la population ' voter "Yes". Nous en reparlerons.

La Maison Chevrier (Le Magasin Bleu) offre à ses clients des complets d'hommes à $6.95; des chapeaux de paille à $1.95; des casquettes de drap à 25c; des chemises de première qualité ' $2.50.

Le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba et de la Saskatchewan a été divisé en deux pour former un Conseil d'Etat du Manitoba et un de la Saskatchewan. Le premier Député d'Etat a [illegible] Me J. I. Morkin, de Winnipeg. (Cette division a été rendue possible par la formation du Conseil Provencher, le premier conseil de langue française du Manitoba.)

Il y a 30 ans (1933)

Le Concours de l'Association des Canadiens-Français du Manitoba a donné les résultats suivants: 42 paroisses ont participé à ce concours y comptant 101 écoles et 2,463 élèves. La gagnante de la bourse de $100 avait été Mlle Simone André, de l'Académie St-Joseph.

Il y a 30 ans, l'ordinateur électronique 'était pas encore inventé de sorte que les résultats du recensement de 1931 ne sont rendus publics qu'en 1933. Des 2,297,990 Canadiens d'origine française, le Québec en comptait 2,270,059; le Manitoba et la Saskatchewan comptaient respectivement 47,039 et 50,700 Canadiens d'origine française.

Extrait d'un article de Charles Gautier, du "Droit" d'Ottawa, "Sa Majesté le Roi d'Angleterre a prononcé en français une partie de son discours d'inauguration à l'ouverture de la Conférence économique mondiale. Il ne faut pas s'en étonner. Le roi parle français, la reine aussi, et tous les membres de la famille royale. Ils se croiraient déshonorés s'ils ne le savaient pas: le français est la langue des rois . . ."

Le monde entier est en pleine crise économique. Le Canada, le Manitoba, voire la ville de St-Boniface ne font pas exception à ce malaise. A chaque réunion du conseil de ville à St-Boniface, on doit entendre les requêtes des chômeurs. D'une part les édiles, dirigés par le maire Dowse, demandent aux chômeurs de travailler pour compenser l'aide financière qu'ils reçoivent, et certains contribuable appuient cette attitude; d'autre part les chômeurs protestent. La ville avait dépensé $300,000 en assistance aux chômeurs, et au cours du mois de juin 1923, la ville avait emprunté la somme de $10,000 de la banque Canadienne Nationale. De ce montant $3,500 allait à payer les salaires des employés municipaux et $2,500 celui des professeurs.

Il y a 20 ans (1943)

L'Association d'Education encourageait tous les enseignants de langue française du Manitoba à se procurer les feuilles d'érable qu'elle offrait pour les vendre aux élèves de leurs écoles respectives. Les profits de cette vente allaient à l'achat de livres français pour les bibliothèques des écoles.

La guerre fait rage à cette époque, et nombreux sont les récits de ce conflit ainsi que les noms de nos jeunes gens et jeunes filles qui se sont enrôlés sous les drapeaux.

Au cours d'une cérémonie imposante, Son Exc. Mgr Cabana conférait le sacerdoce à M. l'abbé Edouard Fontaine, fils de M. et Mme Philias Fontaine. Cette cérémonie se déroulait en la cathédrale de St-Boniface. Avant d'élever M. l'abbé Fontaine au sacerdoce, Mgr l'Archevêque conférait les ordres mineurs au Père Racicot, S.J., ainsi qu'à MM. les abbés David Roy, Charles Désorcy, Charles Empson et Léopold Sabourin.

Mme George McLean, épouse du maire McLean, de St-Boniface, a présidé au baptême d'un balayeur de mines. Le navire portant le nom de H.M.C.S. St-Boniface a été construit à Port Arthur, Ont.

Les élèves de St-Pierre-Jolys ont fêté le vicaire de la paroisse, M. l'abbé Oscar Bouvet, à l'occasion de son anniversarie de naissance par une séance de chant et de musique très réussie.

On demande pour une école de S . . . une institutrice diplômée. Salaire: $90.00 par mois. (Celle qui a accepté ce poste devait être une vraie institutrice, non seulement diplômée mais dévouée.)

Le gagnant de la médaille d'or pour l'année 1922-23 au Collège Mathieu de Gravelbourg était M. Lucien Juneau. Parmi les autres lauréats, on remarque MM. Octave Juneau, Fernand Ducharme, Ovila Millette, Georges Laprise, Joseph Kerbrat, Arthur Nogue, Léo Gauvin et N. Bériault.

Il y a 10 ans (1953)

La Chambre de Commerce de St-Pierre a organisé une grande fête pour le 1er juillet. La journée débutait par une messe pontificale célébrée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, puis d'un défilé à travers les rues; tournoi de baseball ($1,000 en prix), pour se terminer par un souper canadien et discours patriotiques.

En l'église de l'Immaculée Conception de Montréal, le R. P. Jacques Bruyère, S.J., recevait l'onction sacerdotale. Le Père Bruyère, actuellement missionnaire à Formose, est le fils de M. et Mme Léon Bruyère, anciennement de St-Boniface. Le nouvel ordonné chanta sa première messe solennelle dans sa paroisse natale de Letellier.

M. J.-P. Guay (maire actuel de St-Boniface) a été élu au poste de Député d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba pour la deuxième année consécutive.

La Très Rév. Mère générale des Soeurs de Notre-Dame de la Croix, de Murinais, France, visitait les religieuses de sa communauté à Montmartre, Sask.

A Vancouver, jour de gala, le 14 juin 1953. C'était la distribution des prix pour les élèves canadiens-français de cette ville, qui fréquentaient les classes du samedi afin d'apprendre leur langue maternelle. Parmi les lauréats on lisait les noms Gabrielle Gougeon, Monique Monpetit, Claudette et Gisèle Boutin, Judy et Lynne McLaren, Jacqueline Baril, Léo Savoie, Lorraine Malo, Jeanne Piloud et Monique Protin. Les dévouées institutrices étaient Mmes Barbeau, Oscar Loiselle et Mlle Cécile Savoie.

(à suivre)

J.-R. DOIRON.

Au poste CBWFT

SAMEDI 22 JUIN

5.30—Champion
6.00—Chansons de Paris
6.30—Nouvelles
6.45—Conte d'enfant
7.00—Sports d'été
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Ici interpol
8.30—Billet de faveur: "On murmure dans la ville"
10.00—Les couche-tard
10.30—Cinéma "Deux hommes dans Manhattan"

DIMANCHE 23 JUIN

3.30—A la rencontre des musiciens
4.00—Shirley Temple
5.00—Connaissance du monde
6.00—Découvrons les Amériques
6.30—Présence de l'art
7.00—Robin des Bois
7.30—Papa a raison
8.00—Le Soleil de minuit
10.00—Actualités politiques
10.30—Documents

LUNDI 24 JUIN

5.30—Monsieur Pipo
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—La belle saison
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Temps présent
10.00—Théâtre chez soi
10.30—Cinéma: "Sur les lointains rivages"

MARDI 25 JUIN

5.30—Premier prix
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Peintre d'aujourd'hui
7.00—Caméra '63
7.30—Poucet l'espiègle
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Détective international
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Sherlock Holmes
11.30—Des pays et des hommes

MERCREDI 26 JUIN

5.30—L'épée de Florence
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Oscar Peterson
7.00—Défi
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Composez 909
9.30—Copain, copain
10.00—Les quatre justiciers
10.30—Cinéma: "Il suffit d'aimer"

JEUDI 27 JUIN

5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—François Ruchenbach
7.00—A la pointe de l'exploration
7.30—La famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Maria Candido
9.00—L'Amérique latine
10.00—A vous Bruxelles
10.30—Ciné-Club: "Les enfants terribles"

VENDREDI 28 JUIN

5.30—Ivanhoé
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Conte d'enfant
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma international: "Commando en Corée"
10.00—Isma Visco
10.30—Cinéma: "Le mur invisible"

Le monde du sport

La métropole canadienne s'agite à l'annonce de la construction d'un stade

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les journaux n'ont fait qu'un faible écho à la nouvelle voulant que la ville de Montréal soit dotée, d'ici queques années, d'un stade pouvant accommoder 60,000 personnes. Pour les gens de Winnipeg qui ont un stade de football, un terrain de baseball et une arène magnifique, une nouvelle comme celle-là n'a rien d'étonnant. On s'attendrait à ce qu'une ville comme Montréal soit dotée de toutes ces facilités. Mais en fait, il n'en est à peu près rien, sauf pour le hockey bien entendu. Montréal compte en effet quatre grandes patinoires avec glace artificielle et pouvant accommoder plus de 5,000 personnes au moins chacune. Il s'agit du Forum, bien entendu, des magnifiques arenas Maurice Richard et Paul Sauvé et de l'arena de Verdun. Mais quand vient le temps de jouer au baseball ou au football, le bilan est moins reluisant. Les Alouettes jouent au stade de l'Université McGill et il n'y a plus de stade de baseball dans la métropole.

La construction d'un amphithéâtre aussi vaste permettra sans doute à Montréal de réclamer une franchise dans une ligue majeure de baseball et de présenter le spectacle de la coupe Grey, quelque chose que la métropole du Canada cherche à faire depuis de nombreuses années. Le football a atteint une telle popularité au Québec qu'on prévoit que dans un avenir prochain ce sport attirera autant de spectateurs, dans une saison, que le hockey dans un hiver, à moins qu'on ne construise un autre Forum aux dimensions plus vastes. Quoiqu'il arrive, Montréal se prépare à la fois pour l'exposition mondiale et pour faire son entrée sur la scène internationale du baseball majeur. Tout le Canada suivra avec intérêt les développements prédits pour marquer les fêtes de la Confédération en 1967. Mais c'est Winnipeg qui héritera quand même des premiers jeux internationaux!

L'échange!

Quand on parle de l'échange, à Montréal et ailleurs dans le Québec, il ne s'agit pas de la merveilleuse pièce de Paul Claudel, mais bien de cet échange qui a fait passer trois joueurs des Canadiens dans le camp des Rangers en échange pour Worsley et quelques entités inconnues, mais qui peuvent avoir de la valeur. Voilà maintenant que toute cette publicité autour de cette transaction menace de crouler, car Don Marshall des Canadiens n'est pas prêt à accepter cet échange, et il songerait à demeurer chez lui l'hiver prochain plutôt que de transporter ses pénates à New York. Si Marshall refuse de se rapporter aux Rangers, on se demande ce que le président Campbell va faire. Annulera-t-il tout l'échange? Obligera-t-il les Rangers à respecter leurs engagements, même si un de leurs joueurs se retire du hockey? Car on se demande ce que les Rangers feraient advenant le cas où Marshall se rendrait à New York, jouerait pendant un mois, puis décidait de prendre sa retraite?

Il n'y a que Jacques Plante qui, bien qu'ennuyé par cet échange, semble vouloir aller à New York, et on sait pourquoi. Plante veut aller dans la métropole américaine d'abord pour prouver aux Canadiens qu'ils viennent de commettre une erreur monumentale, ensuite pour toucher le plus gros salaire de sa carrière. Car si Plante devient populaire à New York et s'il affiche une tenue comme seul il en est capable, on peut être certain que la transaction aura été très profitable pour lui. Les amateurs de hockey ne sont pas encore revenus de leur suprise; certains joueurs ne semblent pas vouloir en revenir et, durant tout ce temps, le hockey retire de cet échange une publicité qui a permis à la ligue Nationale de faire les manchettes dans les journaux de New York en pleine saison de baseball, ce qui est assez rare on en conviendra.

Il revient!

Charlie Dressen, l'idole des journalistes de New York, vient de remonter à la surface. Cette fois il sera gérant des pauvres Tigres de Detroit qui ont mis à la porte dix gérants depuis 1952. Mais Charlie n'est pas homme à avoir peur de prendre la porte; c'est ce qu'il fait régulièrement depuis quelques années. Bob Scheffning avait fait du beau travail avec les Tigres et on lui avait même offert un contrat de deux ans. Mais les choses vont de mal en pis pour cette équipe et la direction, ne voulant pas admettre que les blessures de F. Lary et Al Kaline ont pu jouer un rôle primordial dans la dégringolade des Tigres ont préféré utiliser Scheffning comme bouc émissaire. L'ancien receveur des Cubs a dû pousser un soupir de soulagement en apprenant qu'on venait de mettre fin à ses tortures car un homme qui aime gagner ne se sent pas à l'aise avec une équipe comme les Tigres de cette saison. Pour Dressen ce ne sera pas la première fois qu'il mettra sa tête à prix. Il l'a mise tellement souvent qu'on se demande s'il n'est pas le gérant de rechange officiel des majeures!

Chose certaine, Dressen déteste perdre et il trouve toujours un alibi pour excuser ses échecs. On se souvient qu'il avait accusé ses Dodgers de manquer de courage il y a quelques années après que son club se fut fait battre rondement par les Yankees. Les joueurs de Detroit ont besoin de jouer leur meilleur baseball car Charlie saura dire à tout le monde que ces joueurs ne sont pas dignes d'un gérant tel que lui. Dressen terminera probablement la saison à Detroit mais ne parions pas sur ses chances de demeurer longtemps avec cette équipe. Ce n'est pas dans son tempérament de rester longtemps avec le même club. Il ira peut-être redemander à Wally Alston de le reprendre parmi son personnel, comme il a déjà fait après avoir conspiré contre Wally. Parions que comme pour Léo Durocher, Alston dira oui, prouvant ainsi sa supériorité sur ses adversaires en leur faisant sentir qu'il ne les craint pas.

Départ missionnaire à Notre-Dame-du-Cap

Un événement d'importance pour l'Eglise canadienne et le Canada français s'est déroulé au sanctuaire national de Notre-Dame-du-Cap, le 16 juin, lors de la 31e fête annuelle du départ des missionnaires canadiens. Plus de trois cents prêtres, religieux, religieuses et membres d'instituts séculiers, d'une trentaine de sociétés ou congrégations, y ont reçu leur obédience missionnaire proclamée par leurs supérieurs majeurs.

Son Exc. Mgr Napoléon-Alexandre Labrie, C.J.M., directeur national de l'Oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi, célébra une messe en plein air à 11 h. a.m. et présida à 2 h. la touchante cérémonie du baisement des pieds des missionnaires partants et la consécration de leur apostolat en terre étrangère à la Reine des Missions, au pied de la Madone canadienne du Cap-de-la-Madeleine.

Les associations et oeuvres missionnaires y étaient représentées; parents et amis, en grand nombre, rendirent hommage et encouragement à cette cause primordiale des missions dans l'Eglise.

Les RR. PP. Rosaire Gagnon et Hermann Morin, O.M.I., assumaient la prédication aux messes de la matinée.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450
Winnipeg, Man.

Le 13 juin dernier notre frère J.-R. Doiron présidait sa dernière assemblée comme Grand Chevalier. Comme par le passé il fut décidé de n'avoir qu'une assemblée régulière pendant les mois d'été.

Norwood nous félicite

Une lettre, venant du Conseil anglais de Norwood, félicitait Provencher à l'occasion de son 40e anniversaire. De nous dire le Grand Chevalier Doiron: "Cette marque d'estime nous touche profondément, surtout venant de la part d'un Conseil qui n'est pas un de 'nos enfants'."

Le Député Grand Chevalier Trudel, fidèle visiteur de nos malades, nous apprend que le frère Jos. Desjardins est de retour à la maison après un court stage à l'hôpital et qu'il lui sembla rajeuni! Les circonstances ont empêché notre visite personnelle à ce vieil ami pendant son séjour à l'hôpital. Ce ne fut pas par manque de bonne volonté. Le grand Jos. a toujours manifesté un grand intérêt à cette chronique. Il est même l'un des très rares qui connait notre identité. De cela il ne faut pas s'alarmer car depuis longtemps il a l'âge de la discrétion et a toujours aimé à badiner.

Nos profondes condoléances à notre fidèle frère Alfred Dugas qui vient de perdre sa bonne épouse. Les prières furent dites pour la défunte, vendredi dernier au salon funéraire Desjardins, et le service funèbre eut lieu samedi à Lorette.

L'on nous apprenait que le frère P.-A. Talbot célébrait le 17 juin le 50e anniversaire de ses noces. C'est un événement rare et le Conseil décida de lui présenter un signe tangible de notre reconnaissance.

Un avis de motion au sujet des messes offertes pour nos frères défunts fut enfin décidé malgré l'absence du proposeur. En certaines paroisses il est devenu difficile de faire chanter sur semaine les deux grand-messes traditionnelles. Le secondeur de cette motion raviva la question et l'assemblée décida qu'à l'avenir cinq messes lues seront offertes pour tout membre défunt.

Blé d'Inde

Notre pique-nique annuel est en marche. Le sous-conseil de Ste-Agathe promet sa coopération bien connue. Le frère "Bill" St-Laurent, organisateur émérite, se décida sous la pression de l'assemblée d'organiser l'affaire. Mais à condition qu'il y ait des changements nécessaires pour éliminer le gaspillage. La populace a tendance aux abus quand tout est gratis. Tout s'arrangera pour le mieux quand la saison du blé d'Inde sera propice.

Vacances

Tout se met au ralenti pour le temps des vacances. Nous souhaitons à tous de bonnes vacances et un repos bien mérité et nous ferons de notre mieux pour les imiter.

BISTOURI.

Patriotisme et bilinguisme: réflexions d'un Professeur

(Cet article vient de paraitre dans le bulletin "Espoir" des instituteurs de langue française de la Saskatchewan. L'auteur y décrit un problème bien connu et les éléments d'une solution pratique.)

• • •

Un professeur, qui croit enseigner aux jeunes Canadiens français la langue française comme étant celle qu'ils connaissent le mieux, s'aperçoit à leurs paroles et à leurs écrits qu'il fait erreur.

Nous avons au Collège des élèves de toutes les parties de la province et nous constatons avec regret qu'un bon nombre d'entre eux, même s'ils ont un nom bien français et des parents canadiens-français, ont plus de facilité à s'exprimer en anglais qu'en français. De préférence ils liront des livres anglais et converseront en anglais. Leur français ne sera souvent qu'une traduction de l'anglais.

Qui peut être responsable de cette situation? C'est une question qui doit être analysée d'une façon réaliste. Le sentiment dans ce domaine n'a plus sa raison d'être dans notre époque où l'utilitarisme prédomine dans tous les domaines de la vie. On ne peut pas appliquer les remèdes appropriés tant que les causes d'une maladie restent inconnues. Ainsi, ce n'est qu'une fois que l'homme a connu que le bacille de Koch causait la tuberculose qu'il a pu enrayer le mal et guérir les individus atteints de cette maladie. Il en sera de même du cancer et de bien d'autres maladies. Qui peut bien être responsable de cette triste situation?

Disons tout d'abord que c'est le milieu dans lequel les jeunes Canadiens français ont grandi. Ce sont les principaux agents qui ont le devoir d'orienter les jeunes vers le plein épanouissement de leur personnalité et vers l'obtention de leur fin dernière qui est Dieu.

On peut dire, sans vouloir accuser qui que ce soit, que les parents sont les premiers responsables de cette situation. Ils sont les premiers à avoir l'obligation d'éduquer leurs enfants. Ils ne remplissent certainement pas leur devoir ceux qui, par manque de fierté nationale ou de conviction patriotique ne parlent plus français à la maison et n'obligent plus leurs enfants à leur parler en français. La langue est le véhicule de la pensée d'un peuple. La perte du français conduit à l'anglicisation sous toutes ses formes et à l'indifférence dans l'enseignement du français dans l'école de sorte qu'on ne se soucie plus de réclamer l'heure de français accordée par la loi scolaire. Ce ne sont plus les enfants qui obéissent aux parents, ce sont les parents qui se plient aux caprices de leurs enfants.

L'autre agent qui n'est certes pas moins responsable car il est le complément de la famille, c'est l'école. Les jeunes Canadiens français, de la première à la douzième année, font toutes leurs études en anglais excepté l'heure où l'on enseigne le français et seulement là où le français de l'A.C.F.C. est enseigné. Donc, en une heure les élèves devraient acquérir le vocabulaire qu'ils acquièrent en anglais au cours de la journée s'ils veulent posséder aussi bien la langue française que la langue anglaise. Or, c'est pratiquement impossible. Nous avons là la raison explicative du fait que les jeunes aiment mieux lire des livres anglais et converser en anglais. Si les parents ne tiennent pas au français et si l'école n'exige pas le français en récréation, les jeunes viennent à considérer la langue française comme une langue étrangère et même comme une langue morte qui ne leur dit plus rien.

D'autres facteurs expliquent aussi cette situation. C'est la loi du laisser-faire et le manque d'idéal chez nos jeunes. Ils nous répondront par exemple: Le français est trop difficile pour l'apprendre. A quoi va nous servir le français sur une ferme? Ce sont là des réponses qui montrent bien leur indifférence vis-à-vis de leur langue maternelle.

Que faisons-nous au Collège pour remédier à ce laisser-faire de la part et des élèves et des parents?

Le but du Collège est de former une élite catholique et canadienne-française. En conséquence l'élève dès son admission s'engage à parler français. Cependant les cours se donnent en anglais; ce qui fait que les élèves oublieront facilement leur engagement et se relâcheront quelque peu. Les professeurs doivent alors prendre d'autres moyens.

Ils s'efforcent tout d'abord de les convaincre et de les persuader en leur donnant une juste notion du patriotisme.

Il faut distinguer patriotisme et fanatisme. Le fait de vouloir rester fidèles à nos parents et à nos ancêtres, de parler français à la maison, d'encourager nos compatriotes à rester ou à redevenir Canadiens français, n'est pas du fanatisme mais du patriotisme. Le fanatisme est un zèle outré qui aveugle l'intelligence et qui fausse le jugement d'un individu concernant une cause ou un champ d'action donné. Le patriotisme est un sentiment de reconnaissance et d'amour à l'égard de nos parents et de notre patrie. Après Dieu, nous sommes redevables à nos parents pour avoir reçu d'eux la vie et l'éducation et à notre patrie pour nous avoir permis de naitre dans un endroit déterminé et nous avoir donné les moyens nécessaires à notre développement physique, intellectuel et moral. Nous sommes en dette et nous nous en acquitterons en restant fidèles à la foi et à la langue de nos parents et de nos ancêtres qui ont été les premiers à coloniser le Canada.

Il faut distinguer aussi le faux et le vrai patriotisme. Le vrai patriotisme ne consiste pas uniquement en des discours sur la langue française et en des exhortations de toutes sortes, mais surtout en des actes qui appuient nos oeuvres et nos chefs. Il ne réside pas non plus dans le refus de parler la langue anglaise (c'est essentiel dans une province où les gens sont en majorité d'expression anglaise) mais, dans le fait de bien connaitre sa langue maternelle et de n'avoir ni peur ni honte de la parler et de bien la parler en toute occasion.

Puis, le personnel s'efforce de développer chez les jeunes la fierté d'être Canadiens français. Nos ancêtres sont venus de France et il leur a fallu du courage et de la générosité pour défricher une terre nouvelle et ingrate. Ils n'ont pas eu peur des sacrifices. Malgré leur pauvreté ils avaient le courage d'élever des familles nombreuses. Ils ont évangélisé les Indiens au prix de leur sang. L'histoire du Canada est remplie de noms français qui nous font honneur et nous rendent fiers d'être du même sang que ces braves. Serons-nous moins courageux? Renoncerons-nous à être Canadiens français à la moindre difficulté? Ce serait lâche et indigne d'eux.

Ensuite, les professeurs leur montrent l'utilité de bien posséder les deux langues officielles du pays. Un Canadien qui veut jouer un rôle religieux ou politique sur le plan national ou international doit avoir les deux langues. Plusieurs premiers ministres du Canada qui n'étaient pas parfaits bilingues ont dû suivre des cours pour améliorer l'une des deux langues officielles au Canada dans le but de faire élire ou réélire leur gouvernement. Selon l'esprit de la Confédération canadienne ou peut dire que le Canadien bilingue est plus Canadien que le Canadien unilingue.

C'est aussi un enrichissement personnel et un avantage culturel. Un autre avantage aussi de bien connaitre sa langue maternelle, c'est de faciliter l'obtention d'une meilleure position et d'une meilleure rémunération. Les témoignages abondent en ce sens et il s'agit pour s'en convaincre de le demander à celui qui détient un poste de commande dans une compagnie.

En dernier lieu: les professeurs de français s'efforcent de donner un enseignement vivant, cohérent et fécond. A cette fin, il faut que les manuels de français soient les plus intéressants et les plus attrayants. Heureusement, l'an prochain, nos manuels de français auront ces qualités. Le Bourgeois Gentilhomme enchante et enthousiasme nos jeunes pour le théâtre français. Ils en parlent en récréation et ils rient des bonnes farces de Molière. Il faut que la classe de français soit la plus intéressante de toutes.

Nous voulons former des chefs canadiens-français. Espérons que d'ici quelques années nous donnerons aux nôtres ce dont ils ont le plus besoin.

M. l'abbé J.-B. Pouliot,
B.A., B.Ed., professeur
au Collège Notre-Dame
de Prince-Albert.

TRIBUNE LIBRE

Révérend Père,

Je vous soumets, dans l'intérêt de vos lecteurs, quelques réflexions d'André Laurendeau sur le problème du bilinguisme infantile. Elles datent d'un an environ, mais elles sont tout à fait d'actualité pour nous, comme on peut le voir. A tous ceux qui prennent pour acquis "l'avantage de la double culture" et du bilinguisme, elles rappellent que l'évidence n'est pas faite en cette matière.

"Est-il exact que la possession de deux langues représente toujours et nécessairement un enrichissement de la personnalité? Doit-on commencer très tôt l'enseignement de la langue seconde? Quels sont les effets de cet enseignement sur l'esprit de l'individu? Etc.

"Questions capitales, si l'on réfléchit qu'une expérience malheureuse dans le domaine de la langue risque de causer à la personnalité des dommages irréparables.

"Or il se trouve que, là-dessus, l'opinion des experts est parfaitement divergente. D'un côté, le Dr Wilder Penfield estime qu'on a intérêt à mettre l'enfant très tôt en contact avec une langue seconde: à l'autre extrême, on trouve l'opinion selon laquelle il est imprudent d'enseigner une langue seconde à l'enfant qui ne possède pas une solide connaissance de sa langue maternelle. Le professeur Dulong, de l'Université Laval, estime même que le bilinguisme ne convient pas à tout le monde.

"Les experts étrangers manifestent des divergences analogues.

"Il faut en conclure que ce problème est extrêmement complexe et que nous le connaissons mal."

Le journaliste recommande donc (à la suite d'un groupe anglophone dans un mémoire à la commission Parent) la création d'un Institut de recherche sur le bilinguisme anglo-français. Il écrit: "Il est vrai que dans plusieurs domaines, de grands pays ou de grands centres internationaux sont plus riches et mieux équipés que nous. Il serait peut-être vain d'entrer en concurrence avec eux sur des terrains où nous nous savons mal armés.

"Mais la question du bilinguisme se pose ici, Dieu sait à quel point. La "matière première" surabonde. Nous avons constamment des décisions pratiques à prendre à ce sujet, en particulier dans l'enseignement. Il s'agit donc d'une nécessité qui vient des conditions particulières de notre société."

Cela viendra peut-être, et M. Dulong, le cas échéant, aura été un précurseur . . . Le Québec n'a-t-il pas maintenant son Office de Linguistique, qui répond à de très vieux souhaits?

R. V.

M. Edmond Préfontaine

Investiture du Commandeur E. Préfontaine par Son Exc. Mgr M. Baudoux le 7 juillet

Le dimanche 7 juillet à 5 h. p.m., au cours d'une impressionnante cérémonie en la basilique de St-Boniface, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux remettra à M. Edmond Préfontaine, de St-Pierre-Jolys, les insignes propres aux honneurs que S. S. Jean XXIII, de glorieuse mémoire, lui conférait le 8 décembre 1962 en le nommant Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand. Le nouveau Commandeur sera alors entouré de ses nombreux amis du Manitoba, mais spécialement de son épouse (née Lucienne Sicotte), de leurs enfants, René, de St-Pierre-Jolys, Jacqueline (Mme Raymond Roy), de St-Jean-Baptiste, Gilbert, de Ste-Anne-des-Chênes, Marcel, de Saskatoon, et Alice (Mme Paul Régnier), de St-Boniface, et de leurs quelque 25 petits-enfants. Seul Albert ne pourra venir, retenu par son travail au lointain Yukon.

C'est le 15 mai dernier que Mgr Baudoux annonça officiellement la nomination du nouveau Commandeur. Son Excellence précisa alors que le grade de Commandeur de classe civile, second degré de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand (le premier degré étant celui de Chevalier), n'est conféré qu'aux hommes ayant exercé des charges publiques d'envergure. Mgr l'Archevêque profita aussi de l'occasion pour remercier l'ancien ministre provincial "d'avoir toujours été un serviteur du bien commun et un chrétien soucieux de se conformer à la pensée de l'Eglise".

Lutteur convaincu et habile

De fait, on n'a qu'à parcourir la vie publique de M. Préfontaine pour découvrir qu'au cours de ses 27 années comme député de Carillon, dont 7 comme membre du cabinet provincial, il a toujours travaillé avec ses curés, MM. les abbés Jolys et Sabourin, et ses évêques, LL. EE. NN. SS. Béliveau, Yelle, Cabana et Baudoux, spécialement dans la lutte contre la grande injustice scolaire consacrée par les lois de 1890 et de 1916. Aussi que de vibrants discours a-t-il prononcés, dans l'enceinte de la Législature, pour réclamer justice et équité pour ses coreligionnaires et ses compatriotes! Que de fois n'a-t-il pas dû intervenir au sein du caucus de son parti politique pour contrecarrer certaines manoeuvres nuisibles "à la cause" ou gagner d'utiles alliés! Que de gestes concrets posés par le ministre des Affaires municipales pour alléger quelque peu le fardeau pesant triplement sur les contribuables catholiques et canadiens-français, surtout des milieux urbains!

C'est donc par et dans sa vie politique que M. Préfontaine a servi les siens, continuant une tradition établie en quelque sorte par son père, Albert. Celui-ci avait quitté le Maine vers 1880 pour venir au Manitoba où il croyait avoir plus de chance de conserver intactes sa religion et sa langue maternelle, et donc de les transmettre intégralement à ses enfants. Il ne s'attendait pas aux heures sombres de 1890 où la majorité s'attaqua aux prérogatives scolaires de sa religion et de 1916 où même sa langue et sa culture ancestrales subirent l'assaut des forces ennemies! Mais loin de se contenter de gémir il entra en lutte, poussé d'ailleurs par l'abbé Jolys, son curé, patriote très ardent. Il fit la lutte par tous les moyens: au foyer où il inculquait à ses enfants un amour ardent de leur religion et de leur langue; dans sa paroisse et sa région où il prit une part active dans tous les mouvements religieux et patriotiques; dans l'Association d'Education qui était fondée en 1916; particulièrement au parlement où il fut député, ministre, chef d'opposition.

Collégien patriote

Le jeune Edmond avait alors terminé ses études primaires à St-Pierre-Jolys où des Frères venus de France donnaient toujours la priorité au français dans leur enseignement. Au collège de St-Boniface (1911-1918) il trouva une atmosphère religieuse et française qui prolongeait l'influence du foyer paternel et du milieu paroissial. Aussi parle-t-il avec émotion, encore aujourd'hui, de ses anciens professeurs au patriotisme si pur. Et, parmi tant d'autres souvenirs, il rappelle que son année de rhétorique fut illuminée par la grande assemblée de fondation de l'Association d'Education: "J'y étais comme collégien et jamais je n'ai oublié les discours enflammés de nos grands patriotes du temps." Comme il se souvient avec fierté des interventions de son père, alors chef de l'Opposition, qui faisait retarder en chambre le projet de loi de Thornton, ministre de l'Education, et des prises de position de l'AECFM qui en 1918 s'opposait aux Grandes Unités préconisées par la loi Norris.

Toutefois, sa participation aux activités patriotiques ne se fit jamais au détriment de ses études. Aussi accumulait-il à chaque fin d'année les prix, les bourses et les médailles.

Bachelier-agriculteur

En mai 1918, à 19 ans, il obtenait son baccalauréat ès arts avec la mention "summa cum laude". Le soir même il s'enrôlait dans l'Armée canadienne "pour y remplacer mon frère Aurèle tué par l'ennemi à Arras, France, peu auparavant". Sa carrière militaire fut toutefois de très brève durée, car il était licencié dès février 1919 après un cours d'entrainement au camp de Petawawa, Ont. Il revint alors à St-Pierre-Jolys "pour travailler sur la grande ferme familiale", car c'était là son vrai rêve: devenir un fermier compétent et progressif, toujours à l'affût des découvertes les plus récentes et des méthodes les plus productives. Il faut avouer que ce "rêve" d'un bachelier constituait toute une nouveauté en 1919. Ne croyait-on pas que le cours classique mène quasi infailliblement au sacerdoce ou à une profession libérale?

Le jeune fermier se spécialisa rapidement en industrie laitière et joua un grand rôle, au cours de longues années, dans l'association provinciale des éleveurs de vaches Holstein, dans l'association coopérative des producteurs de lait du district de Winnipeg et même, un jour, sur les plans provincial et national en ce domaine. Encore aujourd'hui, à 65 ans, il cultive une terre de 880 acres, tout en demeurant au village de St-Pierre-Jolys depuis 1947.

Ses travaux sur la ferme ne l'empêchèrent jamais de jouer un rôle très actif au sein de nombreuses associations catholiques et patriotiques de sa région: l'ACJC (Association Catholique de la Jeunesse Catholique) qui l'initia à la parole publique et à la méthode des séances d'étude, tout en lui permettant d'exercer de toutes manières son ardent patriotisme; la commission scolaire où il étudia pratiquement le rouage quotidien des lois; le cercle local de l'Association d'Education qui lui donna bientôt une vision provinciale des problèmes franco-manitobains.

Au service des citoyens

Survint alors la mort de son père, en février 1935. Des amis du comté de Carillon, le curé de St-Pierre-Jolys étant du nombre, lui présentèrent comme un devoir de se présenter aux prochaines élections et donc de garder au comté son représentant franco-manitobain. A noter que Carillon groupait déjà une population mixte à 45 pour cent canadienne-française, 45 pour cent mennonite, etc. Le fils d'Albert Préfontaine, jouissant du nom prestigieux, remporta facilement la victoire le 4 juillet 1935, comme libéral-progressiste indépendant. Dès la session suivante, proposeur de l'adresse en réponse au discours du trône, il parla français en chambre et continuera cette tradition jusqu'à la fin de sa vie politique en novembre 1962. Car de fait il sera réélu député de Carillon en 1936, 1941, 1945, 1949, 1953, 1958 et 1959. En novembre 1962 il annonça sa démission, son retour à la vie privée.

Durant ces années mouvementées, de 1935 à 1962, les circonstances politiques manitobaines voulurent que le député de Carillon, fils de conservateur, soit tour à tour libéral-progressiste, indépendant, coalitionniste, libéral, libéral indépendant, de nouveau franc libéral. Mais toujours, affirme-t-il, il a suivi la même ligne de conduite, c'est-à-dire non l'égoïsme capricieux du caméléon, mais la recherche du bien commun de sa province et du bien particulier de son comté et de ses coreligionnaires et compatriotes.

Carrière ministérielle

C'est le 29 novembre 1951 qu'il succéda à feu l'hon. Sauveur Marcoux au sein du cabinet provincial. Assermenté d'abord comme ministre des Affaires municipales, il cumulera de plus à partir de 1953 les fonctions de secrétaire provincial, jusqu'à la défaite du gouvernement Campbell en 1958. Ministre, il crut plus que jamais de son devoir d'être entièrement loyal en paroles et en actes à son chef, menaçant toutefois de démissionner au moindre geste ou projet susceptible de nuire sérieusement à la cause catholique et française. C'est d'ailleurs en se basant sur ce principe qu'il justifia son intervention personnelle au cours de la période électorale de 1953 contre un candidat conservateur de langue française, dans un comté assez éloigné de Carillon: "Je devais ma loyauté à mon chef et à mon parti, et je croyais sincèrement que cette loyauté à ce moment précis ne pouvait nuire à notre cause."

Le député eut sans doute à se débattre pour obtenir de meilleurs chemins dans son comté, pour défendre que la margarine se vende sous la couleur du beurre, pour faire adopter une loi du contrôle laitier, mais il se fit davantage remarquer par son audace à parler éloquemment le meilleur français en chambre, par ses interventions hardies contre l'injustice scolaire et contre toutes les innovations pouvant la consolider davantage ou l'amplifier dangereusement (par les grandes unités scolaires, par exemple), par ses discours répondant en profondeur aux tenants de lois favorisant le divorce, aux admirateurs du communisme, aux promoteurs favorisant l'entrée générale des enfants et adolescents dans les cinémas, etc.

Le ministre put exercer une influence encore plus prépondérante, puisqu'il contribua à obtenir que l'enseignement du français commence en 4e et non seulement en 7e année; que le gouvernement accorde des octrois de construction aux collèges affiliés à l'Université de Manitoba, donc à celui de St-Boniface; que les écoles privées (et paroissiales) soient libérées des taxes municipales sur édifices; que les municipalités exemptent de taxes les édifices servant à des fins religieuses, charitables, récréatives et d'instruction; et enfin que les évaluateurs soient autorisés à distinguer entre la partie d'un édifice sujette à la taxation et la partie qui en est exempte. On peut se demander si le gouvernement aurait nommé un pédagogue catholique très réputé comme membre de la Commission Royale McFarlane, sans la présence de M. Préfontaine dans le cabinet. Il n'est donc pas surprenant que l'ex-ministre conserve précieusement aujourd'hui toute une pile de lettres d'évêques, de curés, de missionnaires, d'éducateurs lui disant leur reconnaissance, en conséquence de son travail si précieux.

• • •

M. Préfontaine a donc mérité beaucoup au cours de sa carrière publique. C'est pourquoi l'Eglise elle-même veut couronner ses actes et ses paroles, qui ont contribué de tant de manières à servir utilement la cause catholique en cette province du Manitoba, en lui conférant le titre de Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand réservé "aux hommes ayant exercé des charges publiques d'envergure" comme "serviteur du bien commun et chrétien soucieux de se conformer à la pensée de l'Eglise".

Félicitations sincères au nouveau Commandeur.

Le pacte fédératif et les minorités françaises au Canada

par M. Séraphin Marion, membre de la Société royale du Canada

Cette conférence de M. Séraphin Marion, professeur d'Histoire à l'Université d'Ottawa depuis très longtemps et membre de la Société royale du Canada, traite en profondeur un point d'histoire canadienne. Aussi a-t-il écouté avec attention par les commissaires d'école catholiques de langue française réunis récemment en congrès à Ottawa. Le docteur Hubert Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, délégué de l'Association des commissaires franco-manitobains, raconte que M. Marion a un tel sens de la véracité historique qu'il n'a pas voulu traduire en français les textes anglais qu'il citait dans sa conférence, "car une traduction ne rend jamais à la perfection la pensée de l'auteur".

(Nous publions aujourd'hui la première tranche de cette très importante conférence de M. Marion. La suite paraitra au cours des trois prochaines semaines.)

— I —

Comment expliquer, dans le Canada d'aujourd'hui, la présence de nombreuses minorités françaises? Il convient de remonter non pas au déluge, mais bien à la Conquête de 1760 pour retracer la genèse et l'évolution du phénomène.

Toute conquête est un mal lorsque le peuple conquis possède une civilisation et une culture égales ou supérieures à celles du conquérant. En règle générale, la conquête équivaut à la mise en tutelle ou à l'esclavage des conquis. Nul n'a mieux commenté cette douloureuse équation que le professeur A. M. Lower ("Colony to Nation, Toronto, 1953, p. 63):

"It is hard for people of English speech to understand the feelings of those who must pass under the yoke of conquest, for there is scarcely a memory of it in all their tradition. Conquest is a type of slavery and of that too they have no memory except as masters. Conquest, like slavery, must be experienced to be understood (. . .) the entire life-structure of the conquered is laid open to their masters. They become second-rate people. Wherever they turn, something meets their eyes to symbolize their subjection (. . .) And then there is the foreign speech, perhaps not heard often, but sometimes heard, and sometimes heard arrogantly from the lips of persons who leave no doubt that the conquered are, in their estimation, inferior beings."

A ce mal, d'ordre général, la Conquête apportait aux Canadiens français un autre mal, d'ordre particulier: en moins d'un siècle, elle transformerait ce monolithe, que constituait le Canada français de 1760, en une minorité, c'est-à-dire en un groupement assujetti à une majorité.

En effet, lors de l'union des Canadas, en 1840, le Bas-Canada comptait 650,000 Canadiens français; le Haut-Canada, 450,-000 Anglo-Canadiens. En dépit de cette majorité canadienne-française, le Haut-Canada obtint autant de députés que le Bas-Canada, c'est-à-dire 42, ce qui permettait à la minorité de régenter la majorité.

"About 1850, remarque le professeur R. G. Trotter, ('Canadian Federation', Toronto, 1924, p. 15) the balance of population turned in favour of Upper Canada". Et aussitôt la majorité anglo-canadienne de réclamer à cor et à cri, avec son slogan Rep. by Pop. (Representation by Population) ce que, pendant dix ans, elle avait carrément refusé à l'ancienne majorité franco-canadienne: un nombre de députés correspondant à la population dans l'un et l'autre Canada.

C'était déjà la bonne entente à sens unique!

De 1840 à 1867 le gouvernement du pays fonctionna tant bien que mal — et plutôt mal que bien — surtout à la veille de la Confédération, alors que l'instabilité et la multiplicité des ministères paralysèrent les meilleures volontés et tinrent en échec les initiatives heureuses. Et c'est la Confédération de 1867 qui permit de sortir de l'impasse.

Or, sans la collaboration militante de Georges-Etienne Cartier, nulle confédération n'eut été possible: tous les universitaires anglo-canadiens de bonne foi l'admettent sans réticence.

"COEXISTENCE"

Mais il y a plus. Avec sa sagacité coutumière, le professeur A. M. Lower ("Colony to Nation", p. 333) a fait observer que la Confédération avait effacé la Conquête:

"Confederation obliterated the English conquest. The Act symbolized an agreement between the races to live and let live and gave a formula to the solution of antagonisms that had brought the wheels of government to a stop. French-speaking Canadians could only point to one or two specific clauses in hard legal support of their 'rights', but their claim would be that these were but 'the evidence of things unseen', the crystallization into law of understandings reached behind the scenes, of the compromises and mutual confidence which alone could have brought forth Confederation. In Confederation, English and French, after a stormy courtship, took each other for better or for worse (. . .) and it must, like other marriages, create a reasonable degree of equality between the contracting parties."

Dans un autre de ses ouvrages, ("Canada", ouvrage publié par une équipe de spécialistes, sous la direction de George Brown, Berkeley, 1950, p. 458) l'historien ressasse l'argument:

"The plain truth is that it (Confederation) would never have been accomplished had not the French minority assumed that it was being given a coordinate place wtih the English."

Cueillons, dans ces lignes du professeur Lower, un mot d'une importance capitale et montons-le en épingle: **compromises.**

De tous les compromis que durent accepter les "Pères" de la Confédération, le plus important est, à n'en pas douter, celui qui se rapporte aux minorités et à leurs droits ou privilèges scolaires. Ce compromis n'est rien de moins que la clef de voûte de l'édifice confédératif: sans elle, toutes les autres pierres de l'édifice eussent croulé comme un château de cartes sous la chiquenaude d'un enfant.

Voilà une vérité inconnue, ou peu s'en faut, dans le monde anglo-canadien. Cette ignorance de l'histoire du Canada n'excuse pas, mais explique tant de tentatives faites en tant de milieux, depuis la Confédération — tentatives presque toujours, hélas! couronnées de succès — pour biffer d'un trait de plume, dans les provinces anglo-canadiennes, les écoles séparées, écoles des minorités françaises. Ainsi ces Anglo-Canadiens, à leur su ou à leur insu, tenaient le pacte confédératif pour un "scrap of paper", un vulgaire chiffon de papier.

Pourtant plusieurs "Pères" de la Confédération ont été là-dessus explicites. Et George M. Weir, ("The Separate School Question in Canada", Toronto, 1934, p. 26) alors chef du département d'Education à l'Université de la Colombie-Britannique, a colligé, sur l'importante question, des témoignages qui ne prêtent le flanc à aucun doute.

SCHEME OF UNION

Lisons-les à la loupe: ils n'ont rien de fastidieux; ils méritent d'être reproduits en entier tellement ils sont significatifs.

C'est d'abord celui de l'honorable George Brown, ennemi-né des écoles séparées et, en premier lieu, adversaire farouche de John A. Macdonald:

"I admit, he stated, that from my point of view this (c'est-à-dire le compromis scolaire) is a blot on the scheme before the House; it is confessedly one of the concessions from our side that has been made to secure this great measure of reform. But assuredly, I, for one, have not the slightest hesitation in accepting it as a necessary condition of the scheme of union."

La voix d'un autre "Père" de la Confédération rend le même son. Lors d'un discours prononcé le 10 mars 1875, l'honorable Alexander Mackenzie fit l'aveu que voici:

"For many years (. . .) I waged a war against the principle of separate schools. I hoped to be able, young and inexperienced in politics as I then was, to establish a system to which all would ultimatly yield their assent. Sir, it was impracticable in operation and impossible in political contingencies; and consequently (. . .) when the Quebec resolutions were adopted in 1864 and in 1865, which embodied the principle (that) should be the law of the land, the confederation took place under the compact then entered upon. I heartily assented to that proposition."

Encore plus catégorique est la déclaration de sir Charles Tupper, successeur de Mackenzie Bowell. En sa qualité de premier ministre, le chef conservateur prononça, en 1896, à la Chambre des Communes, à Ottawa, des paroles qui valent leur pesant d'or:

"I say with knowledge that but for the consent to the proposal of Mr. Galt, who represented especially the Protestants of Quebec, and but for the assent of that conference to the proposal of Mr. Galt, that in the confederation Act should be embodied a clause which would protect the rights of minorities, whether Catholics or Protestants, in this country, there would have been no Confederation (. . .) It is significant that for the clause protecting minorities, the measure of Confederation would not have been accomplished."

Donc, en vertu du pacte confédératif, les minorités catholiques et protestantes, les minorités françaises du Canada de même que la minorité anglaise du Canada français sont, du point de vue de l'enseignement primaire, placées sur un pied d'égalité.

L'article 93 de l'Acte britannique de l'Amérique du Nord a été conçu dans ce dessein. Il stipule que chaque province aura le droit exclusif de légiférer sur l'enseignement. Ce droit est toutefois assujetti à quatre dispositions limitatives dont la troisième accorde un droit d'appel au gouverneur général en son Conseil, au cas où une minorité s'estimerait victime d'une injustice; quant à la quatrième, elle permet à l'autorité fédérale d'intervenir et d'édicter une loi réparatrice afin de rendre justice à la minorité spoliée.

POUVOIR DE DÉSAVEU

Ce pouvoir de désaveu, dont fut revêtu le gouvernement fédéral, devait provoquer un chapelet de débats acrimonieux dont le Canada français ne sortirait jamais — au grand jamais — vainqueur.

Sur le plan scolaire, chaque minorité française se vit contrainte, à partir de 1867, de gravir un calvaire. Au cours de ces quelque cent ans, les Anglo-Canadiens violèrent, sans vergogne aucune, l'esprit du pacte confédératif tenu, en ces tragiques conjonctures, pour un vulgaire "chiffon de papier". Par contre, la catholique province de Québec traita toujours sa minorité anglo-protestante avec un esprit d'équité et de magnanimité auquel quantité d'universitaires et d'historiens du Canada anglais ont rendu d'émouvants et sincères hommages.

Le cadre de cette causerie ne me permet pas de raconter par le menu le martyre que chaque minorité française a souffert dans le Canada anglais et que, à maints égards, dans quelques-unes des provinces anglo-canadiennes, elle souffre encore. Certains sociologues ont prononcé là-dessus un mot terrible: génocide culturel. Mot entaché de nulle exagération et qui est, hélas! conforme, même en 1963, dans trop de villes et de villages du pays, à la réalité des faits.

Quelle lamentable histoire que celle de ces minorités françaises en butte, sur le palier scolaire, aux persécutions tantôt cauteleuses, tantôt brutales, tantôt féroces, émanant d'un authentique racisme. C'est merveille qu'elles aient pu, qui plus qui moins, s'entêter à survivre, dans un climat si hostile, et même, en certains cas accroitre leurs effectifs. Vous me permettrez de résumer très succinctement ce martyrologe du Canada français d'un océan à l'autre.

(à suivre)

L'Oeuvre des bourses du Collège de St-Boniface

En 1939, Son Exc. Mgr Yelle exprima le désir que la situation financière du Collège et le recrutement des élèves soient étudiés aux journées sacerdotales du diocèse de St-Boniface. Par la suite, un comité fut choisi, composé de MM. les abbés Benoit, D'Eschambault, Roy, Lavoie, Decosse et Forest, en vue de préparer un plan d'action. C'est alors que le Comité des Bourses du Collège de St-Boniface fut constitué régulièrement en association, le 15 octobre 1940. M. l'abbé Antoine D'Eschambault en fut le premier président et M. l'abbé Aimé Decosse, le premier secrétaire.

Au mois de décembre 1940, lors de la première perception, le comité recevait $12,419 en contributions, dont $2,479 venant du clergé, $683 des communautés religieuses, $5,727 des paroisses et des laïcs et $3,359 des maisons d'affaires.

Depuis, ces contributions annuelles ont permis au Collège de maintenir l'oeuvre si indispensable de l'éducation supérieure et à bon nombre d'élèves de compléter leurs études classiques.

Dès les débuts de l'Oeuvre des Bourses, l'idée fut émise d'ériger légalement la société, mais la chose en resta là.

En 1960, les Anciens du Collège de St-Boniface, à leur assemblée annuelle, adoptaient une résolution demandant de donner à l'Oeuvre des Bourses une existence légale, où tous ceux qui ont des droits en éducation y seraient représentés dans l'administration: l'Autorité religieuse, le Collège et les Parents. La demande fut acceptée de part et d'autre et cette idée trouva sa pleine réalisation dans le projet de loi constituant en société l'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface.

L'Oeuvre des Bourses.

Son Excellence Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, a présidé lui-même la traditionnelle manifestation de la Fête-Dieu, à St-Boniface, dimanche soir dernier. Sur la photo l'on voit le moment du départ de la procession à l'extérieur, qui s'est rendue par les rues pavoisées, à l'autel provisoire adossé au mur nord du gymnase Notre-Dame, face au parc Provencher.
(Photo Mousseau-Lyceum Studio)

Fête des finissants au Précieux-Sang

Le jeudi 13 juin, la paroisse, l'école et le couvent s'unissaient pour fêter les 26 finissants de 11e année: Lorraine André, Lizette Beauchemin, Annette Beaulieu, Hubert Bergeron, Louise Boisjoli, Georges Demoissac, Wilfrid Désilets, Gérald Désorcy, Rolande Desrosiers, Claire Dorge, Lorraine Garand, Jeanne Gauthier, Roger Lafrenière, Hélène Laplume, Robert Levacque, Fernand Lévesque, Roland Marcoux, François Parent, Marie-Reine Payette, Edouard Pelland, Roland Rémillard, Roger Rochon, Marie-Paule Sala, Emilie Saltel, Janet Sourisseau et Camille Valcourt.

A 2 h. p.m., ils entrèrent à l'église au son d'une marche processionnelle exécutée par Mlle A. M. McDonald, institutrice au grade 9. Puis la chorale entonna le psaume "Louange de gloire" en deux parties. Mlle McDonald chanta le "Panis Angelicus" de Franck, et Roland Marcoux fit la prière pour demander la charité universelle. Lorraine Garand récita une prière pour l'Eglise.

Le R. P. A. Lembine, O.M.I., curé, donna l'exhortation, ayant comme sujet "Marie". Il montra comment la sainte Vierge avait accepté le plan de Dieu sur elle toute sa vie dans le Fiat comme dans l'Ecce. Ainsi on doit faire dans nos vies, prenant Marie comme Mère et Modèle dans l'acceptation des volontés de Dieu. Le Père curé offrit ses voeux aux finissants, leur exprima l'attachement sincère que leurs prêtres, leurs professeurs ont pour eux et les engagea à être fidèles à l'esprit de l'école et de la paroisse. L'"Ave Maria" de Schubert, exécuté par Yvonne Asselin, du grade X, émut profondément les finissants après les chaudes paroles du Père curé.

La chorale exécuta "Le Seigneur est mon berger", avec Mlles McDonald et Yvonne Asselin comme solistes. On récita en choeur la version française du "Te Deum". L'orgue retentit de nouveau pour la sortie.

Il était 3 h. On se rendit au couvent pour une réception. Les présidents des classes de 9e et 10e années étaient invités, ainsi que tous les professeurs de l'école supérieure. La Rév. Mère Thérèse adressa aux finissants un délicieux mot d'accueil, et M. Gérald Dureault entra dans son rôle de lecteur d'acrostiches, mélange de sérieux et de comique qui faisait rire, rougir, pâlir ou s'émouvoir nos finissants et aussi les spectateurs. Après cette épreuve, la Rév. Sr Brigitte, principale, présentait aux finissants un cadeau-souvenir de leur école. M. Loiselle conduisit avec une verve comique et son entrain d'ancien Gai Manitobain le jeu "Le Testament". Les rires fusaient quand les innocentes victimes léguaient aveuglément leurs biens. Mais en bas, un succulent goûter attendait. On eut cependant tant de plaisir à écouter les horoscopes que lisait M. Loiselle et Mlle McDonald qu'on en oubliait de manger. On sait maintenant où seront chacun des finissants en 1983, ce qu'ils feront et quelles personnes joueront un rôle important dans leur vie!

Le R. P. J.-M. Soulodre, O.M.I., professeur-orienteur de l'école du Précieux-Sang, donna ses derniers conseils, insistant sur le don de soi aux autres comme source de bonheur. Il incita les finissants à l'amour — don de soi total dans la vocation religieuse, sacerdotale ou missionnaire, même si présentement ils ont un petit ami ou une petite amie.

On ne peut pas tout comprendre maintenant, mais tenez votre coeur ouvert aux souffrances des autres et peu à peu des lumières nouvelles sur la vie surgiront.

La Rév. Sr Brigitte exhorta les élèves à poursuivre leurs études et à revenir "chez nous" au besoin, comme beaucoup d'autres anciens le font.

Mlle McDonald fit chanter "Rouge et blanc" et "Précieux-Sang, miracle de foi, d'amour!" et M. Loiselle enchaina dans "Ah! si mon merle voulait danser, une finissante je lui donnerais!" . . .

François Parent, président du Conseil Etudiant, remercia en termes émus les prêtres, les religieuses et les professeurs pour leur dévouement envers les finissants. Il les assura qu'on serait toujours fiers d'eux. Promesse d'honneur!

On fit la chaîne d'amitié en chantant "Ce n'est qu'un au revoir mes frères, ce n'est qu'un au revoir". On gardera fidèlement dans nos coeurs le souvenir de cette fête intime et joyeuse.

Les finissants signèrent peu après leurs noms dans le cahier qui les inscrivit membres de la Fraternité des Anciens du Précieux-Sang.

Réunion de l'A.P.M.

Le 10 juin, à 8 h. p.m., eut lieu la dernière réunion de l'année scolaire de l'Association de Parents et Maîtres du Précieux-Sang.

Le conférencier était M. Georges Laberge, qui parla sur "L'éducation sexuelle" de l'enfant. M. Laberge expliqua comment, par la façon d'agir des parents, soit de se taire ou bien de répondre à côté de la question, ils pouvaient nuire au bon équilibre mental de l'enfant. On doit toujours répondre franchement à l'enfant, savoir en premier ce qu'il veut connaître et lui répondre, tout en prenant en considération l'âge de l'enfant. Après cette causerie fort appréciée, M. Laberge fit entendre un disque, qui est à conseiller à tous les parents qui ne savent trop comment expliquer à leurs enfants l'éducation sexuelle. Ce disque est recommandé par la Ligue Ouvrière Catholique du Canada et peut être obtenu à la Librairie Fides. De nombreuses questions furent demandées par les parents.

Le R. P. R. Tessier, O.M.I., parla ensuite sur les "Camps d'été" qui auront lieu pour les différents mouvements dans la paroisse tels que guides, scouts, louveteaux, etc.

Depuis le mois de septembre voici en résumé les activités de l'A.P.M.:

Le 10 septembre: Présentation des professeurs, des mamans de classes, de MM. les commissaires et des différents comités. Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., expliqua aussi le but et le travail de l'A.P.M.

Le 10 octobre: Conférence par M. C. Muller, directeur du bureau des services spéciaux au gouvernement du Manitoba, sur les nouveaux cours et l'orientation des jeunes vers des écoles d'apprentissage. Il y a eu aussi présentation de deux bourses aux élèves les plus méritants des grades 9 à 11.

Le 12 novembre: Les relations entre parents et enfants par le R. P. A. Lemoine, O.M.I. Première tranche du programme de la F.A.P.M., "Vie affective ou éducation du coeur".

Le 12 décembre: Fierté nationale; programme préparé par les élèves et les professeurs. Distribution des diplômes et prix obtenus au concours de français de l'Association d'Education.

Le 11 février: "Spiritualité de l'amour voulu par Jésus entre parents et enfants" par le R. P. A. Lemoine, O.M.I.

Le 11 mars: Amitié entre garçons et filles (adolescents), par le R. P. J.-M. Soulodre, O.M.I.

En avril, la réunion de l'A.P.M. fut remplacée par la visite des classes et la revue des papiers d'examens des élèves. Il fut très consolant de constater que la moitié des parents des élèves ont visité les classes et rencontré l'instituteur.

Le 14 mai: Conférence par M. Wakefield, principal de l'école technique du Manitoba, sur le niveau d'éducation requis pour suivre des cours à cette institution. L'orateur offrit également des vues diapositives illustrant les locaux, places, ateliers de travail.

Avec de tels résultats on espère que l'année prochaine sera aussi fructueuse avec autant de coopération entre parents et maîtres.




A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

Lundi soir eut lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville. M. le Maire était absent: il s'est rendu à Ottawa avec la délégation du Manitoba pour tâcher de convaincre les autorités fédérales de la nécessité de garder à Winnipeg la base aérienne d'Air Canada.

MM. Louis Deniset, J. DeGagné et L. Guénette protestèrent contre la taxe prélevée pour la construction d'un égout, rue Langevin, entre les rues Cathédrale et Provencher. L'ancien égout, posé il y a 17 ans et encore utile pour un bon nombre d'années, fut remplacé il y a 2 ans afin de mieux servir d'autres sections de la ville. Ces citoyens avaient protesté lors de la pose de cet égout et le comité d'alors avait promis que leur requête serait entendue et qu'ils avaient droit à certaines réclamations, mais rien n'a été fait jusqu'ici. Ils croient qu'il serait équitable de leur imposer une taxe équivalente à 17/30 du coût de l'installation, au lieu du coût total. Le comité de finances a remis la question à l'avocat de la ville pour étude.

M. R. Gautron se plaint du mauvais état de la rue St-Joseph entre les rues Derveau et Messager, où il est presque impossible de se rendre à la chapelle St-Maurice sans s'embourber. Il suggère que le fossé soit amélioré afin d'égoutter la rue, et qu'un peu de gravier soit étendu pour faciliter le stationnement. L'ingénieur s'occupera d'améliorer la situation.

Un résidant d'Enfield Crescent se plaint des vibrations causées par les autobus qui passent dans cette rue en mauvais état; sa maison et celles de ses voisins sont ébranlées jusque dans les fondations. Le comité des travaux publics répond qu'un projet est actuellement à l'étude pour revêtir la rue d'une nouvelle surface, au coût de $2 du pied de devanture aux propriétaires. Un pavage en ciment leur coûterait $12.50 du pied.

Le chef des pompiers demande la permission de prendre ses vacances du 8 au 29 juillet; le chef adjoint serait en charge du département durant son absence. Il recommande que le chef de la prévention des incendies soit autorisé à le remplacer lorsque lui ou son adjoint sont absents. La décision est laissée au comité du personnel.

Le chef des pompiers a aussi fait rapport des deux incendies des 14 et 18 juin respectivement. Celui du 14 eut lieu dans un café, rue Marion: une brigade de la station no 3 se rendit sur les lieux et, malgré la fumée intense qui obligeait les pompiers à porter les masques à gaz, on parvint à circonscrire l'incendie à la cuisine du restaurant; l'arrivée d'une 2e équipe de la station no 2, quelques minutes après, permit d'éteindre le feu en moins d'une demi-heure. L'incendie du 18 eut lieu à l'Auto Body Shop de 750, rue Taché: l'employé François Cancade dut être transporté à l'hôpital général St-Boniface, et il souffre de brûlures aux mains et à la jambe gauche; l'incendie fut toutefois facilement maîtrisé.

M. Chale, trésorier, demande la permission de prendre une partie de ses vacances (2 semaines) à partir du 1er juillet: M. André le remplacera pendant son absence.

A lundi prochain.

H. LANE.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

St-Boniface, Man.

Ceux qui n'ont pas pu se rendre à la salle du Conseil pour l'assemblée-surprise doivent être bien impatients de savoir comment la soirée s'est passée. Laissez-moi vous dire que ceux qui n'ont pas voulu se déranger le regretteront. A vrai dire, j'étais moi-même bien surpris de voir un couple de comédiens nous entretenir pendant une bonne demi-heure. Je ne peut que remercier les frères G. J. t J.-M. D. pour une bonne soirée, et tiens à les féliciter pour avoir pu garder tout le Conseil en suspense pendant tout ce temps. Comme prévu, l'idée a porté fruit! Très bonne assistance évidemment. Dommage que le premier nommé était absent pour jouir de son "oeuvre". Quant à l'autre, je doute fort qu'il s'attendait à faire partie de l'acte! Ceci évidemment va pour une dizaine d'autres "acteurs", dont on ne mentionnera pas les noms afin de leur éviter des ennuis avec le syndicat.

Toute blague à part, il faut bien leur témoigner de la reconnaissance pour leur "dévouement" à la cause: le bien de l'Ordre! Ou est-ce conservation? Enfin!

Les présidents de comité ont été choisis et s'il y a parmi les membres, des hommes de bonne volonté pour travailler avec un des comités suivants, choisissez l'activité préférée et contactez le président: comité des Six Points, Fernand Audette; activités catholiques, Philippe Jeanson; activités du Conseil, Marcel Proulx; activités fraternelles, Gilbert Mignot; activité des jeunes, Armand Lafrenière; publicité, Valmore Gervais; recrutement, Napoléon Gagnon; assurance, Joseph Alary; I.C.C.D., Jean-Louis Jubinville; téléphone, Edouard Lachance.

Ces hommes recevront toute aide à bras ouvert et, comme bien entendu, volontaire de préférence. Il leur faut toutefois de l'aide pour accomplir leur tâche avec succès. Ainsi donc ne vous faites pas prier et offrez vos services!

FIGARO.

AVIS AUX C. DE C.
CONSEIL ST-BONIFACE

L'assemblée régulière du conseil du lundi 24 juin est remise au mercredi 26 juin afin que tous les membres soient présents pour fêter "l'homme de l'année", c'est-à-dire celui qui s'est dévoué davantage à la réalisation de tous les projets du conseil. Donc à mercredi prochain.

APRES-TOUT.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Ces demandes seront entendues par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 25 juin 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

Cas no 222-63 — **St-Boniface**
Demandeur: **La Levit Sign Co. Limited**, au nom du propriétaire, Mme Wilson.
Objet: De varier les restrictions R 2 afin de permettre l'érection d'une enseigne non-illuminée à la façade du présent édifice non conforme, ladite enseigne aurait une superficie de 69 pieds carrés, le maximum alloué étant de 12 pieds carrés.
Propriété: 422, rue Dubuc.

Cas no 220-63 — **St-Boniface**
Demandeur: **R. Gruss** (optant).
Objet: De permettre la construction d'un édifice-appartements de trois étages comprenant 16 logis, la superficie du terrain étant de 10,914 pieds carrés au lieu d'une superficie de 12,800 pieds carrés tels que requis.
Propriété: 271, avenue Traverse.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Le capitaine J. Welsh, future étoile du tir

Le capitaine cadet J. Welsh, future étoile du tir et gagnant à l'occasion de plusieurs compétitions provinciales, a été nommé premier cadet lors de l'inspection annuelle et de la parade du Bataillon Scolaire de l'école Provencher, à St-Boniface.

James est le premier étudiant de Provencher à recevoir le trophée Léo Pelletier, mis en compétition annuelle cette année en mémoire de Léo Pelletier, ancien instructeur du tir et instituteur à Provencher, décédé en décembre dernier. Mme Edna Pelletier, épouse du défunt, présenta le trophée.

Les autres cadets à qui des prix pour tir furent décernés sont le capitaine Richard Stove, le lieutenant Claude Comeault, les sergents Ronald Declercq et Gerry LeBleu, les caporaux K. Boisselle, Robert Giasson et R. Touchette. Un prix de golf alla au cadet Gérald Roussin, champion de Provencher.

Le lieutenant-colonel G. M. Derrington, officier commandant des Grenadiers de Winnipeg, fit l'inspection et reçut le salut militaire du défilé. Les commandants cadets de la parade étaient le lieutenant-colonel Jean Bourbonnais et le major Jean Fontaine.

A la suite de la parade, le Bataillon Scolaire, entraîné par le major Albert Laurin (Frère), donna une démonstration de survivance nationale, de premiers soins, de culbutes, du maniement du fusil, etc.



Une première rencontre diocésaine de la Ligue des Femmes Catholiques

La première rencontre diocésaine de la Ligue des Femmes Catholiques du Canada (section française établie dans le diocèse en septembre 1962) qui eut lieu le dimanche 9 juin en la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens à Parc Windsor fut un réel succès.

Un bon nombre de membres de la Ligue, d'aumôniers et de curés de paroisses, de dames et de demoiselles visiteuses se sont rendus pour participer, apprendre, observer et constater le travail de la Ligue accompli jusqu'à date.

Des déléguées de six sections paroissiales: Sts-Martyrs-Canadiens, l'Assomption de Transcona, St-Pie de Letellier, Ste-Geneviève, Ste-Marie de St-Vital et St-Denis de Haywood, s'installèrent au premier rang, à la place désignée pour chaque paroisse.

Une magnifique peinture de Notre-Dame du Bon Conseil, patronne de la Ligue, occupait la place d'honneur. Le drapeau des Fils Natifs figurait du côté droit de la salle.

Après l'O Canada, la prière officielle de la Ligue et une prière pour le Pape défunt, M. l'abbé Bernard Bélanger, aumônier diocésain de la Ligue, souhaita une cordiale bienvenue à tous. Il exprima le désir d'avoir au moins quinze sections paroissiales pour l'an prochain. La présidente diocésaine, Mlle Hélène Blais, qui était en fonction, souhaita aussi la bienvenue et expliqua la procédure à suivre pour la réunion.

La secrétaire, Mme Gérald Rajotte, fit lecture de l'avis de convocation et du procès-verbal de la réunion préliminaire du conseil diocésain. On rapporta que la section paroissiale l'Assomption de Transcona accepta l'invitation d'être hôtesse au congrès du mois de mai l'an prochain.

Historique

On procéda ensuite au rapport de l'exécutif diocésain. La présidente rappela l'historique des débuts de la Ligue, section française à St-Boniface. Après une réunion préliminaire tenue le 1er août 1962 et convoquée par M. l'abbé Léo Beaulieu, directeur diocésain de l'Action catholique, une deuxième réunion le 17 septembre suivant établissait le conseil diocésain et il y eut l'élection d'un exécutif. Six paroisses étaient représentées.

Par suite l'exécutif s'est réuni six fois. Les paroisses Sts-Martyrs-Canadiens, l'Assomption, St-Pie et St-Eugène reçurent les officières à tour de rôle.

Il y eut l'installation de deux sections: Ste-Marie de St-Vital et St-Denis de Haywood. Présentement six sections sont en marche ce qui représente environ 283 membres.

La présidente louangea son exécutif qui avait répondu à l'appel admirablement et remercia l'aumônier diocésain, le directeur de l'Action catholique et M. l'abbé Henri Perron, curé de Transcona, pour leurs avis et leur encouragement.

Elle recommanda fortement l'étude de la brochure des Statuts et Règlements de la Ligue (traduite de l'original en 1954 sous la direction de Son Exc. Mgr M. Baudoux). "C'est seulement en suivant les règlements, en autant que possible, qu'on obtiendra des résultats satisfaisants".

Elle souhaita bonne chance aux présidentes de sections et à leurs exécutifs. Elle les exhorta à prier Notre-Dame du Bon Conseil pour qu'Elle les guide dans leur travail pour Dieu et le Canada.

La secrétaire, Mme Gérald Rajotte, rapporta qu'elle garda les procès-verbaux des réunions et qu'elle fit toute la correspondance requise par le conseil diocésain.

La trésorière, Mme Aimé Normandeau, donna le total des cotisations, des dons et de la vente de papeterie à $161.73 et les dépenses à $110.68.

Ensuite on écouta attentivement les rapports très intéressants des présidentes de sections. Le travail mentionné ne laisse aucun doute que les sections paroissiales furent très actives. Chaque rapport fut préparé soigneusement et lu par les présidentes, Mme Roger Vadeboncoeur (Sts-Martyrs-Canadiens), Mme Marcel Fenez (Assomption), Mme Joseph Fiola (Ste-Geneviève), Mlle Mariette Jutras (St-Pie), Mme Hubert Philippot (Ste-Marie) et Mme Arthur Marchand (St-Denis).

Recommandations

La compilation du travail des comités permanents au plan paroissial fut préparée et lue par les présidentes de comités permanents au plan diocésain. Voici seulement la liste des recommandations présentées:

Comité spirituel — 1) D'appuyer sur la pratique de la retraite fermée annuelle. 2) De faire dire une messe par mois pour membres vivants et membres défunts de la Ligue.

Comité de presse — 1) Puisque la Ligue est premièrement un mouvement d'action catholique, une organisation charitable, qu'on évite de publier des montants d'argent pour se glorifier soi-même. 2) Ne pas hésiter d'envoyer des rapports sur les activités de la Ligue aux journaux anglais neutres. 3) En parlant d'une dame dans un rapport, toujours indiquer l'initiale du mari avec le petit nom entre parenthèse si nécessaire. Ceci est à la demande du rédacteur du journal **La Liberté et le Patriote.**

Comité d'action sociale — 1) Vue la récente controverse au sujet des enfants du "Child's Welfare" qu'on s'efforce davantage de se renseigner sur le programme "Parent d'adoption", afin d'éveiller chez les membres une plus grande compréhension de l'importance d'accepter de ces enfants charitablement et même en se sacrifiant, car un bon nombre sont catholiques de naissance. 2) Qu'on s'intéresse un peu plus à la salle St-Amant pour enfants retardés et à l'Association canadienne pour la santé mentale.

Comité des formules de rapport — On recommande que la lettre en tête accompagnant les formules de rapport annuel, soit lue en réunion générale afin que toutes soient au courant.

Comité de radio, de télévision et du film — Que les présidentes de ce comité dans chaque section s'occupent de promouvoir l'intérêt aux postes de radio et de télévision françaises par tous les moyens.

Voeux de Son Excellence

M. l'abbé Léo Beaulieu, directeur diocésain de l'Action catholique, qui donna généreusement de son temps pour appuyer la Ligue, apporta les hommages de Son Exc. Mgr M. Baudoux. "Il a connaissance de toutes nos décisions et s'y intéresse. Les talents humains, si on les met au service de l'Eglise, peuvent contribuer à des résultats apostoliques très grands". Il remercia la paroisse hôtesse pour son chaleureux accueil et son esprit d'initiative. Enfin il encouragea les membres à avoir un grand esprit de charité envers les autres Ligues qui fonctionnent comme la Ligue française au Manitoba.

Après une pause café, ce fut le colloque au sujet du fonctionnement de la Ligue appuyant sur l'étude des formules de rapports annuels. Cette session fut très profitable pour l'assemblée qui s'était divisée en cinq groupes dirigés par MM. les abbés B. Bélanger, L. Beaulieu et H. Perron, Mme A. Jutras et Mlle H. Blais.

Avant l'ajournement de la réunion, l'aumônier diocésain, M. l'abbé Bélanger, rappela que la recommandation de la présidente diocésaine était capitale au bon fonctionnement de la Ligue: l'étude des Statuts et Règlements. Il insista fortement pour que la présidente de chaque comité permanent se familiarise immédiatement avec les formules de rapports annuels afin d'assurer un travail constant de tous les comités tout au long de l'année. Si nous voulons que la Ligue prenne de l'ampleur dans chacune de nos sections, il faut absolument que le comité de recrutement et de publicité se mette à l'oeuvre dès les premières semaines de l'année fiscale. Le conseil diocésain est toujours disposé à fournir de l'aide aux sections paroissiales.

Ensuite on se rendit en l'église Sts-Martyrs-Canadiens pour la messe célébrée par M. l'abbé L. Beaulieu. La rencontre se termina par un grand banquet à l'hôtel Niakwa, qui fut présidé par Mme Roger Vadeboncoeur, présidente de la paroisse hôtesse. Un bon nombre de convives s'étaient rendus.

Son Hon. le maire Joseph-P. Guay apporta les souhaits de la ville et remercia la Ligue de l'invitation au banquet pour lui et son épouse. Il mentionna que la Ligue est une force puissante pour notre Eglise, notre ville et notre langue. Il félicita les dames d'avoir eu l'initiative de partir une Ligue française dans le diocèse de St-Boniface.

Pacem in Terris

Mgr Joseph Bellavance, P.D., de Pine Falls, conférencier invité, parla sur le thème de la rencontre: "Pacem in Terris". Voici quelques points saillants de sa conférence:

Il rappela différentes étapes de la vie du Pontife qui incitèrent celui-ci à rédiger l'encyclique "Pacem in Terris". Durant toute sa vie de prêtre, d'évêque et de pape, il a fait preuve d'un grand désir de rechercher la paix dans le monde. Le pape veut une vraie paix dans la vérité, la justice, la charité et la liberté.

Cette encyclique est vue comme un acte de foi capable de déclencher l'enthousiasme, de dissiper les incertitudes et les craintes et de stimuler une fructueuse solidarité qui coordonnera tous les efforts vers des objectifs mutuels, positifs et nobles. La sorte de paix que le pape veut est une paix de la liberté, une paix qui n'humilie personne et laisse à chaque nation la responsabilité de sa destinée.

"Pacem in Terris", il ne faut pas s'en surprendre, apparait aux yeux de tous, catholiques ou membres d'autres religions, croyants ou agnostiques, comme un document rempli de bon sens et d'à-propos.

Ce qui est remarquable dans cette encyclique c'est la façon objective avec laquelle le Saint-Père aborde la situation présente. Les travailleurs veulent être considérés comme des personnes humaines. La femme tend à obtenir sa place dans la vie publique; elle ne veut pas être considérée comme un instrument, mais comme une personne aussi bien au foyer que dans la vie publique.

Soulignons le modernisme du Pape de la paix face à la situation féminine dans le monde. Son encyclique sera la base d'une revalorisation de la femme dans le monde, d'une conception élargie de sa mission, car tous les humains, les femmes comme les hommes et à n'importe quel échelon ont un devoir à remplir afin que le monde vive en paix.

En terminant sa conférence, Mgr Bellavance disait que tous devraient lire cette encyclique. Elle est écrite dans un langage courant. Il fit remarquer que le dernier paragraphe de l'encyclique est comme le testament spirituel du Pape.

Mme A. Jutras, de Letellier, donna l'appréciation de la journée en termes très fleuris et précis.

Nouvel exécutif

L'exécutif diocésain pour l'année fiscale 1963-64 est comme suit: aumônier, M. l'abbé B. Bélanger; présidente, Mlle H. Blais; vice-présidentes, Mmes A. Jutras, M. Fenez et H. Philippot; secrétaire, Mme G. Rajotte; trésorière, Mme A. Normandeau; conseillères, Mmes D. Fortier, S. Desrosiers et Mlle C. Caron.

Les présidentes de comités permanents sont: spiritualité, Mme Philippot; éducation, Mme Fortier; législation et organisation, Mme Jutras; presse, Mlle Blais; action sociale et immigration, Mme Desrosiers; résolutions et formules de rapports, Mlle Caron; finance, Mme Normandeau; distribution, radio, télévision et films, Mme Fenez.

Vouloir ce que Dieu veut, c'est être fort; ne vouloir que ce que Dieu veut, c'est être libre; être libre et être fort, c'est être capable de tout. — Mgr GAY.

La Saint Jean-Baptiste à La Broquerie

LA BROQUERIE — On a maintes fois cité la paroisse de La Broquerie comme un des foyers les plus vivants de la langue française au Manitoba. Pour plus d'une raison, les paroissiens ont le devoir de travailler à tenir bien haut ce flambeau de vitalité française et catholique.

Parlant de la Conférence sur la Langue française au Canada de J.-P. Tardivel, M. Alphonse Leclaire disait déjà en 1901: "La lecture attentive de cette conférence terminée, le cri qui s'échappera de la poitrine de tout vrai Canadien sera, sans aucun doute, celui-ci: Que les Canadiens ont raison d'être fiers de leur origine, de leur nationalité, de leur langue!"

Puis, expliquant la raison qui lui avait fait entreprendre la publication de cette conférence, M. Leclaire ajoutait: "Notre motif dominant en cette entreprise, c'est le motif religieux qu'un vrai Canadien ne doit jamais séparer du motif national. Certes nous avons bien des raisons d'aimer et de chérir notre belle langue; mais, entre autres et surtout, nous avons celle-ci, savoir: que pour les Canadien français comme pour tout le peuple catholique, du reste, la langue maternelle est invariablement le meilleur véhicule des premiers enseignements de la Foi que nous devons à nos bonnes mères et à nos dévoués curés. C'est elle qui nous aide le mieux à conserver les précieuses traditions de la famille chrétienne; toujours, dans le cours de la vie, elle arrive à nos oreilles comme tout imprégnée de l'esprit chrétien et chargée pour ainsi dire des plus doux et des plus touchants souvenirs de l'enfance. Sa puissance sur une âme bien née ne le cède en rien à celle d'une mélodie sacrée".

Mgr l'Evêque de Trois-Rivières affirmait à la même occasion: "Pourrions-nous oublier qu'à notre langue, de même qu'à notre religion, se rattachent nos destinées comme peuple?"

De son côté, Tardivel disait: "La langue française, c'est notre drapeau national. C'est elle qui fait que nous sommes une nation distincte sur cette terre d'Amérique, et que l'hérésie a si peu de prise sur nous.

"Ne mettons jamais notre drapeau en poche. (Puis il terminait ainsi sa magnifique conférence) . . . si la divine Providence a implanté la langue française en Amérique, c'est pour qu'elle y reste, pour qu'elle s'y développe, qu'elle y remplisse son rôle et atteigne à de hautes destinées."

Par ailleurs, nous trouvons dans cette conférence sur la langue française au Canada ce mot du général Murray: "Si jamais ce peuple émigrait, ce serait une perte irréparable pour l'empire".

De même que ces paroles de Lord Dufferin, gouverneur général du Canada, 1872-1878: "Mon plus ardent désir pour cette province (de Québec) a toujours été de voir sa population française jouer au Canada le rôle si admirable rempli par la France en Europe. Arrachez de l'histoire de l'Europe les pages brillantes qui rappellent les exploits de la France; retranchez du trésor de la civilisation européenne la part que la France y a apportée, et quel vide énorme n'aurez-vous pas!"

En voilà assez, croyons-nous, pour justifier la dévotion des Canadiens français envers leur langue maternelle. Et peut-il y avoir occasion plus belle pour la manifester qu'en ce jour de la fête patronale de la St-Jean-Baptiste, l'intrépide Précurseur qui n'a pas craint de se faire trancher la tête pour défendre la doctrine du Christ.

Aussi les paroissiens de La Broquerie invitent tous leurs amis de St-Boniface, du Sacré-Coeur et autres paroisses manitobaines de se joindre à eux pour cette célébration de dimanche prochain.

Profitons de l'occasion pour annoncer que le Cercle local de la Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie a bien voulu accepter de seconder l'initiative d'un groupe de paroissiens qui rêvent depuis longtemps d'écrire l'histoire locale. A cet effet une journée intéressante où seront illustrées de très belles pages de la petite histoire de St-Joachim de La Broquerie sera organisée probablement vers la fin d'août afin de bénéficier de l'aide si appréciable des écoliers en vacances.

De plus amples informations à ce sujet seront publiées dans des chroniques subséquentes. En attendant, ceux qui auraient des notes, photos ou documents historiques sont invités à entrer en communication avec Mlle Marie-Louise Boily.

Voici le programme de la journée du dimanche 23 juin, à La Broquerie: à 11 h. a.m., messe en parties par la chorale de la paroisse; défilé des automobiles décorées pour la circonstance; diner champêtre, chacun apporte son panier; courses, parties de balle molle et balle dure, jeux et divertissements; restaurant sur le terrain du pique-nique.

La parade réserve des surprises. On permettra seulement de signaler le petit homme aux boucles blondes revêtu d'une mante pourpre sur laquelle tranche gracieusement le lainage blanc du petit mouton. Le petit saint Jean-Baptiste tenant haute sa fine croix de bois étandard de notre Foi.

Enfin, à tous et à toutes la plus cordiale bienvenue le dimanche 23 juin pour la messe de 11 h. et le programme de la journée à La Broquerie.

Ste-Agathe

Le club 4-H

Le 14 juin, le club 4-H de Ste-Agathe tenait sa 6e assemblée mensuelle de l'année dans l'auditorium de l'Institut Collégial. La présidente, Lucette Lemoine, appela les membres à l'ordre pour réciter la devise et chanter l'"O Canada".

Mlle Sharon Parker, secrétaire, lut les minutes de la dernière assemblée. La question urgente des uniformes pour les expositions fut chaudement discutée. On décida de la référer aux parents et tous furent d'accord pour faire confiance à quelques bonnes mamans qui feront sous peu le choix judicieux et procureront aux membres le costume si important pour faire valoir le club aux expositions de l'été. La première du genre aura lieu le 29 juin.

Le programme récréatif de la soirée mit en vedette, au piano, Gérald Lapointe et Suzanne Nolette. Puis Sharon et Denise Parker exécutèrent une jolie chanson accompagnées au piano par Lucette Lemoine. Aline Dorge et Michelle Brisson firent de même, accompagnées par Paulette Dorge. Comme dernier morceau, Pierre Beaudoin dirigea l'auditoire pour chanter ensemble "Frère Jacques" et "Alouette".

Tirage

Afin de recueillir des fonds, les membres du club ont vendu des billets depuis quelques mois. Le temps était donc venu d'en faire le tirage. Les heureux gagnants furent M. Delmar Pierson, de Miami, Man., M. J. Kalinski, d'East Kildonan, M. Léon Morrissette, de St-Pierre, Mlle Henriette Ruest, institutrice, et MM. Auguste Gauthier et Hector Bahuaud. Les prix d'entrée furent gagnés par Mme Raymond Lapointe et Richard Lemoine.

Invité par la présidente, M. G. Therrien, agronome, adressa quelques mots à l'assemblée. Il annonça les dates des expositions auxquelles les membres devront prendre part, et ajouta qu'un délégué américain, M. Kent King, de Keorny, Nebraska, serait l'hôte de M. Andrew Blatta, chef du club local, du 17 au 24 juillet. Les membres, heureux de la nouvelle, félicitèrent M. Blatta et se proposent d'accueillir chaleureusement leur condisciple américain.

Soirée

Les nombreux parents et amis de M. Paul St-Onge et de Mlle Jeannette Bourbonnière se réunissaient à la salle paroissiale le 15 juin pour les honorer à l'occasion de leur prochain mariage.

St-Eustache

Remerciements

Mme Pierre Guay remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont rendu visite, apporté fleurs, fruits et cadeaux ou envoyé des cartes de bon rétablissement à l'occasion de son séjour d'un mois à l'hôpital général St-Boniface.

Correction des examens de français de l'AECFM



Le R. P. Louis Plamondon, S.J., fils de M. et Mme Achille Plamondon, d'Aubigny, sera ordonné prêtre le 20 juin à Montréal par Son Exc. Mgr V. Bélanger.

Après ses études au Collège de St-Boniface, le Père Plamondon est entré chez les Jésuites en 1950. Dès 1953, ses supérieurs l'envoyaient prendre une maitrise en anglais à l'Université de Montréal. Les années suivantes le trouvèrent à St-Louis, Missouri, où il obtint une licence en philosophie. Ensuite, le Père partit pour l'Ethiopie, où il se dévoua pendant trois ans à l'école Tafari Makonnen comme professeur d'anglais et directeur des activités sportives. De retour au Canada en 1959, il revint à son Alma mater comme professeur de langues et de science religieuse pendant un an. Il commençait, l'année suivante, ses études de théologie au Scolasticat de l'Immaculée Conception à Montréal.

Le Père L. Plamondon viendra célébrer sa première messe solennelle en l'église de St-Jean-Baptiste, sa paroisse natale, le 30 juin prochain.

A la suite de plusieurs remarques faites lors du congrès général de l'Association d'Education, nous craignions que la correction des 6,000 copies d'examens de français serait cette année une tâche interminable.

Il nous fait plaisir cependant d'annoncer que toutes les copies sont maintenant corrigées. Les résultats seront communiqués dans **La Liberté et le Patriote** de la semaine prochaine.

Cet énorme travail accompli en si peu de temps est dû à l'initiative de votre personnel enseignant surtout, et aussi à quelques personnalités qui, ayant à coeur d'aider la cause française par tous les moyens, ont gracieusement prêté main-forte.

Nous nous permettons de reproduire ici une lettre reçue de Soeur Anna Lussier, de Ste-Anne-des-Chênes, lettre qui se passe de commentaires.

Lettre de Sr Lussier

Puisse votre enthousiasme et votre beau geste, chers amis de Ste-Anne, se multiplier dans tous nos centres canadiens-français du Manitoba.

Ste-Anne-des-Chênes
Correction
de l'examen français

Notre travail de correction s'est fait en "vraie fraternité". Quarante-quatre instituteurs du district ont généreusement répondu à l'appel et se sont présentés avec un beau sourire.

Comment faire autrement quand on est sous la calme direction de Mlle Yolande Gendron dont le savoir-faire et le doigté sont connus de tous, ainsi que son aimable compagne, Mlle Jacqueline Gauthier.

L'exécutif de l'Association tient à féliciter hautement et remercier très sincèrement tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont aidé à la correction de cet exament de français.

Nos agapes fraternelles étaient rehaussées par la présence de notre bon curé, le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., du R. P. Gagnon, vicaire, ainsi que du Dr Doyle et Mme Doyle, de M. et Mme Roger Smith et de M. Joseph Desrosiers; ces trois derniers sont nos représentants comme membres de l'exécutif de l'Association d'Education. De les voir avec nous fut un grand honneur et un encouragement apprécié.

Les élèves de l'enseignement ménager, sous l'habile direction de Soeur Dolorès Lussier, ont gracieusement assumé les frais de la préparation et du service du succulent diner.

Souhaitons qu'une aussi agréable réunion se répète l'an prochain et pendant de nombreuses années à venir.

Merci cordial,

Sr Anna Lussier, S.G.M.

Le Pas

Décès

Le samedi 8 juin est décédée subitement à l'âge de 73 ans Mme Marguerite Sabbé, bien connue et très estimée dans la paroisse. Elle était membre de la Ligue des Femmes Catholiques.

Mme Sabbé naquit en Belgique et vint au Canada en 1920 pour s'installer d'abord à McCaig, Sask., avec sa famille, et en 1929 à Le Pas, où elle résidait depuis.

La défunte laisse dans le deuil son époux et six filles, Marie, Elsa, Godelieve, Elma, Elise et Germaine.

Le service funèbre fut chanté dans la cathédrale le mercredi 12 juin par le R. P. J. Chaput, O.M.I. Un grand nombre de parents et amis venus rendre un dernier hommage à la chère disparue remplissaient l'église. L'inhumation se fit au cimetière local.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Letellier

Réunion de la L.F.C.

Le 12 juin eut lieu l'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques avec 24 membres présents.

Mlle Mariette Jutras, présidente, ouvrit l'assemblée par la prière de la Ligue. Après le procès-verbal rendu par la secrétaire, Mme Eudore Cadieux, il y eut rapport des différents comités.

La présidente donna un résumé de la rencontre diocésaine, ce qui intéressa toutes les dames.

Il fut décidé que le deuxième dimanche de chaque mois il y aurait messe-communion pour les dames de la Ligue.

L'aumônier, M. l'abbé F. Fontaine, encouragea l'intronisation du Sacré-Coeur dans les familles pour le mois de juin.

Remerciements

Mlle Mariette Jutras remercie toutes celles qui se sont dévouées pour faire de leur thé un réel succès.

Haywood

Mme Philippe de Rocquigny a la visite de son frère, M. Jacques de Moissac, de St-Paul, Alta.

Diane Lambert et Michel Tarko sont tous deux patients à l'hôpital des enfants de Winnipeg.

M. Arthur Rouire est de retour après avoir été plus d'un mois à l'hôpital général St-Boniface, où il a subi une grave opération. Il est en convalescence chez sa fille, Angèle (Mme Amédée Picton).

Le samedi 15 juin, les parents et amis de Mlle Odile Fay se rendirent à Winnipeg à l'occasion de son mariage à M. George Bradley, de St-Vital. Les heureux époux sont partis en voyage de noces à Toronto et Niagara Falls.

Ste-Anne-des-Chênes

Voici quelques résultats du concours de catéchisme du mois de juin des élèves de l'école consolidée de Ste-Anne.

Grade II: Yvette Morin, 97 pour cent, Jeanne Tougas, 97 et Gilberte Bohémier, 91.

Grade III: Gisèle Champagne, 92.

Grade IV: Janine Tougas, 96 et Lucien Chaput, 95.

Grade V: Raymond Théberge, 96.

Grade VI: Rosemary Doyle, 99.

Grade VII: Florence Fiola, 99, Rolande Côté, 99 et Yvonne Dufresne, 99.

Grade VIII: Cécile Dufresne, 94.

Voici les noms des élèves méritant de langue anglaise:

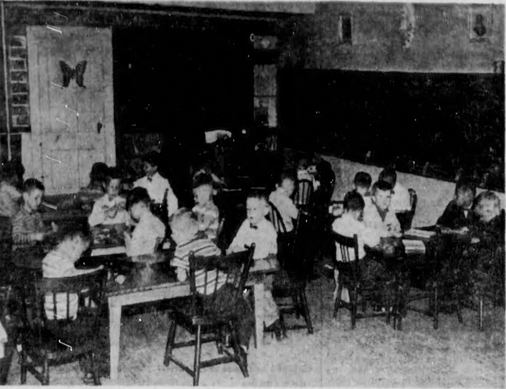
Grade II: Glenn Mourant, 90 pour cent.

Grade III: Nancy Dussesoy, 84.

Grade IV: Danny Leclair, 73.

Grade VI: Doris Leclair, 94.

Grade VII: Yvette Leclair, 92.



Faut-il blâmer le foyer ou l'école si les jeunes parlent moins (ou moins bien) le français au Manitoba? Pendant que les experts disputent cette question, plusieurs cherchent plutôt un remède prometteur: le jardin d'enfant qui fait le pont entre le foyer et l'école. Cur cette photo l'on voit une salle de classe exemplaire au Jardin d'enfants Langevin, à St-Boniface. L'article qui l'accompagne est le premier d'une série sur ce sujet.

Le jardin d'enfants fait le pont entre le foyer et l'école française

Un mouvement autocritique secoue actuellement nos institutions franco-manitobaines. C'est déjà bon signe! On s'inquiète, on se préoccupe de la place qu'occupe le français dans nos milieux. C'est l'éducation qui subit l'assaut le plus soutenu. Nos écoles sont l'objet d'études approfondies afin de déterminer comment elles pourraient transmettre de façon plus intégrale la culture française à notre jeunesse.

Les constatations s'amoncellent nombreuses et variées. Et voilà qu'émerge un courant d'idées pour le moins inattendu! C'est vers le jardin d'enfants que les responsables orientent leurs espoirs. Jusqu'ici ce moyen de formation a été relégué dans la pénombre. Maintenant les experts conviennent que le jardin d'enfants serait le remède à l'hémorragie, qui ne cesse de décimer nos rangs. Ce serait la transfusion qui permettrait à notre groupe ethnique de recouvrer sa constitution robuste.

Ceux qui s'y connaissent sont conscients de la nécessité de remonter à la source pour déloger le mal. L'idéal serait que tous les enfants d'extraction française apprennent au foyer la langue maternelle. Malheureusement cette situation fait souvent défaut. Plusieurs parents, par mollesse, négligent de partager cette richesse avec leurs enfants. D'autres multiplient leurs efforts pour conserver la langue au foyer, mais leurs efforts sont contrecarrés par l'ambiance du milieu.

Le jardin d'enfants semble tout indiqué pour suppléer à la déficience dans l'un et l'autre cas pourvu évidemment que l'enseignement se fasse totalement en français. A l'heure actuelle, on le sait, le commençant se présente au grade un avec de très maigres connaissances du français. Si ce même enfant assistait au jardin d'enfants, il possèderait à son entrée à l'école élémentaire, une base beaucoup plus solide, sur laquelle les éducateurs pourraient bâtir. Ainsi disparaîtrait la situation ironique où l'institutrice éprouve beaucoup de difficulté à faire démarrer l'élève dans sa propre langue.

Il faut se rendre sur les lieux pour juger du travail qui s'accomplit aux jardins d'enfants. Les jardins d'enfants destinés à notre population pré-scolaire ne sont pas nombreux à St-Boniface et Winnipeg. Leurs cadres sont très variables.

Celui que dirige Mlle Couture sur la rue Jeanne d'Arc compte présentement vingt-trois élèves. Elle les reçoit en trois groupes et consacre une heure par jour à chaque groupe. Elle accepte les enfants de cinq ans. Son travail auprès d'eux équivaut à une préparation à la première année de classe. Elle les familiarise avec le catéchisme, le calcul, le dessin et l'écriture.

Selon Mlle Couture, les petits acquièrent de bonnes habitudes au jardin d'enfants. Ils deviennent plus indépendants. Les petites tâches, qu'on leur confie, développent en eux un sens de responsabilité. Ils apprennent à se revêtir eux-mêmes de leur manteau et de leurs bottes. Leur habileté manuelle se développe puisqu'ils doivent apprendre à se servir de crayons, de ciseaux, etc.

Mlle Couture se dévoue pour les tout petits depuis nombre d'années. Elle parle en toute connaissance de cause des différents motifs, qu'ont les parents, qui lui confient leur enfant. Quelquefois les enfants apprennent lentement et les parents désirent leur donner l'occasion de s'épanouir. D'autres parents ne semblent pas savoir comment s'y prendre pour développer les aptitudes de l'enfant. D'autres, enfin, veulent faire bénéficier leur enfant des avantages, qu'offrent un jardin d'enfants.

Mlle Couture voulut bien exprimer son point de vue sur l'aspect linguistique de son travail. Les enfants, qui fréquentent son jardin d'enfants, portent des noms français. Mais, parmi eux, certains ne savent aucunement le français. Pour développer leur vocabulaire elle s'ingénie à les faire participer à différents jeux et les encourage à causer en français.

Le Jardin Langevin, sous la direction des Soeurs Oblates de Marie Immaculée, n'est pas destiné exclusivement aux enfants d'âge pré-scolaire. Cet établissement sur la rue Masson est une excellente maison de formation qui existe depuis 1928. On y reçoit les garçons des grades 1 à 6, mais en plus le Jardin a une section maternelle, qui consiste en une classe dite "préparatoire" à laquelle assistent des garçons de quatre ans et demi et de cinq ans. Cette classe avait été discontinuée mais fut rétablie il y a six ans. Cette année le local dont dispose la classe maternelle permet une inscription de vingt-trois petits garçons.

Les enfants, qui fréquentent cette classe préparatoire, sont en classe de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 1 h. 30 à 3 h. 30. Ils prennent le dîner à l'école. Ils ont congé les après-midi du mardi et du jeudi.

Soeur Camille-de-Lellis est l'institutrice qui a charge de ces petits. Elle s'entend fort bien dans la musique et ses bambins ont durant l'année fait de magnifique progrès dans le chant. Les enfants, malgré leur jeune âge, manifestent un grand désir d'apprendre. On s'efforce de leur donner une formation chrétienne. On développe leurs talents par divers moyens tels que jeux, images et chants.

Soeur Marie-Arthur, directrice du Jardin Langevin, souligna la bonne volonté des parents. Les motifs, qui les poussent à inscrire leur enfant à l'année préparatoire, sont de leur faire apprendre le français et de leur faire donner une bonne préparation à l'école. Ils ne sont pas déçus. L'institutrice de la première année reconnait ceux qui ont fait le cours préparatoire.

Soeur Marie-Arthur révéla un aspect de procédure très pertinent. Elle exige que les parents, qui veulent inscrire leur enfant à la maternelle consentent à ce que toutes les activités de la classe se poursuivent en français. Les parents acquiescent favorablement à ce règlement. Ce facteur est de nature à encourager ceux qui considèrent le jardin d'enfants comme un remède au mal qui nous mine.

On se rend compte du rôle salvateur que pourraient jouer les jardins d'enfants quand on voit sur-le-champ le travail qui se fait et quand on cause avec les préposés des buts qu'ils poursuivent. Le petit monde découvre au jardin d'enfants les charmes de la langue française par les récitations, les chants et les jeux adaptés à leur âge. En découvrant sa beauté il se sent attiré vers elle et désire s'y attacher. Il est heureux d'apprendre une langue qui répond positivement à son besoin affectif.

• • •

Des articles subséquents vous informeront de ce qui se fait dans d'autres jardins d'enfants. Le prochain article de cette série portera sur l'oeuvre de Mme Eugène Ragot, directrice émérite des Heures Claires à St-Boniface.

Lucile FREYNET.

AVIS

NDLR — A la suite de beaucoup de demandes nous continuerons la semaine prochaine la publication de réponses à notre consultation populaire la Chronique Paroissiale.

L'exposition Rivière-Rouge s'ouvre aujourd'hui

L'exposition annuelle connue sous le nom de "Red River Ex" débute ce soir. La journée de lundi 24 juin a été officiellement consacrée aux colons de la Rivière Rouge. "Nous espérons", a dit le Dr Keith Routley, vice-président chargé des journées spéciales, "qu'en recréant l'atmosphère des premiers jours de la colonie, nous rendrons les citoyens plus conscients de l'héritage que leur a légué le passé".

A la cérémonie d'ouverture officielle de l'exposition qui aura lieu ce soir, 21 juin, à 8 h. 45, prendront part active l'hon. Harry Hays, ministre fédéral de l'Agriculture, l'hon. George Hutton, ministre provincial de l'Agriculture, ainsi que M. C. Croft, président de la "Red River Ex".

Caisses Populaires françaises au 31 décembre 1962 — Annexe "10"

	Année	Familles	Membres	Capital	Epargne	Fonds de réserve	Prêts	Placements	Encaisse	Actif	Moy de cap. social par mbrs	% prêts actifs
St-Malo	1937	178	743	$164,650	$118,567	$ 4,618	$144,062	$ 97,660	$ 29,822	$294,142	222	49
Lorette	1938	178	430	202,250	60,416	9,245	248,174	13,640	29,506	301,954	470	82
St-Pierre	1938	249	677	275,437	20,920	18,123	259,082	22,238	34,537	327,680	407	79
St-Boniface	1938	1836	2000	708,943	135,030	27,537	662,244	202,015	9,297	942,412	354	70
La Broquerie	1938	180	533	114,382	39,151	5,413	157,766	500	14,363	183,511	215	86
St-Joseph	1938	71	208	80,771	31,674	2,973	92,848	1,000	31,255	125,447	388	74
St-Léon	1939	90	158	39,477	38,022	1,421	64,667	6,000	9,642	80,577	250	80
Ste-Anne-des-Chênes	1939	201	620	144,280	130,863	7,709	257,405	12,984	38,017	313,785	233	82
Ste-Elisabeth	1939	50	53	16,212	2,166	881	18,065	380	1,806	20,769	306	87
Notre-Dame-de-Lourdes	1940	237	695	225,934	480,156	15,123	340,356	275,129	110,365	744,222	325	46
St-Jean-Baptiste	1941	198	660	426,314	65,211	19,006	385,629	51,333	80,026	524,274	646	74
St-Adolphe	1941	89	292	69,841	66,556	3,415	71,360	30,000	40,489	142,222	239	50
Haywood	1941	129	302	70,840	41,095	3,071	85,933	1,010	30,863	118,060	235	73
Laurier	1941	118	352	117,945	15,975	5,802	132,547	628	11,430	145,064	335	91
St-François-Xavier	1942	82	163	28,477	1,909	1,959	29,054	605	4,095	33,754	175	86
Elie	1942	86	420	153,550	56,657	5,426	118,839	47,116	52,759	222,412	366	54
Mariapolis	1942	171	374	118,064	112,346	5,009	175,761	30,896	34,700	241,425	316	73
St-Labre	1942	24	62	2,201	3,309	1,036	4,461	801	1,472	6,734	36	66
Ste-Rose-du-Lac	1942	240	350	87,894	17,021	4,093	99,357	5,310	11,547	116,510	251	85
St-Norbert	1943	197	236	77,649	2,944	3,050	79,689	1,010	7,900	88,829	329	90
Ste-Agathe	1943	103	369	149,762	79,866	5,418	149,060	37,555	39,064	240,739	406	62
Richer	1943	118	189	24,507	21,791	2,721	51,603	2,110	4,428	58,263	130	89
Dunrea	1943	117	134	41,893	12,346	4,338	45,591	9,047	4,750	60,071	313	76
South Junction	1943	30	108	16,432	2,277	1,632	13,737	3,423	3,249	20,921	152	66
St-Georges	1944	90	243	44,669	11,583	3,247	48,477	1,600	7,935	61,647	184	79
Ste-Amélie	1944	71	235	49,729	7,053	1,978	54,896	6,010	5,294	66,276	212	83
Ile-de-Chênes	1945	115	270	122,840	37,750	3,931	112,502	10,000	38,107	169,495	455	66
Letellier	1945	94	281	154,356	55,418	3,825	153,706	20,000	37,433	218,447	549	70
Otterburne	1945	66	178	56,082	48,833	3,101	97,593	3,000	14,052	118,326	315	82
St-Lazare	1947	145	143	23,465	7,057	1,143	20,770	500	10,805	32,430	164	64
St-Emile	1950	141	77	5,683	25	....	5,313	5	423	5,742	74	93
La Salle	1953	76	223	83,279	10,672	2,743	75,049	5,005	12,536	99,441	373	75
Bruxelles	1954	50	90	20,164	5,512	448	21,515	524	4,881	26,920	224	80
St-Claude	1955	253	602	410,342	122,194	12,025	429,651	70,005	57,857	563,994	682	76
Sacré-Coeur	1958	650	195	50,193	195	809	41,262	9,000	1,846	52,502	257	79
Ste-Geneviève	1958	55	142	10,311	1,517	255	11,480	6	1,632	13,282	73	86
Précieux-Sang	1958	434	268	49,392	9,359	1,175	69,626	1,000	3,417	74,600	184	93
Ste-Marie	1960	146	55	6,382	666	98	6,829	5	1,301	8,242	116	83
Aubigny	1961	75	167	68,686	18,251	672	37,769	10	19,583	89,540	411	42
La Familiale	1961	1836	118	11,801	758	100	16,482	15	491	17,152	100	96
Notre-Dame-de-l'Assomption	1961	135	61	8,888	957	62	8,994	150	881	10,080	146	89
Sts-Martyrs-Canadiens	1961	215	67	11,717	9,994	92	13,007	5,010	3,842	22,101	175	59
Caritas	1962	—	25	6,609	15	25	3,477	168	3,005	6,650	264	52
		7,783	13,568									

Journée mémorable à Ste-Anne-des-Chênes

STE-ANNE-DES-CHENES — La paroisse verra, dimanche prochain, une ordination. Plusieurs enfants de Ste-Anne ont déjà accédé au sacerdoce et l'un ou l'autre dans l'église même de leur baptême. Malgré cela, la prochaine cérémonie sera mémorable, du fait qu'elle donnera aux Rédemptoristes canadiens-français leur premier prêtre dans l'Ouest. On a pensé que l'occasion appelait un bref regard rétrospectif sur l'histoire de ces religieux au Manitoba.

La Congrégation du Très Saint Rédempteur, selon son appellation officielle, doit son origine à saint Alphonse-Marie de Liguori, Docteur très zélé et patron reconnu des moralistes et des confesseurs. Il fonda son institut dans le royaume de Naples, en Italie, en 1732, pour subvenir au bien spirituel des âmes les plus abandonnées, mais dès lors il entrevoyait son établissement en Amérique.

Chaque famille religieuse, a-t-on dit, reproduit une caractéristique de l'Eglise du Christ et les Rédemptoristes rappellent la difficulté de fondation. On ne s'en étonnera guère si on se rappelle que l'institut était fondé au temps où la régale dominait, arrachant au Pape la suppression des Jésuites. Voilà pourquoi, lors de son centenaire, la congrégation ne comptait que 31 maisons et 500 membres environ. Mais cette année-là même elle prenait racine aux Etats-Unis. Or, en 1932, ces mêmes chiffres exprimaient l'état de la seule province de Baltimore et tout l'institut comptait 364 maisons et 6,240 sujets. En 1963, l'Annuaire pontifical inscrivit 9,300 Rédemptoristes.

Entretemps, s'il est vrai que les Etats-Unis firent trois fondations au Canada, ce fut la Belgique qui devint responsable de l'expansion de l'institut en notre pays. Il n'y avait que trois maisons dans l'Est lorsque fut acceptée la fondation de Brandon en 1898. C'était alors un centre religieux très actif, où les Pères desservaient de nombreux postes, formant un tour d'horizon complet et dont plusieurs sont depuis devenus paroisses autonomes. A Brandon même, grâce surtout à des dons venus de Belgique, les Pères érigèrent la remarquable église de St-Augustin de Cantorbéry, un petit bijou gothique. Trois confrères au moins y ont laissé leurs os au milieu du peuple pour lequel ils se dévouèrent.

En 1911, la province canadienne devint indépendante de la Belgique, ce qui entraîna la séparation du groupe anglais d'avec le groupe français. Pour cette raison Brandon passa à la vice-province de Toronto, en même temps que Yorkton, fondé en 1904. En quittant Brandon, les Pères de langue française s'établirent d'abord à Fort Garry, mais comme l'ambiance anglaise de l'endroit ne pouvait que s'accroître par suite de l'élection de Winnipeg en archidiocèse en décembre 1915, les Pères revinrent dans St-Boniface, en acceptant la paroisse de Ste-Anne-des-Chênes. C'était en 1916, bientôt cinquante ans.

Les paroissiens se rappellent encore pour une raison ou pour une autre, plusieurs de ceux qui ont travaillé parmi eux. Le R. P. Trudel fut le premier curé et le seul jusqu'ici qui a laissé sa dépouille dans la terre manitobaine. Il fut remplacé par le Père Roberge, à la personnalité si caractéristique. Dès ce temps, le Père Laplante se livrait à la prédication et se gagnait à travers tout le Manitoba une réputation missionnaire dont les échos nous parviennent encore. C'est celui qui fut curé le plus longtemps à Ste-Anne et y fit le plus long séjour. C'est lui qui fit construire la salle paroissiale actuelle, dont on était si fier, et qui remplaçait l'ancien "kiosque", détruit par un incendie. C'est encore le P. Laplante qui avait lancé l'idée d'une Caisse populaire et l'avait fait mûrir par les cercles d'études, mais elle se fonda officiellement sous son successeur, le R. P. de l'Etoile, dont l'activité débordante fit éclore plusieurs autres coopératives. Les jeunes d'abord n'ont certainement pas oublié le vicaire du temps, aussi actif que son curé, le R. P. Blanchette.

Bien que jouant, par la nature même de leurs fonctions, un rôle plus effacé, certains Frères coadjuteurs ont tout de même laissé leur empreinte dans bien des souvenirs. Il doit y en avoir qui n'ont pas complètement oublié le cher Frère Charles, le bon serviteur des premiers temps dans le vieux presbytère. Mais il est une figure qui se détache en traits inoubliables et qui sourit dans toutes les mémoires; une figure qui respire la bonté, incapable de refuser un service, même au prix d'un fort dérangement; une figure imprimée dans les coeurs parce que tous furent obligés: le cher Frère Isidore. C'est lui qui fut le constructeur en chef de la salle paroissiale, c'est lui qui fut le sacristain fidèle durant vingt ans. Menuisier, plombier, électricien, imprimeur, il était de tous les métiers et excellait dans la plupart. Il achève de dépenser ses forces dans nos missions du Japon.

Mais Ste-Anne, à part d'être un presbytère, est aussi une résidence de missionnaires. A part le R. P. L. Laplante, déjà mentionné, il en est qui sont demeurés au Manitoba dix ans, tel le R. P. Aubin, et presque vingt ans, comme le Père Parent. En tout cas, il est bien peu de paroisses de langue française du Manitoba ou de la Saskatchewan qui n'aient suivi une ou plusieurs retraites sous la direction des fils de saint Alphonse. Rares sont aussi les communautés qui n'ont pas profité de leur ministère. La lointaine Alberta elle-même a entendu plus d'une fois leur appel à une vie plus chrétienne.

Même le peuple ukrainien a trouvé chez les Rédemptoristes canadiens-français de Ste-Anne un ami dans la personne du R. P. E. Tremblay. Encore actuellement il exerce son ministère sacerdotal dans un milieu ukrainien de la région de Saskatoon.

Depuis toujours les Rédemptoristes canadiens-français ont songé à se recruter dans l'Ouest. Le monastère de Ste-Anne en est une preuve tangible. Pourquoi avoir construit si grand, demande-t-on souvent. Précisément en vue d'un juvénat, i. e. pour le recrutement. Mais . . . Depuis l'arrivée des Pères dans la paroisse, plusieurs vocations sont sorties de Ste-Anne, tant chez les garçons que chez les filles et deux de nos frères coadjuteurs sont originaires de l'Ouest. Plusieurs jeunes ont fait même un séjour à notre juvénat de Ste-Anne-de-Beaupré, mais un seul a franchi tous les obstacles.

En sa personne voici que dimanche prochain Ste-Anne donnera aux Rédemptoristes canadiens-français leur premier prêtre dans l'Ouest. N'est-ce pas une date qui mérite d'être soulignée?

Signalons aussi qu'en même temps que le Frère A. Desautels, C.Ss.R., sera ordonné prêtre, le Frère I. Blanchette, O.M.I., un autre enfant de la paroisse, recevra le sous-diaconat. La prêtrise lui sera conférée au cours de l'hiver.

St-Georges

Baptême

Le 9 juin: Lise-Jeanne-Marie, fille de M. et Mme Florent Vincent, née le 30 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Paul Caya.

Astronautes demandés

WASHINGTON — Dix à 15 autres futurs astronautes américains doivent être recrutés cet été, a annoncé l'Administration nationale de l'espace et de l'aéronautique (NASA). Les conditions requises sont les suivantes: Adresser sa candidature avant le 1er juillet à minuit. Etre civils ou militaires de citoyenneté américaine. Etre né après le 30 juin 1929. Ne pas dépasser 5 pieds, 9 pouces, les navires spatiaux "Gemini" et "Apollo" devant être de taille limitée. La première équipe d'astronautes était forte de sept membres. Neuf autres candidats avaient été recrutés l'an dernier.

Saint-Labre

Visite pastorale

Le 5 juin, Son Exc. Mgr M. Baudoux conférait le sacrement de Confirmation à 32 enfants et deux adultes, Mmes Lucien Thomas et Claude Adams, lors de sa visite pastorale à St-Labre.

L'église était remplie de fidèles assemblés pour la circonstance. Les uns rencontraient leur évêque pour la première fois et les autres étaient heureux de le revoir.

La cérémonie terminée, les paroissiens eurent le bonheur de rencontrer personnellement Son Excellence, dont le sourire a visiblement conquis ces âmes qui n'oublieront pas le sens de cette journée.

Çà et là

Prompt retour à la santé au petit Rhéal Dubois qui a été patient à l'hôpital de Steinbach, et à M. Louis Labarre, bien connu à St-Labre et patient actuellement à l'hôpital général de Winnipeg.

Mme Louis Labarre, de Flin Flon, a visité sa mère, Mme Julien Gérardy.

M. et Mme Benoni Rondeau, de West Covina, Californie, sont actuellement en visite chez leur soeur, Mme Rémi André.

En Saskatchewan

M. Fleury de la Gorgendière, citoyen estimé, est décédé et inhumé à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — M. Hubert-Joseph-François de la Gorgendière mourait subitement le vendredi 7 juin; depuis longtemps il souffrait d'une maladie cardiaque.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé S. J. Raczinski, curé de la paroisse St. Mark, le mardi 11 juin, au milieu d'une grande foule de parents et amis venus rendre hommage à celui qui servit si bien le public dans l'exercice de ses fonctions. Les Chevaliers de Colomb formaient une garde d'honneur.

M Henri Paulhus dirigeait le choeur de chant de la paroisse, et l'organiste était Mme Simonne Ward. Les porteurs étaient MM. Jean Cuelenaere, Frank Dobson, Joe Wilgenhof, Frank Harris, Lew Adams, G. Hough et R. Caruthers. Mgr J.-A. Boucher, P.D., V.G., curé de la cathédrale du Sacré-Coeur, récita les dernières prières au cimetière auprès de la dépouille mortelle inhumée dans le lot familial.

M. de la Gorgendière vit le jour à Prince-Albert le 20 mai 1901 et y est demeuré jusqu'à sa mort.

Greffier du Bureau des Terres de la Couronne depuis 35 ans, M. de la Gorgendière devait prendre sa retraite à l'automne. Il était membre du 4e degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Ida Wortley; deux fils, Marcel, avocat à Regina, et Bryan, dans la Marine Royale canadienne, stationné à Halifax, N.-E.; deux frères, Alex., de Prince-Albert, et Robert, de Québec, et une petite-fille.

Le salon mortuaire MacKenzie était en charge des funérailles.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Bingo

Voici les noms des heureux gagnants du bingo du Club Kinsmen tenu sur le terrain de l'exhibition, le 8 juin, où 5,500 personnes s'étaient réunies. M. Raymond Le Corre, de cette ville, gagna le 1er prix, une Rambler 1963; M. Carl Perrin, de 71, 23e rue Est, décrocha une Ford; Peter Sklar, de Deer Ridge, gagna une Dodge 1963, et la Chevrolet 1963 alla à M. Ray Miners. Mme Ernest Paradis, de Duck Lake, reçut le $1,000, et M. William Grewcock, de la 40e rue Est, gagna le billet promissoire de $1,000 offert par la Chambre de Commerce.

La décoration des tombes

La décoration des tombes par les Vétérans de la Légion Royale Canadienne aura lieu le dimanche 23 juin au cimetière South Hill, à 2 h. p.m. Les membres et les vétérans sont priés de se rendre au local de la Légion pour 1 h. 30 p.m., d'où partira le défilé vers le cimetière.

A la réunion du 12 juin, un rapport sur le ralliement de la zone no 5, tenu à Lac La Ronge, fut présenté par le camarade S. Peet, l'un des 10 délégués qui assistaient à cette réunion. On annonça aussi que la souscription en faveur de l'ameublement d'une chambre du nouvel hôpital de la Ste-Famille avait dépassé la moitié de la somme requise à cet effet. La prochaine réunion aura lieu le 7 juillet.

Elections chez les Chevaliers de Colomb

Le mardi 11 juin, les officiers suivants furent élus pour le terme 1963-64: M. Bob Bundon, Grand Chevalier; M. G. Slater, Député Grand Chevalier, et M. Hector Yelle, chancelier. Les autres officiers sont les frères Armand Jutras, conseiller juridique, Peter Mahon, avocat, Henri Paulhus, secrétaire-archiviste, G. Pellegrini, trésorier, Art. Taylor, garde intérieur, et Richard Kinch, garde extérieur. Les syndics sont MM. B. J. Ingoldsky, Peter Kinch et C. Barzeele.

Il fut décidé de donner un pique-nique pour les membres et leurs familles, le 30 juin à leur camp d'été au Lac Christopher.

Çà et là

Mlle Alice Chester, de cette ville, est allée passer ses vacances à Minneapois, Minn. En route elle rendra visite à une amie à Winnipeg, Mme W. Valis (née Laura D'Amours), autrefois de Prince-Albert. A Minneapolis, elle visitera ses oncle et tante, M. et Mme T. A. Boright.

Autre décès

M. G. C. Powis succombait le 9 juin dans un hôpital local après quelques semaines de maladie seulement.

Travailleur infatigable, il fut longtemps secrétaire de la branche locale de la Légion Royale Canadienne, de même que secrétaire de la "Children's Aid Society", ainsi que des écoles publiques durant 24 ans, etc. Vétéran de la 1ère grande guerre, il était membre à vie de la branche locale no 2 de la Légion Canadienne.

M. Powis naquit à Kent, Angleterre. Il émigra au Canada en 1916 et résidait à Prince-Albert depuis 1923. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Rosalie Ellen; deux fils, Gordon-H., de Moose Jaw, et Philip, d'Arvida, Qué.; deux filles, Patricia (Mme G. B. Mathews), en Amérique du Sud, et Shirley (Mme J. B. Clarke), de Calgary, Alta; et 20 petits-enfants.


Ancienne église


Nouvelle église

Bénédiction de la nouvelle église à St-Lazare

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

ST-LAZARE — Le lundi 17 juin 1963 inscrit dans les annales de la paroisse de St-Lazare une autre journée mémorable. Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, vint alors bénir solennellement la nouvelle église "à la fois traditionnelle et très moderne" qui s'élève au centre du village, tout à côté de son aînée qui servait au culte depuis le 18 novembre 1923 et qui est désormais transformée en salle paroissiale.

La cérémonie de bénédiction commença à 11 h. a.m. Son Excellence était entourée d'une trentaine de membres du clergé et de quelque 60 enfants de choeur revêtus de leurs aubes de style monastique ornées du cordon blanc et d'une petite croix de bois. MM. les abbés G. Régnier, curé actuel, et U. Paquette, ancien curé, assistaient le célébrant durant la bénédiction. MM. les abbés U. Paquette et J. Bertrand, anciens curés, l'accompagnaient à l'autel durant la messe basse pontificale qui suivit la bénédiction. C'est M. l'abbé C.-A. Halpin, vice-chancelier, qui dirigeait les cérémonies. La chorale paroissiale reçut dans ses rangs, pour l'occasion, MM. les abbés J.-H. Larrabee, curé de Russell, et J.-Louis Caron, curé de Vassar.

Prêtres présents

Un grand nombre de prêtres avaient répondu à l'invitation de M. l'abbé G. Régnier, curé de St-Lazare, et prirent ainsi part aux grandes cérémonies de la bénédiction de la nouvelle église et au banquet qui suivit à la salle paroissiale. Ils constituaient une riche couronne sacerdotale autour de Son Excellence Mgr l'Archevêque, qu'accompagnait M. l'abbé Charles-A. Halpin, vice-chancelier du diocèse et maître de cérémonies.

Curés séculiers: MM. les abbés Z. A. J. Baczkowski (Dauphin), J.-L. Caron (Vassar, St-Boniface), M. J. Cooney (Brandon), H. Dansereau (San Clara), D.-J. Desjardins (McCreary), J. C. Dreher (Ste-Marie, Regina), J. H. Larrabee (Russell), R.-C. Lavoie (Laurier), J. K. McIsaac (recteur, cathédrale Ste-Marie, Winnipeg), U. Paquette (St-Eustache), J. Schreiber (Virden), J. J. Sieczkarski (Souris), L. Socinski (Neepawa) et C. Vachon (Dunrea).

Vicaires: MM. les abbés L. F. Bartley (Brandon), T. Hoeks (cathédrale St-Marie, Winnipeg), S. A. Jaworski (St-Jean-Cantius, Winnipeg) et A. J. Seaman (Notre-Dame-des-Victoires, Winnipeg).

Aumônier militaire: M. l'abbé J.-C. Mailloux (Camp Shilo).

Prêtre retiré: M. l'abbé J. Bertrand (St-Vital).

Oblats de Marie Immaculée: les RR. PP. J. Alarie (curé, Ste-Rose-du-Lac), R. Beaulieu (Birtle), R. Bédard, La Liberté et le Patriote, E. Dorge (missionnaire, Ste-Rose-du-Lac), J.-P. Isabelle (vicaire, Ste-Rose-du-Lac), J. Mendyka (curé, Rossburn) et M. Monforton (missionnaire, Birtle).

Deux ministres protestants, dans un véritable esprit d'oecuménisme, assistèrent aussi aux cérémonies liturgiques et au banquet: Rév. Hekma Hutcheson (United Church), de McAuley, et Rév. D. Bruce Cameron, étudiant à Winnipeg.

Mgr Flahiff

Mgr Flahiff parla paternellement aux centaines de personnes qui emplissaient la nef du nouveau temple, ajoutant à ses félicitations et conseils quelques notes historiques puisées dans les registres de la paroisse à la date du 18 novembre 1923, jour où son prédécesseur, Mgr Alfred-Arthur Sinnott, bénissait lui-même l'ancien temple. C'était alors "la nouvelle église" remplaçant l'édifice détruit de fond en comble le matin de la Pentecôte à 6 h. 55, le 20 mai 1923. (C'était de fait la troisième église de St-Lazare, car dès les débuts de la mission on avait d'abord construit une église "en rondins", puis une église de pierre.)

Le curé d'alors, M. l'abbé Edward J. Barton, réussit de justesse à sauver les saintes espèces, puis il appela les paroissiens à la rescousse. Les volontaires vidèrent littéralement l'église: les autels, les bancs, les statues, la table de communion, le confessionnal, le chemin de croix, même la vieille cloche consacrée en 1896 furent sauvés de l'incendie. Mais hélas! Ils ne purent descendre du jubé ni l'orgue ni les bancs, et tout ce que contenait la sacristie fut perdu: vases sacrés, ornements sacerdotaux, etc. Impossible donc d'avoir la messe paroissiale en ce dimanche tragique, mais le curé put emprunter quelques jours plus tard des ornements et des vases sacrés aux chapelles de Shilo et de Ste-Madeleine et célébrer de nouveau, au presbytère sur semaine, dans l'école du village le dimanche.

Reconstruction

Les paroissiens contribuèrent généreusement de leurs deniers et l'on put reconstruire presque immédiatement une église "à la structure de bois" sur fondation en béton, de 80 pieds par 34 pieds à l'extérieur. L'intérieur "bien éclairé et qui se prête tout à fait aux cérémonies religieuses" contenait une nef sans colonnes de 48 pieds, un choeur de 16 pieds, une sacristie attenante de 16 pieds, un jubé de 16 pieds pour les chantres au-dessus de l'entrée principale. Mgr Sinnott, qui vante le beau travail de l'ouvrier-entrepreneur Oscar Dupont, note qu'en plus des paroissiens et de fidèles venus d'Angusville, de Binscarth, de Birtle, etc., la municipalité d'Ellice s'était fait officiellement représenter par MM. Courtenay Wroth, maire, et James McLellan, conseiller. Après les cérémonies de bénédiction, Son Excellence reçut au presbytère une députation de paroissiens lui demandant "d'user de son influence pour amener dans la paroisse une communauté de Soeurs enseignantes". (Les Soeurs de la Présentation, de St-Hyacinthe, Qué., arriveront en 1930.)

(Les premiers registres paroissiaux de St-Lazare, de 1875 à 1915, furent brûlés dans l'incendie du presbytère, le 22 novembre 1915, note le curé Lalonde, qui précéda à St-Lazare le curé Barton. Les autres curés, depuis ce temps, ont été MM. les abbés Desmarais, Deschambault, Halde, Bertrand, Paquette et . . . Régnier.)

Torp petite . . .

Cette église de 1923, après 40 années de service, s'avérait trop petite pour une population de 170 familles ou de quelque 1,000 paroissiens. Mais les paroissiens actuels, dignes de leurs ancêtres, surent à leur tour faire preuve de générosité et d'esprit d'entreprise. Les membres des divers comités de perception, de construction, etc.; apportèrent avec enthousiasme leur concours au curé. Mgr Flahiff, après Mgr Pocock, montra un intérêt paternel et très pratique, accordant les permissions requises et aussi une aide financière plus qu'appréciable. L'architecte Roy Sellors, de Winnipeg, comprit les désirs du curé et des paroissiens et réalisa les plans d'une église "à la fois traditionnelle et moderne", car on voulait du moderne . . . qui ressemble à une vraie église. L'entrepreneur Ducharme et Associés et ses ouvriers firent diligence.

Et c'est ainsi que St-Lazare s'enorgueillit à bon droit de sa cinquième église, élevée au coût de $114,000 (non inclus les quelque $12,000 déjà dépensés pour l'ameublement: bancs, tapis du sanctuaire, nouveaux ornements, 60 soutanes neuves des enfants de choeur, etc.) et pouvant contenir 500 personnes dans sa nef, à laquelle s'ajoutent un ample jubé et une pouponnière. Ses dimensions imposantes (132 pieds de longueur, 50 pieds de largeur, 35 de hauteur) donnent un choeur apte aux solennelles cérémonies de la liturgie et une grande nef très brillamment éclairée, où nulle colonne ne vient obscurcir la vison de l'autel qui s'élève devant le grand mur de brique à fond blanc (de plâtre) étoilé. Un déambulatoire, de chaque côté de la nef, continue la grande entrée principale.

Quelques détails pratiques méritent une mention spéciale: les quatre salles de toilette seront particulièrement appréciées par les paroissiens venus de la campagne; sous le sanctuaire se trouvent une grande salle de réunion de 50 pieds par 20 pieds et, tout à côté, une salle plus petite où les enfants de choeur pourront déposer leurs vêtements.

Un joyau

En un mot, tout est simple, sobre, pratique. C'est un joyau que vantèrent tous les orateurs à la fin du grand banquet qui suivit les cérémonies de bénédiction et la messe célébrée par Son Excellence. Ce banquet eut lieu dans l'ancienne église de 1923, désormais transformée en salle paroissiale où plus de 200 convives prirent place autour de tables surchargées de victuailles appétissantes qu'avaient préparées dames et demoiselles de la paroisse, qui assurèrent aussi un service rapide et impeccable.

A la fin du repas, M. Paul-Emile Fouillard, maître de cérémonies à l'esprit finement aiguisé, présenta aux convives les 27 invités de la table d'honneur et invita ensuite un groupe d'orateurs à adresser la parole. Fait remarquable: les discours furent nombreux (au nombre de huit), mais tous relativement courts, même si l'on sut respecter le caractère bilingue de l'auditoire.

Le maire Arthur Fouillard, premier orateur, souhaita la bienvenue à tous les distingués visiteurs, se dit heureux d'avoir à ses côtés l'ancien curé U. Paquette qui lançait la campagne de souscription pour une nouvelle église il y a six ans, félicita le curé G. Régnier qui continua avec le même enthousiasme le travail entrepris, vanta la générosité de ses coparoissiens et, enfin, remercia Son Excellence d'avoir daigné venir bénir ce nouveau temple au cours d'augustes cérémonies.

M. l'abbé U. Paquette

M. l'abbé Ubald Paquette rappela avec émotion les grandes étapes qui précédèrent cette mémorable fête: l'étape de préparation matérielle et spirituelle qui manifesta tout ensemble la foi profonde, l'esprit communautaire et la générosité des paroissiens; l'étape des réalisations qui groupa autour du curé Régnier toutes les collaborations nécessaires; l'étape de la bénédiction au cours de laquelle Mgr Flahiff offrit le tout à Dieu dans l'acte suprême du culte. Il souhaita que cette dernière étape se prolonge indéfiniment, pour la plus grande gloire de Dieu et de St-Lazare.

Un autre ancien curé, M. l'abbé Jacques Bertrand, raconta quelques anecdotes des neuf années où il fut le pasteur d'une "paroisse belle, généreuse, pieuse" où "prime en tout le respect de l'autorité du prêtre". Il rappela aussi le souvenir de M. l'abbé Halde qui fut le grand responsable de la venue des religieuses à St-Lazare, félicita MM. les abbés Paquette et Régnier de leur oeuvre si magnifique et encouragea les paroissiens à répondre à l'appel de Son Excellence en "payant le plus tôt possible la dette encourue".

L'hon. R. Smellie, ministre des affaires municipales, après avoir transmis à tous les meilleurs voeux du premier ministre Roblin et de la province du Manitoba, suscita une grande émotion chez ses auditeurs en rappelant le souvenir du pape Jean XXIII: "Il fut aimé par tous parce qu'il avait un coeur profondément humain. Le monde est plus triste parce qu'il n'est plus. Hommes de toutes croyances, continuons son oeuvre dans un véritable esprit d'oecuménisme, ici au Manitoba".

M. Omer Chartier, grand chevalier du conseil local des Chevaliers de Colomb, accompagné du député grand chevalier Armand Guénette, offrit ensuite au curé un chèque de $500 pour l'église bénite le matin. Les Chevaliers de Colomb ont promis, dit-il, de verser la somme de $5,000. Ce deuxième chèque ($500) s'ajoute au premier de $1,000 déjà donné il y a quelque temps, et, assura le grand chevalier, les Chevaliers de Colomb sauront donner le reste avant trop longtemps.

M. R. Selby

M. Robert Selby, représentant de St-Lazare au sein de la commission de la grande division scolaire Birdtail, dit "merci" aux organisateurs de cette fête au nom de tous ceux qui, depuis quelques années, ont consacré tant de leur temps, de leurs talents, de leurs efforts pour doter la paroisse d'un si magnifique temple, digne de Dieu et de leur foi profonde.

Mgr Flahiff se dit heureux d'être à St-Lazare et spécialement, après les cérémonies liturgiques qui lui permirent de prier avec les fidèles dans leur nouvelle église, de participer à leurs agapes fraternelles dans l'ancienne église devenue la nouvelle salle paroissiale. Car, dit-il, Jésus n'a-t-il pas institué l'Eucharistie au cours d'un repas? Et ne faut-il pas, pour former une véritable communauté paroissiale, que les familles se réunissent aussi bien hors de l'église qu'à l'église? Mgr l'Archevêque remercia ensuite l'hon. Smellie et les non-catholiques, venus en assez grand nombre à ces fêtes de la bénédiction de l'église de St-Lazare, de vénérer de façon si touchante la mémoire de S. S. Jean XXIII et il leur promit que le feu de charité allumé par le Pape défunt ne s'éteindra plus ici-bas et nous donnera éventuellement un monde meilleur où nous deviendrons tous "plus amis en Dieu". Monseigneur continua en distribuant aux divers responsables de la construction du nouveau temple, individus et groupes, ses meilleures félicitations et ses profonds remerciements. Avec une petite pointe de malice, Mgr Flahiff rappela enfin que le maire Fouillard sut exercer "les pressions les plus gentillement fortes" pour s'assurer que je serais ici en ce 17 juin".

M. l'abbé G. Régnier, curé de St-Lazare, vint mettre fin à la série des discours en ajoutant son tribut de remerciement à Mgr Flahiff, qui manifesta son intérêt spécial envers St-Lazare par sa grande bonté à accorder les innombrables permissions requises; à tous les paroissiens "qui tous auraient dû être à cette table d'honneur, trop petite hélas!"; aux membres des divers comités; aux Dames Auxiliaires qui ont déjà versé plus de $4,500 et aux Chevaliers de Colomb qui viennent de contribuer leur deuxième chèque; à Mgr Pocock qui, alors archevêque de Winnipeg, donna la permission initiale qui déclencha tout le mouvement; à l'hon. Smellie qui venait de transmettre les voeux du premier ministre Roblin et de la province; au banquier présent à la table d'honneur qui devra être aussi patient que Mgr l'Archevêque, mais "nous paierons le plus rapidement possible"; à son père et à sa mère venus spécialement pour l'occasion, "et je souhaite que des jeunes gens de St-Lazare deviendront prêtres eux aussi et auront un jour la joie et l'honneur d'avoir à leur table leurs chers parents, après avoir reçu l'onction sacerdotale dans notre belle église des mains de Mgr l'Archevêque"; aux nombreux prêtres visiteurs venus s'assurer que St-Lazare possède vraiment la plus belle église du diocèse; aux ministres protestants présents en cette journée mémorable; et enfin, aux "apôtres géants" que furent MM. les abbés Halde, Bertrand et Paquette, ses prédécesseurs à St-Lazare. Vraiment, le jeune curé n'oublia personne dans ses remerciements.

Tableau d'honneur

Au cours de cette journée, les orateurs félicitèrent souvent les paroissiens qui, par leur générosité et leur coopération, ont favorisé la construction de la nouvelle église. Ces félicitations s'adressaient sans doute aux quelque 1,000 paroissiens individuellement, mais il convient de rappeler ici les noms des responsables qui travaillèrent au sein de divers comités.

Comité de construction: MM. Edmond Perreault, Jonas Boyer, Ernest Fouillard, Raoul Huberdeau, Hervé Plante, Antonio Deschambault, Arthur Chartier, Lazare Fouillard, Arthur Fouillard, Robert Selby, William Lépine, Théodore Dupont, Viateur Prescott et Louis Huberdeau.

Comité des Dames Auxiliaires: Mme Honoré Plante, présidente générale; Mlle Anna Deschambault, secrétaire générale; groupe des Dames "de la Côte": Mmes Raoul Huberdeau, présidente, Edmond Perreault, vice-présidente, Jean Chartier, secrétaire; groupe des Dames du Village: Mmes Redmond Bulger, présidente, Théodore Dupont, vice-présidente, Jérôme Tremblay, secrétaire; groupe des Dames de Victor et du District Sud: Mmes Gilles Bouchard, présidente, Raymond Dupont, vice-présidente, Pierre Lépine, secrétaire.

Comité de perception: MM. Arthur Fouillard, Robert Selby, Louis Huberdeau, Viateur Prescott, William Lépine, Arthur Chartier, Omer Chartier, Eugène Fouillard, Lazare Fouillard et Théodore Dupont.

Comité des fêtes de la bénédiction: MM. Omer Chartier, Eugène Simard, Denis Fouillard, Honoré Plante, Armand Guénette et Mme Hélène Juybrecht.

La fête est terminée. Les visiteurs venus de partout regagnent vite leurs régions respectives. Mais la population de St-Lazare gardera longtemps le souvenir de cette grande journée, et surtout elle viendra désormais prier avec ferveur et reconnaissance dans sa nouvelle église, "si belle et si pieuse", au dire d'un vieux paroissien.

M. et Mme Eugène Favreau, de Zenon Park, célèbrent leur 40e anniversaire de mariage

ZENON PARK — Le dimanche 19 mai, M. et Mme Eugène Favreau avaient le bonheur de célébrer leur 40e anniversaire de mariage, à leur foyer, entourés de leurs enfants, accompagnés de leurs époux et épouses, et de 26 de leurs 27 petits-enfants, de leurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs respectifs, tous de cette paroisse, à l'exception de leur fille, la Rév. Sr Rosanne, Soeur de la Charité d'Evron, d'Edmonton, Alta, en promenade dans sa famille au moment de cette fête, et Denis et sa famille, de Prince-Albert, venus pour l'occasion.

Un souper-buffet fut suivi d'un très joli programme, chants, musique, comédies et compliments appropriés, préparé par les enfants et gentiment interprété par les petits-enfants.

La Rév. Sr Rosanne se fit l'interprète de la famille et lut une adresse exprimant les sentiments et voeux de tous envers leurs bons parents. Denis était maître de cérémonies. Les héros de la fête reçurent des félicitations et meilleurs souhaits de toutes les personnes présentes et de jolis cadeaux, entre autres, un beau fauteuil de leurs enfants. M. l'abbé Roland Gaudet, curé, rehaussait de sa présence cette fête de famille.

Evénements mémorables

Le dimanche 12 mai marquait deux événements non moins mémorables, la première communion d'une trentaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, et la collation des diplômes de dix finissants de 12e année.

La messe célébrée à 10 h. 30 a.m. était aux intentions des finissants, Céline Lalonde, Denise Bernatchez, Shirley Courteau, Pauline St-Amand, Thérèse Rouleau, Denise Houle, Georges et René Moyen, Maurice April et Michel Favreau.

M. et Mme Omer Houle, de Arborfield, parents d'une des finissantes, servaient le diner aux héros du jour et à leur escorte, à leur foyer. Il y eut banquet préparé et servi par les Dames Auxiliaires le soir à la salle paroissiale pour les finissants, leur escorte, leurs parents, amis et invités d'honneur. A 7 h. 30 p.m. avait lieu la bénédiction du Très Saint Sacrement à l'église avec retour à la salle pour la remise des diplômes et la présentation d'un programme approprié. Le tout fut suivi d'une soirée dansante et d'un goûter.

Ça et là

M. et Mme Laurier McCrea sont allés reconduire Mme Maurice Lareau à Vancouver, où elle prenait l'avion le 2 avril pour aller rejoindre son mari à Diyarbakir, en Turquie.

Mmes Charles Hudon, Pierre Beaulieu et A. Lacroix allèrent Beaulieu et A. Lacroix allèrent à Prince-Albert pour affaires et y visitèrent des parents et amis, les 10 et 11 mai.

MM. et Mmes Denis Bachand et André Goyer et M. Paul Rancourt, de Prince George, C.-B., visitaient, dernièrement, Mme Dorothée Goyer, M. et Mme Albert Duperreault et leurs familles et autres parents.

MM. et Mmes Maurice et Roger Courteau, Mlle Shirley Courteau et M. Benoit Beaulieu se rendaient à Prince-Albert, le dimanche 5 mai, pour la collation du diplôme de Mlle Paulette Houle, à l'Académie de la Présentation de Marie.

MM. et Mmes Alex. April et Fernand Favreau, Miles Marie April et Roberta Favreau et M. Gary St-Amand se rendaient à l'Académie de Prince-Albert pour la collation du diplôme de Mlle Estelle Pelletier et visitaient M. et Mme Lucien Joubert, et à St-Louis, M. et Mme René Rabut, à l'occasion du mariage de leur nièce.

M. l'abbé Henri Renaud, de retour d'une année d'études à l'Université Laval de Québec, visitait récemment sa mère, Mme Louis Renaud, et ses frères et leurs familles.

Mme Albert Marchildon est de retour chez elle après une absence de plusieurs mois. Elle visita l'Est du pays et ses enfants et leurs familles à Toronto, Ont., Saskatoon et autres endroits.

MM. et Mmes Pierre et Olivier Beaulieu sont allés passer la longue fin de semaine à Estevan chez leur fils, frère et beau-frère, M. Bertrand Beaulieu, et sa famille.

MM. Charles Roy et Lawrence Wassill se sont rendus à Estevan pour assister au congrès des Chevaliers de Colomb.

M. l'abbé J. G. Lang, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, rendait visite à M. l'abbé R. Gaudet, le mois dernier.

M. l'abbé Roland Gaudet a visité plusieurs fois sa mère, Mme Lumina Gaudet, hospitalisée depuis trois mois à Saskatoon. Son état de santé s'améliore.

M. et Mme Marcel Hudon ont visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Julien Haudegand, et leur fils, à Humboldt.

Milles Georgette Hudon, de Saskatoon, Delphine Hudon et Jacqueline Fortier, de Prince-Albert, étaient en visite chez leurs parents respectifs, MM. et Mmes Charles Hudon et Jean Fortier; Mlle France Duperreault, du couvent de St-Louis, visitait ses grands-parents, M. et Mme L.-P. Hudon.

M. et Mme Théodule Lalonde et leurs enfants, M. et Mme Paul Fortier et M. Alex. April, se rendaient à Saskatoon, le samedi 27 avril pour assister au mariage de leur fils et frère, Claude, à Mlle Norma Wiebe. Le lundi 20 mai, M. et Mme Théodule Lalonde et leurs enfants, M. et Mme Jos. Bussière et Mme Alex. April retournaient au même endroit, où un autre fils de M. et Mme T. Lalonde, Julien, unissait sa destinée à celle de Mlle Janice Kilpatrick, en l'église St. Mary de Saskatoon.

M. et Mme François Boulet étaient chez des parents à Regina en fin de semaine du 25 mai. M. F. Boulet, principal de l'école de Zenon Park, s'est joint aux 26 élèves des 8e, 10e et 11e années qui s'étaient rendus à Regina en autobus conduit par M. Philippe Brisebois, et accompagné d'un professeur de l'école, M. Raymond Beaulieu, le samedi matin 25 mai et visitèrent, guidés par l'honorable Broklebank, les édifices du parlement, le poste de la Police Montée et autres endroits et sites d'intérêt éducatif et historique de la ville.

Deux nouvelles familles habitent maintenant au village: M. et Mme Ronald Brown et leurs deux enfants, de Bjorkdale, et M. et Mme George Wheinz et leurs sept enfants, de Brooksby. MM. Brown et Wheinz sont les employés de M. Freddie Lalonde.

St-Hubert

Dames d'Autel

Les Dames d'Autel ont tenu leur réunion le 5 juin, bien que sept membres seulement purent y assister. Néanmoins, le travail préparatoire au pique-nique fut fait. Mme P. Jordens fut la gagnante du prix d'assistance.

Toutes sont priées d'assister aux deux réunions conjointes spéciales du comité des Dames d'Autel, marguilliers d'église et Chevaliers de Colomb, en vue de l'organisation du pique-nique paroissial, le 30 juin.

Le thé des Dames d'Autel à l'hospice Jeanne-d'Arc dut être remis à plus tard à cause des pluies excessives.

Va-et-vient

M. et Mme A. Dumonceaux se rendirent à Radville assister aux funérailles de Mme Carles, soeur de Mme Dumonceaux.

M. et Mme R. Istace se rendirent à Regina le 9 juin, assister à la collation du diplôme de leur fille, Octavie, garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises. Mmes H. Brûlé et R. Paquin et M. Urbain Istace sont allés aussi à Regina pour les mêmes cérémonies.

M. et Mme Jean Decelles, de Shoal Lake, Man., ont visité leur parenté, il y a deux semaines.

M. et Mme P. Raivet, d'Oxbow, étaient en visite dans la paroisse, la semaine dernière.

M. Roland Gatin est de retour après dix mois passés dans l'Aviation canadienne à St-Jean, Qué., et à Clinton, Ont.

Mme M. Boutin et son fils, Jean, sont allés à Regina pour une fin de semaine.

M. et Mme A. Gatin, de Regina, étaient dans la paroisse, récemment.

Les journalistes visitaient l'enceinte du conclave

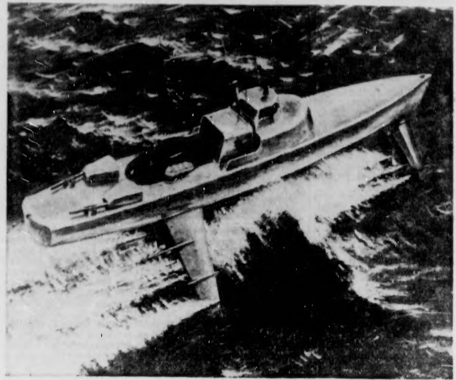
ROME — Par concession spéciale des membres du Sacré Collège, les journalistes et les photographes étaient admis à visiter l'enceinte du conclave dans la journée du 18 juin. Une concession analogue avait été faite pour la première fois en 1939. Lors du conclave de 1958 également, les journalistes avaient été admis à visiter en partie le conclave.

3ième DIM. APRÈS LA PENTECÔTE



Soyez humbles sous la main puissante de Dieu, pour qu'en son temps il vous relève. Jetez en lui tous vos soucis, puisque c'est lui qui prend soin de vous. (1 P. 5, 6-7)

Société Catholique de la Bible



Voici un sketch du prototype de l'hydroglisseur qui sera conçu et réalisé pour la Marine royale du Canada. On prévoit que la vitesse de cette embarcation de 150 pieds sera de 50 noeuds et plus. Ce projet est la conclusion de recherches intensives entreprises par le Conseil de recherches pour la défense visant à la création d'un véhicule relativement petit, rapide, peu onéreux et capable d'effectuer des opérations anti-sous-marines en haute mer. "De Havilland Aircraft of Canada" à Toronto, en est le principal entrepreneur; d'autres industries canadiennes contribuent également à la réalisation de ce projet.
(Photo Défense Nationale)

Vingt-cinq élèves de Mme G. Favreau offrent un récital à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Les élèves de Mme G. Favreau régalèrent leurs parents par un récital de musique qui eut lieu à la salle paroissiale St-Joseph, le dimanche après-midi 9 juin. Un programme intéressant et varié de solos et duos de piano, violon et accordéon fut présenté par les élèves. La petite Karen Zazubeck, au nom de tous les élèves, présenta à Mme Favreau un joli cadeau.

Les élèves suivants participèrent à ce concert: Karen et Randy Zazubeck, Gordon Marleau, Douglas Tucker, Debbie Achen, Wilda Garvin, Charmaine et Mary Ann Miller, Florette Poulin, Isabelle Deeks, Jackie et Sonja Ruznisky, Bobby Stefansky, Lynne et Gail Archibald, Brian et Donna Staszenski, Donna Simpson, Darlene LaRoche, Alice Gange, Lynn Brown, Cheryl Georget, Sharyn, Laurel et Joylyn Favreau. Sonia Sopatyk était absente.

Les invitées d'honneur étaient les Rév. Srs Brigid et Geneviève, ainsi que Mme Skinner, de Saskatoon. Un goûter fut servi à tous par Mmes Favreau et G. et R. Georget.

Le résultat de l'examen de théorie grade II, du Western Board of Music, est le suivant pour deux de ces élèves: Sharyn Favreau, 100 pour cent; Sonia Sopatyk, 98 pour cent.

Willow-Bunch

Funérailles

Le jeudi matin 6 juin eut lieu un service funèbre pour le repos de l'âme de Sa Sainteté le pape Jean XXIII.

M. Alex. Dauphinais, décédé subitement à Weyburn le 31 mai, à l'âge de 58 ans, est le frère de Mme Wallace Fitzpatrick, de Willow-Bunch. Les funérailles eurent lieu le 4 juin à Weyburn.

Mme Joseph Lambert, autrefois de cette paroisse, est décédée à l'hospice d'Edmonton, Alta, le 30 mai, à l'âge de 89 ans. La dépouille mortelle fut transportée à Maillardville, C.-B., où les funérailles eurent lieu le 3 juin dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. Elle fut inhumée près de son mari, décédé en octobre 1957.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Ernest, Alfred et Lionel; une fille, Regina; 19 petits-enfants et un beau-frère, M. Albert Lambert, de Willow-Bunch.

M. Eugène Boucher est décédé le vendredi 14 juin à l'âge de 74 ans, à l'hôpital local. Les funérailles eurent lieu le lundi matin 17 juin. D'autres détails paraîtront la semaine prochaine.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Procession

En la solennité de la Fête-Dieu, le dimanche soir 16 juin eut lieu une procession dans le village. Le reposoir fut érigé devant la résidence de M. le Dr André Lizaire. La température était idéale pour la cérémonie.

Ça et là

Les 14, 15 et 16 juin, une retraite fermée fut prêchée par le R. P. Albert Fournier, O.M.I., du collège de Gravelbourg. Une trentaine de Dames de Ste-Anne de la paroisse profitèrent de l'occasion pour y passer la fin de semaine de sanctification au couvent. Merci au prédicateur et aux religieuses, qui cédèrent leur chapelle et une classe pour les retraitantes.

M. et Mme A. Bilodeau sont partis en vacances à St-Albert, Alta, avec leurs enfants de Moose Jaw et Saskatoon.

Mme Pierre Campagne est partie le 6 juin visiter sa fille et son frère, à Wauchope. De là, elle se rendit à St-Boniface, Man., visiter son fils, Henri, et sa famille. Elle revenait le 15 juin.

M. et Mme René Couture, de Ferland, sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents.

Mme Armand Duperreault est revenue de l'hôpital de Moose Jaw, dernièrement.

M. Philippe Duperreault et Mlle Marguerite Benoit subirent des interventions chirurgicales à l'hôpital local, dernièrement.

M. et Mme Gérard Piché, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents le 16 juin.

Mme W. Winslow est allée passer deux semaines chez ses filles, Gabrielle et Juliette, à Stoughton et Hume.

M. et Mme F. Bellefleur, du Foyer d'Youville de Gravelbourg, sont venus visiter leur fils, Jos., et sa famille.

M. et Mme Martin, de Moose Jaw, ont visité Mmes A. Tougas et G. Dumonceau, mère et soeur de Mme Martin.

M. A. Fournier, de Ferland, vint à Willow-Bunch avec son avion, visiter sa soeur, Mme A. Chabot, et M. l'abbé A. Chabot. MM. Charles Fournier et Robert Laberge sont aussi venus visiter M. le curé.

Redvers

Funérailles

Les funérailles de M. Redmond-Léo Demas, décédé subitement le 23 mais, eurent lieu en l'église Notre-Dame-de-Fatima le samedi 25 mai. M. l'abbé E. Toupin, curé, officia, assisté de MM. les abbés P. E. Finnin, de Cantal, et M. George, de Storthoaks, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. W. Matthewson, Gordon Culbertson, Garrett Barber, Lawrence Zielonkia, Albert Kenler et Ken Arthur.

Un diner fut servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques dans la salle paroissiale pour la famille, après les funérailles.

Né le 10 octobre 1902 à Reston, Man., M. Demas arriva en Saskatchewan en 1905 et s'établit sur une ferme à Nottingham, en 1930. Il épousa Mlle Marie-Joséphine Meunier, le 21 juin 1933 et fut fermier jusqu'à sa mort.

Précédé dans la tombe par un fils, le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Edmond et Edouard; quatre filles, Theresa, Madeleine, Lorraine et Pauline; quatre soeurs, la Rév. Sr Theresa Demas, S.G.M., de St-Boniface, Man., Mmes Doyle et Brolund, de Brandon, et Mme Hortness, de Manor; quatre frères, Emery, de Sault-Ste-Marie, Ont., Joseph et Irvin, de Brandon, Man., et Wilfrid, d'Alida.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu en la salle paroissiale le 13 juin, à 8 h. 30 p.m., avec M. l'abbé E. Toupin et 24 membres présents. M. l'abbé Toupin ouvrit l'assemblée par la prière de la Ligue et il y eut lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et des rapports.

Un profit de $208.25 fut réalisé par la vente de billets pour le sanctuaire de Notre-Dame-de-Fatima à Scarborough, Ont. Une carte de remerciements fut reçue de Mme Redmond Demas. Un couvre-pieds, don de Mme Begin, sera donné à une famille en besoin. On discuta de la préparation pour l'installation des Dames de la Ligue et on décida d'offrir une messe aux intentions des membres à l'occasion de la fête du Sacré-Coeur et d'organiser un pique-nique pour les enfants prenant part aux classes de catéchisme, le 12 juillet.

M. l'abbé Toupin lut un article sur l'instruction des enfants et la part importante des parents dans cette instruction. L'assemblée se termina par la prière et un délicieux goûter fut servi par Mmes Marie Cook et Dorothy Lamotte. La prochaine assemblée aura lieu le jeudi 12 septembre.

Ça et là

Une messe de Requiem fut chantée pour le repos de l'âme du Saint-Père le mercredi 12 juin à 9 h. p.m., par M. l'abbé Toupin, curé.

Félicitations à M. Bernard George, fils de M. et Mme Jean George, élève du collège de Bellegarde, gagnant du premier prix du concours oratoire pour les grades 9 et 10, à Gravelbourg le 12 mai.

Félicitations à M. et Mme Jean Kenler (née Marguerite Claude) à la naissance de jumelles, le 9 juin.

M. Claude DePape est de retour de l'hôpital général de Regina, où il a subi une autre opération à sa jambe.

Mmes Juliette Perreaux, Lucie Dauvin et Marie Slyvestre, M. Paul Aimé, Gilbert Sylvestre et Paulette Bouchard ont tous été hospitalisés, dernièrement. Prompt rétablissement à ces malades.

MM. les abbés C. D. Gibney et A. A. Vandendriessche, de Regina, ont rendu visite à M. l'abbé Toupin, récemment.

Mme Louis André, de St-Boniface, Man., est en promenade chez ses parents et amies de la paroisse.

Debden

Examen de français

Le samedi 8 juin, 207 élèves de l'école du village ont écrit l'examen français de l'A.C.F.C.

Les surveillants, à qui on doit des remerciements, étaient Mmes Ovila Bélair, Victor Demers, Albert Courchêne, Alfred Lavoie, Eugène Durette et Emile Houde, Mlle Alma Cyr, Mme Louis-Philippe Lepage, MM. Eugène Durette et Eugène Delisle.

Confirmation

Le lundi 10 juin, les paroissiens recevaient avec joie la visite de leur évêque, Son Exc. Mgr Laurent Morin, qui administra le sacrement de Confirmation à 116 enfants et à trois adultes.

Le mardi 11 mai, Mme Lucie-Anna Lajeunesse est allée conduire M. et Mme Amédée Ruel ainsi que Mme Alfred Lehouillier à Saskatoon, d'où ces derniers prenaient le train pour un voyage en Colombie-Britannique. Mmes Adéodat Lepage et Antonio Cyr ont profité de l'occasion pour rendre visite à M. A. Lepage, patient à l'hôpital de l'Université.

Procession

La Fête-Dieu fut l'occasion d'une belle cérémonie religieuse. Avec piété les fidèles, dirigés par les marguilliers, suivirent le parcours dans un ordre admirable: trois enfants de choeur, avec la croix, suivis des Croisés, Léon Blais portant leur bannière; les dames, les messieurs, les membres de la Cité Etudiante, dont André Ruel était porte-étendard, les enfants de choeur et enfin le Saint Sacrement escorté d'une garde d'honneur de quatre Chevaliers de Colomb, MM. Ernest Sylvestre, Hector Brunet, Médard Demers et Henri Pouliot, de Vawn, tous Chevaliers du quatrième degré. Ces derniers firent la garde d'honneur pendant la messe. Ce geste donna un cachet spécial à cette belle fête.

Le reposoir, placé à l'entrée principale de l'école, avait été artistiquement décoré par les dévouées religieuses.

Baptêmes

Le 2 juin: Irène-Flora-Marie, fille de M. et Mme Denis Chrétien, née le 23 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Doré, grands-parents de l'enfant.

Le 9 juin: Dianne-Alice-Marie, fille de M. et Mme Hector Grimard, née le 15 mai. Parrain et marraine, Victor et Alice Grimard, frère et soeur de l'enfant.

Le 9 juin: Roger-Alain-Joseph, fils de M. et Mme Edmond Lajeunesse, né le 2 juin. Parrain et marraine, Victor Lajeunesse et Louise Tardif, frère et cousine de l'enfant.

Vonda

Journée-rencontre

Les jeunes filles ont eu leur journée-rencontre le mercredi 12 juin. Murielle, Yvette et Marie-Rose Lepage, Céline et Vivianne Denis, Jeannette Loiselle, Aline et Lilliane Martineau et Denise Rivard étaient présentes.

Après la prière d'ouverture, le chant "La générosité" et la récitation du chapelet, elles ont médité sur "la bonne intention", selon les paroles de saint Paul: "Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quelqu'autre chose que vous fassiez, faites tout pour la plus grande gloire de Dieu."

La revue leur permettait de s'entretenir sur la mort du saint Père; la réception; la fin de l'année et les examens; la messe; la prière, et enfin, les vacances.

En cercle d'études, elles ont discuté trois questions: 1) Que veulent donc dire ces mots si doux: les vacances? Un repos après un travail long et difficile. 2) Rêvez cinq minutes, puis dite ce que vous aimeriez faire durant les vacances. a) dormir à mon goût; b) aller voir du pays; c) aider mon prochain; d) faire des connaissances; e) prendre un cours; f) beaucoup de plaisir permis; g) aller à cheval; h) trouver un petit emploi; i) confectionner des mets; j) travailler au jardin. 3) Qu'est-ce que vous craignez durant les vacances? a) les accidents; b) dire oui alors que je devrais dire non; c) les promenades en automobile; d) le lac; e) les sorties; f) trop de travail; g) le café; h) désobéir; i) les tentations; j) l'obligation de suivre la famille; k) les parties.

Puis ensemble elles ont bâti 20 points précis qui les aideraient à passer de bonnes vacances en leur faisant penser à leurs devoirs de jeunes baptisées. Ces points seront imprimés et elles en auront chacune une copie.

Dans une dernière prière, elles remercièrent le bon Dieu de tous ses bienfaits et retournèrent chez elles.

Gravelbourg

Mariage Neubeker-Lafrance

Le samedi 8 juin, à 5 h. p.m., dans la cathédrale de Gravelbourg eut lieu le mariage de Mlle Aline Lafrance, fille de Mme Lucienne Lafrance et de feu Edmond Lafrance, à M. Ernest Neubeker, fils de Mme Fred Neubeker et de feu Fred Neubeker. M. l'abbé Alfred Bouchard bénissait leur union.

La mariée était vêtue d'une robe courte en organza blanc. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Son bouquet se composait de roses "American Beauty". La fille d'honneur, Mlle Yvette Lafrance, soeur de la mariée, portait une robe de nylon jaune et un bouquet de roses bleues. Le garçon d'honneur fut M. Allan Krause, de Gravelbourg.

La mère du marié avait une robe turquoise et un corsage de roses blanches, tandis que la mère de la mariée revêtait une robe verte avec accessoires roses. Une réception à la salle de la Légion réunissait une centaine d'invités. M. Lucien Bourgeois était maître de cérémonies.

M. et Mme Neubeker sont partis en voyage de noces aux Etats-Unis et au retour ils résideront à Gravelbourg. Pour le voyage, la mariée portait un costume rose avec accessoires bleus et noirs.

Mariage Judson-Piché

Le samedi 8 juin à 4 h. p.m., dans la cathédrale de Gravelbourg, eut lieu le mariage de Mlle Diane Piché, fille de M. et Mme Aurèle Piché, de Gravelbourg, à M. Donald Judson, fils de M. et Mme Samuel Judson, de San Mateo, Californie. Le R. P. Alain Piché, O.M.I., cousin de la mariée, bénit l'union. Mlle Andrée Audette exécuta des cantiques tandis que Mlle Hermine Lemoine touchait l'orgue.

La mariée, entrant dans l'église au bras de son père, portait une longue robe blanche en poult-de-soie garni d'appliqués roses. Son voile court était retenu par une couronne "Queen Ann". Des lis blancs composaient son bouquet. Son seul bijou fut un collier de perles, cadeau du marié. Les filles d'honneur étaient Mlles Jeannine Bourgeois et Irène Piché. Elles portaient des robes identiques en satin et poult-de-soie couleur or avec chapeau de même teinte et bouquet d'oeillets. Les garçons d'honneur étaient MM. Tom Judson et Philip Sheehan. La mère de la mariée avait une robe beige avec accessoires de couleur abricot et la mère du marié, une robe en shantung vert avec accessoires de même teinte.

Une réception groupant 125 invités eut lieu en la salle paroissiale, où M. le Dr Raymond Piché était maître de cérémonies. Ensuite il y eut soirée dansante à la Palestre.

Pour le voyage de noces à Banff, la mariée revêtait un costume en laine jaune avec accessoires de couleur crème et orné d'un corsage de marguerites. Après leur voyage, M. et Mme Donald Judson résideront à Napa County, Californie.

Vawn

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques avait lieu au presbytère avec 14 membres présents.

En l'absence du directeur, M. l'abbé G. Aumont, la présidente ouvrit la réunion par les prières de la Ligue. Après un mot de bienvenue aux nouveaux membres, les promesses de la Ligue furent récitées.

Un résumé du rapport du congrès tenu à Prince-Albert les 28 et 29 mai fut donné. On lut une partie d'un article paru dans le Magazine MacLean du 18 mai sur le sexe et la virginité et on demanda aux dames d'écrire à cette revue et à Pierre Berton pour protester contre cet article.

Mme Higgins fut nommée déléguée pour assister au congrès provincial à Saskatoon, les 11 et 12 juin. Mme A. Blanchette a aussi assisté à ce congrès comme présidente diocésaine, ayant été réélue au dernier congrès tenu à Prince-Albert.

Le pique-nique paroissial aura lieu le 30 juin. Le comité de la L.F.C. et les organisatrices, ainsi que les syndics se rassembleront pour faire les arrangements nécessaires.

Comme on était au mois de juin, les membres récitèrent ensemble la consécration au Sacré-Coeur de Jésus et une prière pour le repos de l'âme du pape Jean XXIII. Après la récitation de la consécration à la sainte Vierge, un goûter fut servi par Mmes L. Phaneuf et Paul L'Heureux. Mmes E. Lacoursière et R. Blanchette sont en charge du goûter pour la prochaine réunion.

Cadillac

Décès

Le 10 mai dernier, Mme Louise Albinet est décédée à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Elle était âgée de 68 ans.

Son époux, Adrien, la précéda dans la tombe le 18 mai 1962.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Mme Denise Waddington, de Cadillac; trois fils, André, de West Summerland, C.-B., Edouard, de Port Coquitlam, C.-B., et Adrien, d'Edmonton, Alta, ainsi que 13 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Assistaient aux funérailles, son fils, Adrien, et sa fille, Denise; Gerry, Freddie et Eddie Waddington, ainsi que la famille Bill Hoglund, petits-enfants de la défunte.

25 ans de prêtrise

Plusieurs paroissiens de Cadillac ont assisté à la célébration du 25e anniversaire de prêtrise du R. P. Antonio Lacelle, O.M.I., à Lac Pelletier, le 9 juin dernier: ses frères et soeur, les familles Ludovic, Raymond et Emile Lacelle et Ben Longtin, ainsi que des amis, MM. et Mmes Armand Guy, Albert Paradis et Laurent Roy, Mme Béatrice Sylvain, Noël et Thérèse Sylvain, M. l'abbé G. Laprise, qui agissait comme maître de cérémonies, Mlle Laurette Laprise, MM. et Mmes R. Boutin et Emile Chénard.

Mme F. Dubreuil, âgée de 76 ans, pionnière de St-Front, est décédée

ST-FRONT — Le vendredi matin 7 juin, une pionnière de la paroisse, Mme François Dubreuil (née Rose-Virginie Montes), rendait paisiblement son âme à Dieu, à l'âge de 76 ans. Après plusieurs longs séjours à l'hôpital de Rose Valley et ayant reçu les derniers sacrements, elle rendait le dernier soupir.

La dépouille mortelle fut exposée dans l'église le dimanche soir, où une foule nombreuse vint offrir ses prières. Les funérailles eurent lieu le 10 juin en présence de nombreux parents et amis venus de près et de loin. La messe de Requiem fut chantée par le R. P. G. Massé, P.S.M. Au choeur on remarquait les RR. PP. J. Rivard, de St-Brieux, et F. Meyers-Zielinski, de Porcupine Plain.

Les porteurs étaient MM. B. Moisan, Philippe Kuc, Georges Prévost, Donat Quessy, Germain Hurion et F. G. Balfour, tous amis de la famille. La défunte fut inhumée près de son mari dans le cimetière paroissial. Huit de ses enfants et bon nombre de petits-enfants, neveux et nièces, ainsi que ses soeur et beau-frère, M. et Mme F. Auriat, étaient présents.

Mme Dubreuil naquit à Haute-Loire, France, et vint à St-Claude, Man., avec ses parents en 1893. Elle épousait M. François Dubreuil, le 4 janvier 1910, à Haywood, Man., et ils vinrent, avec leur jeune fils, fonder la colonie de St-Front, en 1911.

M. Dubreuil mourait en 1937, laissant son épouse avec neuf enfants, Martial, Madeleine (Mme J. Oleksin), de St-Front, Albert, décédé en 1952, Marie (Mme J. Brooks), de Kamloops, C.-B., Hélène (Mme J. Murias), de Calgary, Alta, Georges, d'Archerwill, Jean, de Rose Valley, Paul, de St-Front, et Bernadette (Mme Aimé Thieven), d'Estevan. Mme Dubreuil laisse aussi deux soeurs, Marie (Mme F. Bernard), de St-Claude, Man., et Victoire (Mme F. Auriat), de St-Front, et 38 petits-enfants.

La famille Dubreuil désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie par offrandes de prières, bouquets ou d'autres manières.

Autre décès

Un autre pionnier de la paroisse, M. Anton Skok, est décédé le lundi 3 juin à l'hôpital de Spalding, à l'âge de 85 ans. Il naquit en Autriche et vint avec sa jeune famille prendre un homestead dans la colonie en 1912. Il laisse dans le deuil deux fils, Anton et Frank, et trois filles, Mary, Bertha et Joyce.

Ça et là

La compagnie de construction Houle, de Prince-Albert, a commencé les fondations du nouveau couvent de 11 pièces pour les dévouées religieuses qui, depuis 1933, se contentaient d'une humble maison sans confort ni commodités.

M. et Mme Philippe Tessier reçoivent la visite de leur fils, Maurice, accompagné de son épouse, de Merritt, C.-B., qui doit leur aider à construire une nouvelle maison.

MM. Antonio et Xavier Messier sont venus de Prince George, C.-B., pour aider leur beau-frère, M. Thomas Daniels, à s'installer dans son atelier de réparations mécaniques qu'il avait fermé lors de son départ il y a trois ans. Tous sont heureux de le revoir dans la paroisse.

Après quelques semaines de vacances passées au Manitoba, Mme Louis Le Strat est revenue accompagnée de sa fille, Mme N. McKinnon, et de M. et Mme Roland Goovaert et leurs jeunes enfants, de St-Boniface, Man. Mme Goovaert (Estelle) est la fille de Mme Le Strat.

M. Charles Beaudry, de Bellsite, Man., a ramené ses beaux-parents, M. et Mme J.-C. Lanouette, chez lui après leur séjour dans les familles C. Beaudry, Aurèle Plamondon et Gaston Lanouette.

Lac Pelletier

Ça et là

M. et Mme Archille St-Denis, de Swift Current, sont venus visiter des amis à Lac Pelletier, dernièrement.

Mme Béatrice Allary, de Moose Jaw, est venue passer une fin de semaine chez ses fils et bru, M. et Mme Robert Allary, dernièrement.

M. Lucien Chabot, accompagné d'un ami de Medecine Hat, est venu rendre visite à ses parents, M. et Mme A. Chabot, ainsi qu'à M. et Mme Gérard Chabot.

M. et Mme André St-Jacques, de Cadillac, viennent participer aux joutes de balle à Lac Pelletier.

Mme Albert Létourneau a été chercher son époux à l'hôpital, où il fut patient pendant trois mois. Prompt rétablissement à M. Létourneau.

M. et Mme André Bouvier, de Gravelbourg, ont rendu visite à Mme Béatrice Monette et Mlle Irène Monette, ainsi qu'à MM. et Mmes Albert Létourneau et Edgar Spence.

M. Joseph St-Jacques, ainsi que Mme Magnan et son fils, de Baumont, Alta, sont venus pour le 25e anniversaire de sacerdoce du R. P. Antonio Lacelle, O.M.I.

M. et Mme Georges Pellerin se rendaient à Ponteix, le 10 juin, pour affaires.

M. l'abbé Georges Laprise remercie les dames de la paroisse de leur dévouement et tous ceux qui ont contribué au succès du jubilé d'argent sacerdotal du R. P. A. Lacelle.

M. Denis Pellerin, de Regina, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Georges Pellerin.

MM. Marcel et André Perron, de Swift Current, ont rendu visite à M. et Mme André Laverdière, de Lac Pelletier.

Mmes Léon et Lilianne Laverdière, ainsi que M. Denis Laverdière, de Swift Current, ont pris part au souper jubilaire à Lac Pelletier.

M. et Mme Irvin Studer, après des vacances de trois semaines, sont de retour à Lac Pelletier.

Lisieux

Ça et là

M. et Mme Paul Paradis, de Val Marie, ont visité M. et Mme Emery Belisle, le 9 juin.

Mme Paul Lamontagne a passé les dernières semaines chez ses filles, à Regina.

Mme Brûlé, de Winnipeg, Man., était de passage dans la paroisse, dernièrement.

M. l'abbé L. Poulin, accompagné de Ronald Fontaine et de Richard Emond, s'est rendu à Lac Pelletier, le 9 juin, pour assister au jubilé d'argent du R. P. Lacelle, O.M.I.

Bon voyage à M. l'abbé L. Poulin, curé, ainsi qu'à Mlle Aline Van Der Heyden, qui sont en congé dans l'Est.



"Le Coin des Jeunes"

Le grand amour

Comme au temps de nos ancêtres spirituels, nous avons le privilège de pratiquer la plus belle religion qui soit: la religion du Christ qui purifie et divinise l'amour humain.

Aimer, c'est se donner sans retour, c'est vouloir le bien de ceux qu'on aime. Tous les saints ont aimé ainsi, mais au plus haut degré. Ils ont préféré le bien des autres à leur bien propre, ils ont sacrifié leur vie au service des autres. Cet amour héroïquement désintéressé, ils l'ont vécu dans les joies comme dans les peines à la suite du Maître, le Roi d'amour.

Notre époque, qui trop souvent salit et bafoue l'amour, a besoin de réapprendre le sens du mot aimer. Imitons les saints et les grandes personnes de l'Eglise. Ils ont compris et prouvé par leur vie que c'est le don de soi qui fait la grandeur et la force de l'amour véritable. Hélas! que de gens ont peur du grand amour, parce qu'ils ont peur de souffrir.

COUSINE JOSETTE.

Un correspondant africain vous invite tous, les amis

Chers cousins et cousines,

Je recevais cette semaine la lettre suivante venant d'un étudiant de Nigéria, en Afrique, qui aimerait correspondre avec des jeunes Canadiens.

J'ai traduit le texte de l'anglais pour vous, mais je crois que notre ami ne comprend pas le français. Si vous êtes intéressés à lui écrire, ce serait une belle occasion de lui faire connaitre votre pays, vos coutumes, votre fierté nationale et patriotique, et peut-être aussi quelques mots de français.

COUSINE JOSETTE

24, Idi-omo Street,
(Isale-End) Lagos,
Nigéria, Afrique.

Chère rédactrice,

Je prie Dieu de toujours vous bénir dans votre travail.

Je serais très heureux et reconnaissant si vous publiiez mon nom et mon adresse dans votre journal afin que les gens m'écrivent comme à leur ami.

Je suis un jeune Africain de 14 ans, mesurant 6 pieds et ayant un teint brun foncé et des cheveux noirs. Mes passe-temps comprennent la lecture, la natation, le football et le tennis.

Si la chose était possible, j'aimerais faire échange de certains produits nigériens pour des articles de marque canadienne. Des sculptures d'os, couteaux de chasse, sacs à main en peau de léopard, pantoufles, porte-monnaie en peau de tigre, etc., s'échangeraient bien pour des chemises de sport, pantalons d'usage, vestons de sport, souliers, bas, montres et serviettes.

J'attends avec impatience les lettres de personnes intéressées.

Que Dieu vous bénisse!

Vous remerciant à l'avance,

Bien à vous,

J. Ademola Ibitayo.

Quoi de nouveau chez les Scouts du Canada?

Vers la Grèce

Quatre cents scouts canadiens quitteront l'aéroport international de Dorval, fin de juillet, à bord de trois avions réservés, à destination de la Grèce. Ils participeront à Marathon, en ce pays, au 11e Jamboree mondial scout, qui aura lieu du 1er au 11 août.

Canadian Pacific Air Lines mettra à leur disposition un avion à turbo propulsé Britannia, et Air-France, deux appareils réactés Boeing 707. Le groupe de délégués comprend 365 scouts et chefs scouts, sept membres du bureau d'administration, 27 chefs scouts canadiens, qui feront partie d'un comité du Jamboree.

En plus, 72 scouts canadiens attachés au mouvement scout outre-mer, se rendront directement de France et d'Allemagne à ce Jamboree.

Régate nationale

La troisième régate nationale des scouts canadiens, qui a eu lieu du 17 au 23 mai de cette année, a réuni des scouts venant des Bermudes, d'Israël, de Suède, du Royaume-Uni et des Etats-Unis. Ils ont tous participé à cet événement nautique qui a eu lieu sur le lac St-Louis près de Montréal.

Un bienfaiteur anonyme a offert de défrayer le coût du voyage par air, de deux scouts de chaque province, si les conseils provinciaux scouts veulent y aller de moitié. On s'attend à ce que cette offre soit acceptée, tel qu'annoncé à la réunion annuelle du Conseil national des Scouts à Ottawa récemment.

Dans l'Arctique

On vient de nommer président du nouveau comité du scoutisme en Arctique et dans le Grand Nord, le vice-maréchal de l'air J. B. Harvey, ARC, officier commandant de la région Nord de NORAD. Cette annonce a été faite lors de la réunion annuelle de l'Association, le 10 mai dernier. Ce comité est une ramification d'un comité semblable établi il y a deux ans par le conseil scout du Québec qui, sous la direction du vice-maréchal de l'air Harvey, avait formé plusieurs groupements scouts chez les Indiens et les Esquimaux. La première troupe Polaire de Resolute Bay sur l'île Cornwallis, située à environ 800 milles au sud du Pôle Nord, est sans contredit la troupe scoute géographiquement le plus au nord de l'univers.

"Marche de route"

L'officier breveté Con Furey, ARC, directeur musical de la fanfare centrale de l'aviation canadienne, a composé le thème musical d'une marche scoute intitulée "La marche des Scouts canadiens". Il en a présenté une esquisse à M. R. C. Berkinshaw, de Toronto, président du Conseil national des scouts, lors de la réunion annuelle qui a eu lieu à Ottawa récemment.

Le compositeur-auteur qui est de source irlandaise l'a dédicacée ainsi: "A tous les officiers de l'aviation royale canadienne, hommes et femmes, qui ont si généreusement collaboré au mouvement scout, par le monde entier". scout, par le monde entier".

HERBE À LA PUCE

OTTAWA — Quand on a voyagé un peu, à travers le monde, on trouve hélas qu'à côté des charmes des différents climats, de l'attrait de différents endroits, on a à faire face à des petits inconvénients qui peuvent gâter un peu et même beaucoup le voyage. Ici, se sont des petites mouches noires qui ne vous laissent pas de répit; là, ce sont des bêtes plus grosses, des lézards, qui vous effraient; ailleurs, ce son des requins ou des crocodiles qui peuvent faire se terminer votre baignade en un drame.

Au Canada, dans certaines régions surtout, les plaisirs champêtres peuvent être gâchés par la malfaisante herbe à la puce. Le ministère de l'Agriculture du Canada, soucieux d'éviter cet ennui aux citadins et de leur permettre de camper et de se prélasser sans crainte dans nos campagnes, offre gratuitement sur demande une publication illustrée de huit pages intitulée "l'Herbe à la puce".

Cette publication contient des renseignements sur les moyens de détruire cette plante nocive. Les propriétaires de terrains accessibles aux pique-niqueurs, aux campeurs, y apprendront comment extirper l'herbe à la puce de ces endroits. Elle contient aussi des renseignements sur l'identification de cette plante, les précautions à prendre pour prévenir l'infection (dermatite), le traitement des victimes de même que les moyens de la détruire dans les endroits accessibles aux touristes et aux campeurs.

Il existe plusieurs variétés d'herbe à la puce; certaines sont grimpantes, d'autres sont de tige dressée ou si vous préférez à tige droite. C'est par ses feuilles surtout qu'on peut l'identifier. En effet, d'après les botanistes, le seul caractère constant de l'herbe à la puce c'est que ses folioles, ou petites feuilles, sont par groupe de trois. C'est la seule plante indigène canadienne qui porte des feuilles trifoliolées et des fruits blancs. Au printemps, les jeunes feuilles sont plissées et de couleur nettement rougeâtre; plus tard, elles verdissent et deviennent lisses et lustrées.

Cette plante affectionne surtout les rives des lacs et des rivières, le bord des chemins et des voies ferrées et les endroits rocheux. Dans les champs cultivés elle ne pousse que dans les bordures en friche.

C'est le contact direct avec le principe toxique, c'est-à-dire le suc de la plante broyée, blessée ou rompue qui cause l'irritation de la peau. Un point important c'est que cette substance ne s'évapore pas et peut demeurer des mois sur les gants, les outils, les chaussures et les attirails de pique-nique et de campement; les chiens, les chats et d'autres animaux peuvent la transporter. C'est là probablement la raison de la croyance populaire qui veut qu'une fois qu'on a été infecté par l'herbe à la puce, on en est la victime pendant sept ans.

Le premier symptôme d'empoisonnement est généralement une démangeaison bénigne suivie de légères rougeurs sur la peau. Si vous croyez avoir touché à l'herbe à la puce, lavez-vous immédiatement si possible avec du savon à lessive et de l'eau chaude. Tous ces renseignements et d'autres sont contenus dans la publication "Herbe à la puce".

L'ACTA annonce son deuxième concours de la pièce en un acte

MONTREAL — L'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs avise tous les auteurs intéressés à participer à son deuxième concours national de la pièce en un acte que la date limite du concours est le 1er août 1963.

Chaque pièce soumise doit parvenir en trois exemplaires dactylographiés au Secrétariat de l'ACTA, Boîte postale 128, Station Victoria, Montréal 6.

Les prix du concours sont $300 et $200. Les oeuvres gagnantes seront publiées par l'ACTA et distribuées par l'entremise des Associations Internationales du Théâtre d'Amateurs.

La proclamation des gagnants sera faite le 19 octobre au cours du 6e congrès national de l'ACTA qui aura lieu à Montréal.

Règlements

1) Le concours est accessible à tout sujet canadien de naissance ou naturalisé et les auteurs amateurs et professionnels sont éligibles.

2) Les pièces soumises doivent être inédites, c'est-à-dire, n'avoir jamais été jouées à la scène, à la radio ou à la télévision, ni avoir fait l'objet d'une adaptation cinématographique.

3) Les pièces doivent être en français, d'une durée minimum de 30 minutes et d'une durée maximum d'environ 45 minutes.

4) Chaque pièce sera présentée en trois exemplaires dactylographiés.

5) Les concurrents sont priés de ne pas signer les copies de leur nom, mais d'un pseudonyme. Une enveloppe scellée doit accompagner chaque pièce. Cette enveloppe sur laquelle sera inscrit le pseudonyme de l'auteur, contiendra: nom légal, adresse, numéro de téléphone, âge et profession. Ces enveloppes ne seront ouvertes qu'au moment de la proclamation du jury.

6) Les envois devront être expédiés sous pli recommandé à Concours de la pièce en un acte, A.C.T.A. Boîte postale 128, Station Victoria, Montréal 6, Québec.

7) Les pièces gagnantes demeureront la propriété de l'ACTA pour une période d'un an à compter de la fin du concours. Pendant cette période l'auteur ne pourra pas disposer de sa pièce sans l'autorisation écrite de l'ACTA.

8) Les copies de pièces non primées ne seront retournées aux auteurs que sur demande écrite, après la proclamation du jury.

9) Les décisions du jury du concours seront définitives et sans appel.

10) L'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs versa aux gagnants un premier prix de $300; un deuxième prix de $200.

11) La proclamation des gagnants se fera le 19 octobre 1963 au cours du 6e congrès national de l'ACTA.

12) L'ACTA encouragera la représentation des pièces gagnantes. Si le jury le recommande l'ACTA publiera ces pièces et en assurera la diffusion nationale par ses centres et la diffusion internationale par l'Association Internationale du Théâtre d'Amateurs et par le Comité International des Fédérations Théâtrales d'Amateurs de Langue Française.

13) La date limite du deuxième concours est le 1er août 1963.

Guy BEAULNE,
directeur national.



MARGUERITE, ÉPROUVÉE

Dans le cas de Marguerite d'Youville, c'est vers l'âge de dix-huit ans que la Providence manifeste ses vues à son égard. Dieu la fortifiera par l'épreuve. Courageuse et laborieuse, Marguerite est une jeune fille à l'extérieur attirant. Grande, enjouée, gracieuse, elle ne manque pas d'admirateurs et connait beaucoup de succès dans la petite société de Varennes. Un jeune homme distingué s'éprend de ses qualités, gagne son coeur et demande sa main. Le bonheur frappe à la porte mais n'entre pas. La mère de Marguerite s'est remariée et son beau-père, brouillon, écarte le prétendant trop susceptible qui craint une mésalliance. La jeune fille meurtrie s'incline devant cette épreuve qu'elle n'a pas méritée. Elle cherche l'oubli dans un dévouement redoublé au service de ses frères et de ses soeurs.



Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada

25 ouest, rue Jarry, Montréal 11



Les adolescents se soucient eux aussi d'avoir leur école paroissiale. Voilà pourquoi les élèves de la vieille école de l'Immaculée Conception à Winnipeg ont pris l'heureuse initiative de faire leur part pour la reconstruction de l'édifice (le présent local devant être démoli) en lavant des voitures dans la cour même, ce qui leur a rapporté en ce samedi 25 mai la jolie somme de $68.00. Sur la photo, on voit, de gauche à droite, 1ère rangée, Patrick Fontaine, Cyrille Lamoureux, Bob Fitch, Theresa Forest, Tino Passente, Raymond Forest, Dennis Smerchanski; 2e rangée, John Roth, David Watchman, Wilfrid Lamoureux, John Van Der Beuken, Reggie Bartlett, étudiants de la 8e année, qui devinent ce qu'il en coûtera à leurs parents pour leur fournir cette école paroissiale qu'ils devront construire à leurs propres frais et pourtant si nécessaire à la formation chrétienne de leurs enfants.



NOTES AGRICOLES

Soutien de soya

OTTAWA — Le ministre de l'agriculture, l'hon. Harry Hays, a annoncé que le prix de soutien pour la graine de soya cultivée en Ontario sera de $2.15 le boisseau pour l'année récolte 1963.

Le soutien vise le soya de la catégorie no 2 ou de meilleure qualité, d'une teneur en humidité de 14 pour cent, livré aux élévateurs de l'Ontario, du 1er juillet de cette année au 30 juin 1964.

Le niveau arrêté correspond à 100 pour cent du prix de base moyenne des dix dernières années. En 1962, le prix de soutien fut arrêté à $2.14 le boisseau.

Durant la période précitée, l'Office de stabilisation des prix agricoles versera aux producteurs un paiement d'appoint équivalent à l'écart entre le soutien de $2.15 et le prix moyen du marché, advenant que ce dernier descende au-dessous du soutien décrété.

Au cours de la campagne actuelle, les prix du soya se sont maintenus bien au-delà de $2.14. Il semble que l'Office n'effectuera aucun paiement d'appoint cette année.

Nos pronostiques semblent indiquer que les producteurs ont augmenté les superficies en culture de soya; 236,000 acres cette année, soit quelque 15,000 et 24,000 de plus qu'en 1962 et 1961, respectivement.

* * *

Soutien de l'agneau

OTTAWA — M. Harry Hays, ministre de l'agriculture, a annoncé que le prix de soutien de l'agneau de qualité bonne ou meilleure a été arrêté à $18.80 le cent livres. L'Office de la stabilisation des prix agricoles versera aux éleveurs un paiement d'appoint équivalent à l'écart entre le prix de soutien de $18.80 et le prix vif moyen national.

Ce prix de soutien, visant les agneaux de la catégorie "bonne" et "de choix" d'une carcasse pesant de 36 à 56 livres, sera en vigueur du 1er avril 1963 au 31 mars 1964.

Le niveau de soutien en vigueur cette année est semblable à celui en vigueur depuis le 1er juillet 1962 lorsque le programme de paiement d'appoint de l'agneau fut institué.

Au cours de la dernière campagne de soutien, le prix de l'agneau fut soutenu par un programme d'offres d'achats pendant les trois premiers mois et par un programme de paiements d'appoint durant les neuf autres mois. Dans les deux cas, le prix national moyen fut plus élevé que le niveau de soutien et l'Office n'a versé aucun paiement.

M. Hays a aussi annoncé que la prime de qualité continuera d'être versée pour les agneaux classés "bons" et "de choix" dont la carcasse pèse de 36 à 56 livres.

* * *

Soutien de la laine

OTTAWA — Le ministre de l'agriculture, l'hon. Harry Hays, a annoncé que le prix de la laine sera soutenu du 1er avril 1963 au 31 mars 1964.

L'Office de la stabilisation des prix agricoles a été autorisé à verser aux producteurs un paiement d'appoint équivalent à l'écart entre le prix de soutien de 60 cents la livre et le prix moyen du marché, f. à b. Toronto. Le prix de soutien s'applique aux catégories mélangées de laine de l'ouest, demi-sang à peigne, et de laine domestique de l'est, quart de sang à peigne.

Les éleveurs toucheront directement le paiement d'appoint sur toute laine vendue aux entreposeurs enregistrés, sauf les laines de rebut.

Aucun versement ne sera effectué sur lots cumulatifs de moins de 20 livres. On recommande aux petits producteurs de vendre par quantités de plus de 20 livres; sinon, de vendre aux entrepôts où les petits lots peuvent être ajoutés les uns aux autres.

L'Eglise unie: "Du français partout à l'école primaire"

LENNOXVILLE, Qué., — La conférence de l'Eglise unie, section de Montréal-Ottawa, a recommandé que le français soit enseigné dans les écoles primaires de tout le pays.

Dans une résolution, l'Eglise unie fait savoir qu'elle recommandera à tous les gouvernements provinciaux que le français soit enseigné dans les écoles primaires de langue anglaise et l'anglais dans celles de langue française.

Le texte recommande également que l'instruction dans les deux langues soit poursuivie dans les écoles secondaires et dans les universités.

Cette conférence, qui réunit 300 délégués, a également adopté une résolution demandant l'adoption d'une attitude de bilinguisme volontaire pour les pasteurs de l'Eglise unie.

Cette réunion a duré trois jours et s'est tenue à l'Université Bishop's, à Lennoxville.

350e anniversaire du passage de Champlain au coeur d'Ottawa

OTTAWA — Par une admirable matinée, le maire Charlotte Whitton, au nom de la cité d'Ottawa, a déposé une couronne de fleurs rouges et bleues au pied du monument de Champlain, le mardi 4 juin, sur la falaise de Nepean, pour commémorer le 350e anniversaire du passage de Samuel de Champlain au coeur même de la capitale du Canada.

Mlle Whitton a dit à ses collègues et aux journalistes qu'elle a tenu à poser ce geste historique pour souligner la double culture du Canada.

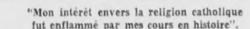
Aux représentants de la presse, de la radio et de la télévision, Mlle Whitton, historienne de la Vallée de l'Outaouais, a lu le passage suivant du "journal de Champlain" en date du 4 juin 1613:

"Le quatrième jour, nous passâmes proche d'une autre rivière (Gatineau) qui vient du Nord, où se tiennent des peuples appelés Algonquins (Algoumequins).

"A l'embouchure d'icelle (Gatineau) il y a une autre rivière qui vient du Sud (Rideau) où, à son entrée, il y a une chute d'eau admirable: car elle tombe d'une telle impétuosité, de 20 ou 25 brasses de haut, qu'elle fait une arcade, ayant de largeur près de 400 pas. Les sauvages passent dessous par plaisir, sans se mouiller que du poudrin que fait ladite eau.

"Il y a une île au milieu de ladite rivière (l'île verte) (emplacement actuel de l'hôtel de ville), qui est comme tout le territoire d'alentour, remplie de pins et de cèdres blancs. Quand les sauvages veulent entrer dans la rivière, ils montent la montagne (où se trouve l'ambassade de France) en portant leurs canots et font demi-lieue par terre (probablement où sont les écluses Rideau entre le Château Laurier et la colline du Parlement). Les terres des environs sont remplies de toute sorte de chasse, qui fait que les sauvages s'y arrêtent plus tôt; les Iroquois y viennent quelquefois les surprendre au passage."

Partageons notre trésor



"Mon intérêt envers la religion catholique fut enflammé par mes cours en histoire".

L'origine divine de l'église suscite l'intérêt d'un professeur

Vous efforcez-vous de partager votre foi avec vos amis non croyants? Dieu vous demande de le faire, et nos évêques ne cessent d'insister sur ce devoir de tout catholique. En lançant au Canada la première Croisade nationale pour les âmes, Son Exc. Mgr John Cody, de London, Ontario, affirmait clairement cette obligation apostolique.

"Dès que nous avons atteint la maturité spirituelle dans la confirmation, dit-il, nous devons donné naissance au Christ dans le coeur de nos compatriotes. Négliger ce devoir serait un genre de contrôle de naissance spirituelle plus grave même que le contrôle physique."

"Mais, dites-vous, comment pourrais-je faire cela?" En lisant les récits de conversions et en apprenant ainsi les meilleurs moyens de procéder pour conduire une personne dans le giron de l'Eglise catholique, moyennant la grâce de Dieu. Un exemple typique se trouve dans la conversion de M. Richard Benton, professeur à l'Université de Mississippi, que je connus alors que j'allais prêcher aux étudiants et au personnel de cet institut.

"Je fus élevé, raconte M. Benton, à Middlebourg, Virginie, dans la religion des Baptistes du Sud. Je fréquentais l'église et les cours religieux du dimanche régulièrement, ainsi que deux institutions baptistes: l'Académie Militaire de Hargrave et l'Université de Richmond. Mon intérêt envers la religion catholique fut provoqué par mes cours en histoire. Là, je réalisai qu'il existait une église dont l'origine remontait à la vie terrestre du Christ pour s'étendre jusqu'à nos jours.

"Elle dominait sur toute l'Europe et était reconnue comme l'Eglise-Mère du Christianisme, ce qui me surprit, car les catholiques en Virginie et dans la majorité des Etats du Sud sont en minorité. Lorsque je m'enrôlai dans l'Aviation, je rencontrai beaucoup de catholiques et j'acquis une meilleure connaissance des caractéristiques universelles de la religion catholique.

"Pendant mon entrainement à Biloxi, Mississippi, je rencontrai Elisabeth Simon. Nous nous sommes fréquentés, et je m'aperçus que Betty était très bonne catholique. Son grand idéal et son attachement à la foi m'intéressèrent davantage à la religion catholique, et j'entrepris différentes lectures à ce sujet. Avant nos fiançailles, je suivis un cours de préparation au mariage du Père John Scanton, curé de l'église de la Nativité, à Biloxi, et nous unirent ensuite nos destinées.

"Betty n'exerça jamais la moindre pression pour que je me convertisse, mais je remarquais combien de richesses elle retirait de ses pratiques religieuses et réalisai tout ce dont je me privais. L'assistance à la messe et la fréquentation des sacrements remplissaient son coeur de joie et approfondissaient son amour envers Dieu et son prochain. Dieu bénit notre union en nous donnant cinq enfants dont l'aînée fit sa première communion tôt cette année. Je voulus me joindre à elle et à mon épouse, et je suivis un cours d'instruction religieuse complet du Père Walter Maloney, aumônier des étudiants catholiques de l'université.

"Le Père me fit lire 'La foi de millions', ce qui fit disparaître en moi le moindre doute. J'appris comment le Christ fonda l'Eglise catholique et l'autorisa à enseigner toutes les nations. Il promit d'être avec elle tous les jours, la protégeant contre toute erreur d'enseignement.

"Après avoir terminé ce cours, je fus admis dans l'Eglise catholique et je fis ma première communion le Jeudi saint tout près de mon épouse. Ce fut un très grand jour dans ma vie. Chaque jour ma sainte religion m'est plus précieuse. Jamais je ne pourrai assez remercier Dieu de Son grand bienfait."

* * *

Le Père John A. O'Brien aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre-Dame, à Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire l'histoire de leur conversion.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La passagère du "SELMA"

par JOB DE ROINCÉ

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 10

— N'essayez pas de sortir, reprit monsieur Lecourtois . . . Il y a là, dans la pièce à côté, quelques solides garçons qui se tiennent prêts à intervenir . . . Ne m'obligez pas à faire appel à eux . . .

— Misérable . . .

Pierre comprit alors dans quel piège il était tombé et il recula pour mettre quelque distance entre lui et ces deux hommes, pour lesquels il n'éprouvait que du mépris.

— Ainsi, dit-il, vous me retenez ici contre ma volonté . . .

— Nous espérons seulement qu'après quelques instants de réflexion, vous consentirez à devenir raisonnable . . .

— Sinon . . .

— Nous ne reculerons pas devant les grands moyens . . . Vous en savez désormais trop, monsieur Hardange, pour que nous puissions ne pas prendre nos précautions . . . Voulez-vous que nous poursuivions notre entretien?

— Non . . .

Le jeune homme avait hurlé et il s'en étonna lui-même. Pourtant, il se domina bien vite. Ce fut pour poser une question qui, soudain, venait de monter à ses lèvres.

— Vous ne me ferez pas croire, dit-il, que mademoiselle Madeleine soit d'accord avec vous . . . Si elle était là, elle ne tiendrait pas le même langage que vous.

Monsieur Lecourtois ne répondit pas. Il se contenta de faire un signe à son fils, qui sortit aussitôt. On l'entendit monter au premier étage . . .

Adossé au mur, dans l'attitude d'un homme qui cherche une position de défense, l'ingénieur demeura immobile et silencieux.

— Ne restez donc pas debout, lança monsieur Lecourtois.

Il avait prononcé ces mots avec calme et il continuait à fumer sa cigarette comme il l'aurait fait au cours d'un entretien amical. On devinait en lui l'aventurier qui savait, en toutes circonstances, demeurer maître de sa personne et de ses nerfs.

Soudain, sous une forte poussée, la porte s'ouvrit.

Et Madeleine entra.

Souriante, très détendue, elle avança, la main tendue, vers l'ingénieur.

— Bonjour Pierre, dit-elle . . . Je suis très heureuse de vous revoir et je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à mon appel.

Ainsi donc, c'était vrai. C'était bien elle qui l'avait envoyé chercher. Elle venait de l'avouer.

Et, en l'attirant ainsi, elle avait donc voulu permettre à monsieur Lecourtois de lui proposer un odieux marché. Elle s'était donc faite la complice de son oncle.

Pierre fut sur le point de lui cracher son mépris au visage et de lui crier brutalement toute son indignation.

Il se retint cependant.

— Me voici en effet, dit-il, et la conversation que je viens d'avoir avec votre oncle m'a éclairé sur vos intentions . . . Vous n'ignorez sans doute pas ce qu'il m'a proposé . . .

— Je le sais . . . Mais j'ignore seulement qu'elle a été votre réponse.

Monsieur Lecourtois intervint alors.

— Notre jeune ami ne s'est pas montré très raisonnable. Il a refusé mes propositions sans même me laisser lui dire quels avantages lui seraient offerts . . . Je sais pourtant me montrer généreux quand il le faut et j'ai connu des hommes qui, dans de semblables circonstances, n'ont pas eu à regretter de m'avoir rencontré . . . J'espère maintenant, qu'après vous avoir entendu, il saura vaincre ses hésitations. Son intérêt le lui commande d'ailleurs . . .

Ayant ainsi renouvelé son offre, il se tut, attendant la réponse qu'il venait de solliciter.

Mais Pierre Hardange demeurait silencieux.

Monsieur Lecourtois se servit un verre de whisky, but lentement, puis alluma une nouvelle cigarette. Il demeurait maître de lui et, s'il était impatient d'en terminer, il ne le laissait pas deviner.

— Alors? dit-il simplement.

Pierre, lui, semblait avoir perdu toute son assurance. Les propos tenus il y a quelques instants par Madeleine avaient jeté le trouble dans son esprit et il n'osait même plus regarder la jeune fille.

Celle-ci demeurait impassible. Debout, une main appuyée sur le bord de la table, elle attendait elle aussi. Il fallut un signe de son oncle pour qu'elle reprit la parole.

— Voyons, Pierre, il faut vous décider . . . Ce que l'on vous demande n'est pas si terrible . . . Beaucoup d'autres l'ont fait avant vous . . .

— Madeleine, s'écria le jeune homme d'une voix brisée.

Il ne put ajouter un mot de plus et il n'osa formuler les reproches que sa raison lui dictait.

Maintenant, il regrettait d'être venu à ce rendez-vous et d'avoir obéi au désir de revoir celle qu'il croyait aimer. Il est vrai que jamais, quand il avait accepté de suivre l'homme qui était allé le chercher, il n'avait pu penser qu'il allait se trouver dans une situation aussi douloureuse. Certes, il n'ignorait pas que monsieur Lecourtois était un aventurier, mais c'était surtout le rôle joué par Madeleine qui l'avait bouleversé.

Aussi avait-il désormais l'impression de voir disparaître tout ce qui, jusqu'ici, avait apporté un peu de joie et d'espoir dans son existence.

En même temps, il revivait par la pensée les événements qui s'étaient déroulés au cours de ces dernières semaines.

Tout d'abord sa rencontre avec la jeune fille à bord du "Selma". Puis ses visites à la Benardière, visites au cours desquelles il avait senti naître et grandir son amour . . . Les mauvais jours étaient venus ensuite. Cela avait commencé le soir où il avait constaté que Ludovic Beaulieu et Madeleine s'étaient rencontrés à Nantes, en son absence. A partir de ce moment, l'inquiétude avait envahi son esprit. Puis il y avait eu son voyage à Paris, suivi de l'agression dont il avait été la victime. La découverte sur les lieux de cette agression d'un mouchoir portant les initiales de la jeune fille avait jeté le trouble dans son coeur. Et ce trouble n'avait fait que croître quand il avait appris que monsieur Lecourtois avait quitté précipitamment la Benardière . . .

Enfin, aujourd'hui, il y avait eu ce mystérieux rendez-vous au cours duquel il venait de voir Madeleine joindre ses efforts à ceux d'un aventurier, afin de lui proposer un marché qu'il n'avait pas le droit d'accepter . . .

Qu'allait-il se passer ensuite?

Il l'ignorait.

D'ailleurs, il se souciait peu du tort qui lui était réservé et il était prêt à affronter tous les dangers plutôt que de manquer à son devoir. Il déplorait seulement de trouver en face de lui, complice de ses adversaires, celle à qui il avait accordé sa confiance.

Mettant fin à ses méditations, monsieur Lecourtois venait de se lever. L'amabilité qui, tout à l'heure, se manifestait encore sur son visage avait disparu pour faire place à une expression pleine de menace.

— Ainsi, s'écria-t-il, vous vous obstinez encore à nous refuser le concours que nous vous demandons?

— Vous n'obtiendrez rien de moi.

— C'est votre dernier mot.

— Oui.

— Ne vous en prenez donc qu'à vous si . . .

Madeleine l'arrêta d'un geste.

— Il faut donner à Pierre le temps de réfléchir, dit-elle. Sans doute finira-t-il par comprendre qu'il est de son intérêt de nous aider. La proposition que vous venez de lui faire a dû le surprendre et il ignore encore les conséquences que pourrait avoir son refus de vous entendre.

Son oncle grogna.

— Attendre encore, murmura-t-il, mais nous avons déjà perdu beaucoup trop de temps.

— Accordez-lui quelques heures de réflexion . . . Souvent la nuit porte conseil . . .

Monsieur Lecourtois haussa les épaules.

— C'est bon, dit-il nous reprendrons cet entretien demain. Seulement cette fois s'il refuse, je saurais me montrer sans pitié . . . Je veux en terminer au plus tôt avec cette affaire.

La jeune fille s'inclina.

— Demain, vous prendrez la décision que vous jugerez utile, mais j'espère que d'ici là notre ami aura réfléchi . . .

— Je le souhaite aussi . . .

— Vous permettez maintenant, mon oncle, que je me retire.

— Oui.

Avant de quitter la pièce, Madeleine hésita. Puis, brusquement, elle fit un pas vers Pierre et lui tendit la main, mais le jeune homme feignit de ne pas voir son geste.

Alors, sans insister, elle sortit.

Quand elle se fut éloignée, monsieur Lecourtois reprit la parole.

— Vous avez entendu . . . Ma nièce est intervenue en votre faveur et j'ai consenti à vous accorder un délai. Mais c'est ma dernière concession. Demain il faudra vous décider. Ou bien vous accepterez de nous livrer les plans du sous-marin, sinon . . .

Il eut un geste significatif.

Ensuite il appela:

— Vincent . . .

Son fils se précipita.

Ils échangèrent quelques paroles à voix basse, puis Vincent se dirigea vers l'ingénieur.

— Voulez-vous bien me suivre, ordonna-t-il . . .

CHAPITRE X

Tous les deux quittèrent la pièce.

— Montez, c'est au deuxième étage . . .

Pierre eut la tentation de résister et de se jeter sur Vincent. Peut-être pourrait-il l'assommer et s'enfuir? Mais l'autre se tenait sur ses gardes et il avait sorti de sa poche un revolver qu'il tenait braqué sur son prisonnier.

Il répéta son ordre.

— Montez . . .

Quand ils eurent atteint le second étage, Vincent poussa une porte.

— Entrez, dit-il. Ce n'est pas très luxueux, mais nous n'avons rien de mieux à vous offrir. D'ailleurs, vous ne passerez ici qu'une seule nuit.

La chambre était petite et très sommairement meublée. Il y avait dans un coin un lit de fer sur lequel étaient posées quelques couvertures. Et, à côté, une table de toilette avec une cuvette et un pot à eau. C'était tout. Pas même de chaise.

— Si vous avez faim, je puis vous faire monter de quoi manger.

— Je ne désire rien.

— Alors, je vous laisse . . . Vous avez sans doute besoin de vous reposer et aussi de réfléchir . . .

Il sortit.

La porte fut refermée et le bruit de la clé tournant dans la serrure indiqua à l'ingénieur qu'il était soigneusement emprisonné.

Pierre fit quelques pas dans la chambre et constata aussitôt que toutes les mesures avaient été prises pour lui enlever l'idée de s'enfuir. Il n'y avait qu'une fenêtre, assez basse, mais elle était solidement barricadée à l'aide de planches qui empêchaient de pousser les volets.

Réfléchir . . .

On lui avait conseillé de réfléchir . . .

Le jeune homme ne s'en sentait même pas le courage et s'il éprouvait un seul besoin, c'était celui de tout oublier et d'éloigner de son esprit toutes les pensées qui le bouleversaient.

Maintenant, il se sentait las et incapable de réagir.

Alors il s'allongea sur le lit et il demeura plongé ans une demi-inconscience en attendant le sommeil qui tardait à venir. Enfin, il parvint à s'endormir.

• • •

Quand il s'éveilla, il demeura pendant quelques minutes hébété, surpris aussi de se trouver dans cette chambre qui n'était pas la sienne.

Bien vite cependant il revint à lui et il revécut par la pensée tous les événements qui s'étaient déroulés la veille à partir du moment où il avait suivi l'inconnu qui était venu lui demander de rejoindre Madeleine.

(à suivre)

— No 373 —

HORIZONTALEMENT

1—Nom de deux anciens instruments.
2—Ceinture japonaise. — Chants funèbres chez les Grecs et Romains.
3—Partie. — Examen.
4—Ville des Etats-Unis. — Titre anglais.
5—Jovial. — Rayon (renversé).
6—Qui a rapport aux étoiles.
7—Sym. du sodium. — Petit fagot.
8—Débarrassas du superflu. — Equerre.
9—Dans la rime. — Petit repas.
10—Souillé. — Guide.
11—Dans. — Chiffre. — Sens de "ante". — Article espagnol.
12—Granit à petits grains.

VERTICALEMENT

1—Rendre homogène.
2—Serpent. — Chef de village en Suisse.
3—De rire.
4—Début de chien. — Qui tend quelque chose.
5—Divinité des montagnes. — Indique la duplication. — Sym. du sodium.
6—Sorte de plain.
7—Rendrai inutile.
8—Cela. — Théologien protestant français. — De tenir.
9—Province canadienne. — Crâne.
10—Néant. — Rat tué. — Dans.
11—Dans un désert. — Semblable.
12—Existe. — Communiqué par révélation divine.

SOLUTION DU PROBLEME No 372

■ **Horizontalement:** 1. Immortaliser; 2. Goura — Use; 3. Nucleaire — Té; 4. Hédéracé; 5. Pie — Eretrie; 6. Parer — Ides; 7. Os — Prête; 8. Coter — Aléria; 9. Tu — Rompu — Son; 10. Uts — Tetra — Nc; 11. Ria — Oléate; 12. Ela — Ré — Lhuis.

■ **Verticalement:** 1. Ignipuncture; 2. Mou — Outil; 3. Muchepot — Saa; 4. Orle — Aser; 5. Raeder — Rotor; 6. Aérer — Mêlé; 7. Adirer — Apte; 8. Lirat — Plural; 9. Ecrire — Ath; 10. Su — Eiders — Eu; 11. Est — Eétion; 12. Réel — Séances.



Adolescence: un âge difficile pour adolescents . . . et parents

Amour et fréquentations de l'adolescent

C'est qu'en toute chose, il faut faire des conclusions. Le monde est ainsi fait, qu'il n'est rien de si bon qui ne présente des inconvénients, ni de si mauvais qu'on n'en puisse espérer quelque avantage.

Si l'adolescent retire en fait quelque bénéfice d'un amour naïf et parfois sincère, celui-ci n'en présente pas moins de gros dommages pour la jeune fille, étant donné sa constitution plus affective, des désillusions cruelles et douloureuses.

Pour lui-même, la tentation de s'abandonner sans aucune discipline du coeur à tous ses élans et de recourir au flirt pour éprouver à nouveau, quand il en aura envie, les sensations de son premier amour.

Je n'ai pas le temps de développer bien au long la cruauté et la fréquence des déceptions qu'éprouve une adolescente à voir se briser un amour jeune et sincère.

A ce sujet, beaucoup de mamans n'auront qu'à se rappeler leur expérience personnelle. Nous ne pouvons pas non plus faire ici en détail le procès du flirt et les dommages qu'il cause souvent. Mais contre-école de l'amour, il est un facteur d'égoïsme, puisque le jeune garçon ne pense qu'à lui, ne songeant pas au dommage qu'il peut faire en quittant l'adolescente au moment où il s'intéresse à une autre.

Il est rare que chez de bons adolescents éduqués dans un milieu moralement sain, les premiers amours soient des flirts décidés, consentis et pratiqués comme tels.

D'ordinaire ce sont de sincères attachements naïvement acceptés et vécus ne pouvant porter de fruits durables parce que l'adolescent n'est pas prêt à l'amour vrai.

Certes, on connaît de ces amours d'adolescents qui furent décisifs pour exister mais l'espèce en est rare.

Mais si la maman en le raisonnant, (car ici nous parlerons du garçon), déconseille sagement à l'adolescent de s'adonner au flirt et de s'abandonner à un amour précoce, elle peut lui assurer, par une voie meilleure, le bienfait de cet élargissement de son affectivité et de ses conceptions de l'amour. Elle lui procurera elle-même plus de confidences qu'elle n'en fait sur l'âme féminine, sur sa vision du mariage en permettant ou en favorisant au sein du foyer, contacts, discussions amicales, et surtout saines camaraderies avec des jeunes filles d'âge égal au sien. Si de plus la maman lui fournit clairement avec simplicité et bonhomie, les raisons de ses conseils, elle aura évité à son fils les dangers des amours même sincères en ration suffisante. Si malgré tout, car on ne commande pas toujours aux sentiments et ils peuvent nous avoir pris par coup de surprise, le coeur adolescent se trouvant plein d'amour, la maman tout en respectant le sentiment tâchera d'obtenir du jeune homme qu'il ne fasse aucune déclaration à l'adolescente aimée ou ne lui manifeste aucunement son affection. Le contraire serait jeter chez elle un trouble profond, délicieux au départ, mais voué trop souvent hélas à la peine. Tâchons de mieux comprendre nos adolescents.

Bien sûr, ils ne sont pas faciles à comprendre; ils changent si souvent d'humeur, d'attitude; ils se referment sur eux-mêmes; ils ne disent rien de ce qu'ils pensent et sentent; ils ne répondent que très brièvement aux questions qu'on leur pose. L'adolescence est un âge difficile pour tout le monde; pour l'adolescent comme pour les parents.

Ne nous étonnons pas de désobéissances, d'imprudences, de révoltes, de répliques, de liberté. Ne nous en décourageons pas; surtout ne démissionnons pas; adaptons-nous à eux, armons-nous de patience. Choisissons le bon moment pour parler, réprimandons avec douceur. Suggérons avec fréquence. Encourageons avec persévérance. Raisonnons nos fils sur leur coeur et leur conduite. Faisons appel à leur conscience, à leurs devoirs, avec discrétion, avec habileté, avec opportunité, avec constance. Soyons prêts à recommencer vingt fois s'il le faut, peut-être d'autres manières, mais espaçons nos entretiens, choisissons les moments pour les faire.

Ne manquons pas d'initier nos fils à la vie et à l'amour. Faisons-nous, si possible, aider par notre mari. Là non plus ne démissionnons pas. Nous avons un rôle à jouer, jouons-le avec beaucoup de courage.

On a beaucoup écrit sur le sujet à l'heure actuelle pour nous aider; nous n'avançons pas non plus dans la nuit, nous ne sommes plus seules; c'est à nous de choisir les livres qui nous aideront. La confiance ne s'impose pas d'autorité; elle ne se réclame pas par un chantage affectif; elle se mérite et s'acquiert par la compréhension et la bonté.

L'adolescent a besoin d'expansion en dehors du foyer: ses sorties pour des jeux, des excursions de sport sont nécessaires à son équilibre. Ne les lui refusons pas; ne lui imposons pas des promenades en famille car le monde du beau l'intéresse plus que le monde de l'utile. L'adolescence est un âge de changement et de crise.

Cette crise n'espérons pas parvenir à la supprimer complètement; il n'est pas sûr que ce serait souhaitable car la lutte peut rendre la vertu plus solide. Mais si nous ne pouvons pas éviter à nos enfants toutes les difficultés, du moins pouvons-nous par notre compréhension et notre affection les leur adoucir sensiblement et les aider à les vaincre. Et ce n'est déjà pas mal. Ne parlons pas trop de Dieu à nos adolescents, mais parlons beaucoup d'eux à Dieu et confions l'avenir à sa Providence.

Mme Guy Girardin

Courrier de Louise

Avis aux personnes qui demandent des réponses personnelles. Comme je ne suis payée que pour les lettres et réponses qui sont publiées dans le journal, les règlements de ce Courrier m'interdisent d'envoyer des réponses personnelles sans que les personnes qui les désirent envoient avec leurs demandes, la somme de cinquante cents.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai rencontré récemment, chez des amis, un célibataire d'une quarantaine d'années. Depuis, il m'a appelée quelques fois et m'a amenée au théâtre. Je l'ai invité à prendre le café à la maison après cette dernière sortie. J'habite avec mes parents et je suis dans la trentaine avancée. Croyez-vous que j'aie mal agi? Deux de mes amies prétendent que j'aurais dû attendre qu'il demande à venir chez-moi et que je lui ai donné l'impression que je le "cours". Votre opinion me serait très utile, car je ne voudrais certainement pas me faire mal juger par ce monsieur qui me plaît beaucoup et qui semble se plaire aussi en ma compagnie. Merci. — **Mireille.**

R. — Je crains fort que vos amies souffrent de la morsure du petit "monstre vert". Elles aimeraient sans doute, elles aussi, être l'objet de délicates attentions de la part d'un homme aimable qui est, en plus, d'après votre lettre que j'ai dû abréger, un très bon parti. Vous avez très bien agi en l'invitant à prendre une collation chez-vous. Vous avez fait d'une pierre deux coups: vous lui avez remis un peu ses politesses et avez pu le présenter à vos parents. Il a certainement apprécié votre geste. Certaines demoiselles ont le don de toujours accepter, voire même de se montrer très exigeantes envers leurs amis, et ne songent jamais à leur exprimer leur appréciation. Un peu plus tard, si ce monsieur continue à vous fréquenter, invitez-le à prendre un repas dans votre famille. Vous pourrez aussi lui suggérer de temps à autre d'y venir passer la soirée. Il comprendra ainsi que vous ne cherchez pas qu'à vous faire payer des sorties.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon mari ne respecte ni moi ni mes filles. C'est un homme qui n'éprouve que du mépris pour les femmes au point que je me demande souvent pourquoi il s'est marié. L'aînée de mes filles est en onzième année et désire ardemment faire sa douzième. Son père ne veut rien entendre et prétend qu'elle en sait déjà trop et que pour se marier il ne lui faut pour tout bagage que de savoir faire la lessive, préparer un repas et se taire. Inutile de vous dire que j'ai dû cultiver ce dernier talent au cours des vingt-cinq années de ma vie avec cet homme. Comme il lit **La Liberté et le Patriote** d'un bout à l'autre chaque semaine, il ne manquera pas de voir ce que vous aurez à dire au sujet d'un type comme lui. Je sais qu'il est trop tard pour qu'il change d'attitude à mon égard, mais si j'arrivais seulement à l'adoucir un peu pour mes filles, je serais heureuse. Merci. — **Epouse méprisée.**

R. — Veuillez croire, chère Madame, que vous avez toute ma plus vive sympathie. Quelle triste vie vous avez menée avec cet être sans délicatesse et je dirais même sans coeur. Pour arriver à lui faire comprendre qu'on ne vit plus au temps des esclaves et que la femme n'est pas uniquement une machine à laver et à cuire, sans parler de ses devoirs d'épouse et de mère, il faudrait peut-être l'amener voir les lessiveuses-sécheuses automatiques et les magnifiques mets frigorifiés qu'on trouve à la disposition des ménagères de nos jours. Il est fermier? Travaille-t-il encore avec des boeufs? Sème-t-il à la main? Se rend-il au village à pied ou à cheval? Pour obtenir un peu de justice pour vos filles et pour vous-même, je vous suggère de demander l'aide de votre curé. Racontez-lui ce que vous me dites dans votre longue lettre et demandez-lui d'essayer de raisonner ce pauvre malheureux qui se croit encore au Moyen-Age.

LOUISE.

Patron imprimé

734





Numéro du patron: 734
Prix: 50c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Il n'y a rien de plus délicieusement féminin que la fragrance subtile du parfum, et de tous les endroits où on peut l'appliquer, aucun ne le retient aussi bien que les cheveux. Vous pouvez simplement, du bout des doigts en effleurer vos cheveux, et cela fait très bien, mais il y a un moyen meilleur encore. Servez-vous d'un petit morceau de coton et enduisez-le de parfum; puis utilisez-le pour en imprégner votre brosse à cheveux. L'huile des cheveux se mêlera au parfum et quand vous brosserez votre chevelure, l'odeur se répandra à travers tous vos cheveux. Vous pouvez placer ensuite le petit morceau de coton dans votre tiroir de lingerie où il continuera à répandre son agréable odeur.

✦ ✦ ✦

— As-tu donné à ta femme ce livre intitulé "Comment faire des économies".

— Oui.

— Et puis?

— Elle m'a dit d'arrêter de fumer.

✦ ✦ ✦

Glissez une rondelle de citron sous le couvercle de votre pot à moutarde, elle restera parfaitement fraîche.

✦ ✦ ✦

Pour faire le ménage, passez l'enfant dans une autre pièce. Il ne serait pas sain de le laisser au milieu des poussières que l'on met toujours un peu en mouvement, même lorsqu'on utilise les moyens les plus modernes.

✦ ✦ ✦

Si quelqu'un vous offre une cigarette et que vous préférez fumer la marque qui vous est habituelle, il n'y a aucun inconvénient à refuser la cigarette offerte.

✦ ✦ ✦

Un jeune fat abordant un jour le marquis de Bièvre, lui dit: "Est-il vrai, Monsieur, que quelqu'un m'ayant trouvé de l'esprit, vous avez déclaré que je n'en avais pas?"

"Il n'y a pas un mot de vrai là-dedans, répondit le marquis de Bièvre. Je n'ai jamais rencontré personne qui vous trouvât de l'esprit."

✦ ✦ ✦

Si tu ne peux faire de grandes choses, fais-en de petites avec fidélité.

✦ ✦ ✦

Un verre de lait froid le matin vous donnera un teint frais; une tasse de lait chaud le soir supprime les insomnies.

✦ ✦ ✦

Si les moustiques abondent dans votre région, enduisez-vous de ces crèmes protectrices anti-moustiques, dite "moustiquaire invisible" (grâce auxquelles les Américains auraient gagné la guerre du Pacifique). Il s'agit non pas "d'insecticides" mais "d'insectifuges" (qui les font fuir).

✦ ✦ ✦

Un fou téléphone à un autre fou.

— Pardon monsieur, je téléphone bien au numéro GL 6-432?

— Non monsieur, répond l'autre à l'autre bout de la ligne. Il y a erreur, je n'ai pas le téléphone!

✦ ✦ ✦

Les taches de graisse sur les pages d'un livre s'enlèvent à la benzine. Presser ensuite la page entre deux buvards, avec un fer chaud.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Aide-moi à ôter la table.

Ce qu'on doit dire: Aide-moi à desservir.



Fraises Chantilly

(Donne environ 8 portions)

Pâte à tarte

$\frac{7}{8}$ de tasse de farine tout-usage tamisée une fois
ou 1 tasse de farine à pâtisserie tamisée une fois
1 c. à thé de poudre à pâte
$\frac{1}{4}$ de c. à thé de sel
$\frac{1}{8}$ de c. à thé de macis moulu
$\frac{1}{3}$ de tasse de beurre
$\frac{1}{2}$ tasse de sucre granulé fin
1 oeuf
$\frac{1}{3}$ de tasse de lait
$\frac{1}{2}$ c. à thé de vanille
1 demiard ($1\frac{1}{4}$ tasse) de crème à fouetter
3 c. à table de sucre à glacer tamisé
Quelques goutes de vanille
1 chopine de fraises fraîches, lavées, équeutées et bien égouttées

Chauffer le four à 375° F. (chaleur modorée).

Garnir un moule à tarte (d'environ $8\frac{1}{2}$ pouces, mesure du haut à l'intérieur) avec une abaisse de pâte. Découper et cranter les bords. La mettre au froid et préparer pendant ce temps la garniture.

Tamiser ensemble la farine tout-usage ou à pâtisserie, la poudre à pâte, le sel et le macis. Battre le beurre en crème; ajouter graduellement le sucre granulé et l'oeuf en remuant énergiquement. Mesurer le lait et ajouter la cuillerée à thé de vanille. Incorporer graduellement les ingrédients secs au mélanger en crème, en alternant avec le lait. Verser le mélange dans l'abaisse de pâte. Cuire 30 à 35 minutes au four préchauffé. Laisser refroidir complètement. Fouetter la crème légèrement; y ajouter petit à petit le sucre à glacer et la vanille. Coninuer à fouetter la crème jusqu'à consistance ferme. Etendre environ les $\frac{3}{4}$ de la crème fouettée sur le gâteau froid. Arranger les fraises d'une manière attrayante sur la crème fouettée et décorer de rosettes de crème fouettée en vous servant de la douille à pâtisserie. Mettre au froid, si désiré, ou servir immédiatement.

La Bible vous parle

L'arrogance annonce la ruine et l'esprit altier attire la chute. (Prov. 16, 18)

* * *

Ecoute volontiers toute parole qui vient de Dieu (Eccli 6, 35)

* * *

L'humilité précède la gloire. (Prov. 15, 33)

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 12

QUELQUE CHOSE DE COMPLETEMENT NOUVEAU

Achetez-vous deux pintes de lait ou plus par jour? Epargnez 50% sur votre compte de lait. **Pour tous renseignements, signaler: EDison 4-2379.** 5-137-T.F

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface** par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle conduisant automobile pour solliciter mensuellement les clientes régulières de Studio Girl Cosmetics dans **St-Boniface** et les environs. Territoire qui sera établi sous peu. Devra faire livraisons, légères. 3 ou 4 heures de travail par jour. Territoire rapportera jusqu'à $5.00 l'heure. **Ecrire à Studio Girl Cosmetics, Dépt. CWA. 840, avenue La Fleur, Montréal 32.** 11-352-13C.

ON DESIRE ACHETER — Près hôpital St-Boniface, bungalow; 4 à 5 pièces en bonne condition. Paierait comptant. Pas d'agents. **Signaler: CEdar 3-6466.** 12-391-13C.

ON DEMANDE — Dame pour demeurer avec couple d'âge moyen, en échange de chambre privée et pension. **S'adresser à 189, rue Des Meurons, St-Boniface** 12-368-13C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT assistante secrétaire-dactylo bilingue. Connaissance satisfaisante du français. Position temporaire pouvant devenir permanente. Seules, les demandes faites par écrit seront considérées. **S'adresser à l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface.** 12-396-12C.

MME LILLIAN EVANE est votre représentante pour **supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes.** Pour rendez-vous **signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.**

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288

Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

Reliance Typewriter

Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY

Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL-BLANC, no 20,

invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour les sujets suivants: mathématiques, science, langues, histoire et dactylographie. Entreront en fonction le 3 septembre 1963 dans nouvelles écoles supérieures progressives à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg), sur route Trans-Canada, et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg, sur route no 6). Salaires selon échelle. Pour plus amples renseignements, **s'adresser à Oris Aquin, secrétaire-trésorier, Elie, Man. (Tél.: Elie 2).** 10-144-T.F.

ON DEMANDE

Pour le District scolaire Chèvrefils, no 227, 2 instituteurs ou institutrices pour l'année scolaire 1963-64. Salaire selon l'octroi. Chambre et pension ou logement disponibles dans la région. Grades 1 à 4 et 5 à 8. Approximativement 20 élèves chacun. Electricité, chauffage à l'huile, projecteur, etc. Ecole située à 1 mille de la route no 11 et à 2½ milles de Pine Falls. **S'adresser à F. M. Ryan, sec.-trés., C.P. 597, Pine Falls, Man.** 9-306-14C.

ON DEMANDE

Pour le village de Zenon Park, Sask., un électricien et un barbier. Il y aurait aussi ouverture pour une salle de billards et une boucherie. Lots disponibles sur la grande rue. Population: 400. Médecin, hôpital, couvent, foyer pour vieillards. Bonnes écoles dirigées par religieuses et laïques. Gaz naturel. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Courteau, sec.-trés., Chambre de Commerce, Zenon Park, Sask.** 11-346-13P.

ON DEMANDE opératrices de machines expérimentées pour couture chez-elles. Machines fournies si nécessaires. Aussi opératrices de machines expérimentées pour travail dans atelier climatisé. **S'adresser à 515, avenue Notre-Dame, Winnipeg, téléphone: SPruce 4-5428.** 11-342-12C.

ON DEMANDE

Pour école Frontenac, no 2217, située dans le village de Dufrost, un instituteur ou une institutrice qualifié, bilingue pour les grades 5, 6, 7 et 8. Vngt-cinq élèves. Pour septembre 1963. Salaire selon qualifications et expérience. **S'adresser à Mme Marguerite Comeau, sec.-trés., Dufrost, Man. Téléphone: 318-15.** 11-367-13C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour enseigner grade 5 à l'école Consolidée de St-Malo, no 2398. Salaire selon échelle établie. **S'adresser à Denis Ménard, sec., St-Malo, Man., en donnant qualifications et expérience.** 12-388-13C.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices qualifiés pour les écoles secondaires de la Division Scolaire de la Rivière-Rouge, no 17. Echelle de salaires en voie de négociation. **Pour plus amples renseignements, s'adresser à: G.-J. Gagné, sec.-trés., St-Pierre, Man.** 8-256-15C.

Installation de puisards, de conduites d'eau et d'égouts
Estimations gratuites

T. & T. CONSTRUCTION

190, avenue Provencher
Téléphone: 233-5669;
le soir 256-4166; EDison 4-0901

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, **M. Jean Carignan.**

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE

Le Jardin du Saint-Sépulcre

Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface

Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

ON DEMANDE

Le Gouvernement du Canada demande instituteurs (trices) pour enseigner dans les Ecoles indiennes du Manitoba, à partir du 1er septembre 1963. L'échelle des salaires est de $3,300 à $8,600 selon les qualifications et l'expérience.

Echelle des salaires revisée

Classe 1 $3,300-$5,100 — en 9 augmentations annuelles
Classe 2 $3,600-$5,625 — en 9 augmentations annuelles
Classe 3 $4,000-$6,250 — en 10 augmentations annuelles
Classe 4 $4,800-$7,550 — en 11 augmentations annuelles

On accorde des crédits pour chaque année d'expérience professorale. L'échelle permet l'obtention de salaires plus élevés par l'achèvement de chaque année pédagogique additionnelle. Des allocations supplémentaires sont versées aux spécialistes (méthodes primaires, arts industriels, économie domestique) pourvu que ces services spécialisées soient requis dans la mesure de 50 pour cent de l'horaire. Les directeurs recevront $200 plus $100 par classe à un maximum de $2,000, pour la surveillance. Des allocations spéciales pour l'isolement dans des postes du nord seront payées de $20.00 à $200.00 par mois. Logis, ameublement, chauffage et éclairage sont fournis à des prix raisonnables. Les dépenses de voyage sont payées pour plusieurs endroits. On dispose aussi d'un plan de pension et de l'assurance de groupe. Pour plus de renseignements et formules de demandes, adressez-vous à M. J. Slobodzian, surintendant des Ecoles indiennes, 344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba ou signalez WH 2-0931.

A. G. Leslie,
surintendant régional,
des Agences indiennes.

ON DEMANDE

Pour le District scolaire Ile-de-Chênes, no 995, à une école située sur chemin de gravier, trois milles à l'est du village d'Ile-de-Chênes, institutrice qualifiée bilingue. Grades 1 à 8, environ 25 élèves. Salaire selon qualifications plus boni pour expérience. **S'adresser à Gérard Beauchemin, président. Téléphone: Lorette 377, ou à Achille Trudeau, sec.-trés. Téléphone: Lorette 589. Adresse: Ile-de-Chênes, Man.** 10-339-12C.

ON DEMANDE

Institutrice bilingue pour enseigner grade 6 à l'école de Debden, Sask. Salaire d'après qualifications. **S'adresser à M. Albert Blais, Debden, Sask.** 10-314-12C.

ON DEMANDE

Un instituteur qualifié pour enseigner à l'école élémentaire de St-Norbert. Salaire selon l'échelle du district. **S'adresser au secrétaire, Gabriel Cloutier, GLobe 2-0262.** 10-324-T.F.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle pour travail domestique sur une ferme. Aiderait une mère de 6 enfants. Maison avec installation moderne. On préfère personne désirant se faire un chez-soi. **S'adresser à Mme Daniel Ruest, Admiral, Sask.** 12-390-13P.

ON DEMANDE — Sténographe bilingue pour travail général de bureau. Sténographie et dactylographie essentielles. Expérience pas nécessaire. Entrera en fonction 1er août. Salaire: $175 par mois. **S'adresser par écrit au surintendant, Commission Scolaire St-Boniface, C.P. 89, St-Boniface.** 12-400-13C.

A LOUER — St-Boniface, 424, rue Aulneau. Logis: 3 pièces et salle de bain. **Signaler: WHitehall 2-3891 ou WHitehall 3-8254.** 4-105-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. S'adresser à 227 rue Bertrand. **Téléphone: 233-2870.** 9-298-T.F.

A LOUER — Chambre meublée. Pour jeune homme tranquille. Près de toutes commodités. **S'adresser à 138, rue Kitson, Norwood, ou signaler: CHapel 7-1745.** 9-283-T.F.

A LOUER — Place Cabana. Logis: 2 pièces non meublées. Evier et armoires de cuisine. Service de lessiveuse et séchuse électriques. Place de stationnment. Près autobus. **Signaler: CEdar 3-5982.** 10-319-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Beau logis non meublé: 3 pièces. Libre: 1er juillet. Autre chambre meublée libre immédiatement. Près autobus. **Signaler: CEdar 3-5268.** 11-341-13C.

A LOUER — St-Boniface. 1er étage complet de maison: 4 pièces. Privilèges de cours et soubassement. Très bel emplacement. $100 par mois. **Signaler: CHapel 7-1945.** 11-340-12C.

A LOUER — St-Boniface, 225, rue Bertrand. Logis privé: 3 pièces. 6-176-T.F.

A LOUER — Maison-roulotte en bon ordre. Toutes facilités. 25' x 8'. Libre. **Appeler Starbuck: 24-25.** 12-370-12C.

A LOUER — St-Boniface. Salon de beauté avec vente d'accessoires. Bonne location. Cause de vente: santé. **Signaler: CEdar 3-5653.** 12-372-12C.

A LOUER — Norwood. Près Précieux-Sang. Logis non meublé: 3 pièces. **Signaler: WHitehall 3-8320 après 6 h.** 12-373-13C.

A LOUER — Près de l'hôpital St-Boniface, logis complètement meublé: 3 pièces. Pour couple ou 2 demoiselles qui travaillent. **Signaler: 247-8452.** 12-376-12C.

A LOUER — 135, rue Masson. Logis: 2 pièces. Meublé. Réfrigérateur et poêle. Téléphone. **Signaler: CHapel 7-4919.** 12-378-T.F.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Logis: 4 ou 5 pièces. Poêle et réfrigérateur si désirés. Sécheuse automatique. **Signaler: CHapel 7-6585.** 12-379-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. 1er étage dans duplex. **Signaler: CHapel 7-7151, de 10 h. a.m. à 2 h. p.m.** 12-383-12C.

A LOUER — Winnipeg, avenue McDermot. Près église Sacré-Coeur. Logis: 5 pièces au 1er étage. Libre: 1er juillet. **Signaler: SPruce 2-7139.** 12-385-13C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Entrée privée. **Signaler: CHapel 7-8411.** 12-386-13C.

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1 Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

INSTITUTEUR, INSTITUTRICE POUR UNE VILLE DE L'OUEST

Le District Scolaire no 2357, de l'Ecole Publique de Grande Prairie demande un professeur pour l'enseignement du: Français au niveau secondaire et Etudes sociales 30.

Les niveaux élémentaire et secondaire offrent aussi des positions dans l'enseignement de: Mathématiques, Sciences, Grammaire anglaise, Librairien, Musique, Cours de commerce.

Les salaires pour l'an 1963-64 sont:

	1	2	3	4	5	6	
Min.	3000	3500	4100	4800	5200	5600	Années d'études
Max.	4700	5500	6300	7800	8200	8600	supérieures

Toute expérience pédagogique valide et reconnue sera remboursée. Le terme scolaire commencera le 1er septembre 1963.

Un diplômé d'université aura la préférence, mais ce n'est pas essentiel, particulièrement pour les classes du niveau élémentaire-secondaire (grades 7, 8, 9). Les diplômés pédagogiques et universitaires doivent être reconnus par le Département d'Education de l'Alberta pour obtenir un certificat d'enseignement.

Pour d'outres renseignements faites parvenir un aperçu de vos qualifications au secrétaire-trésorier, District Scolaire Public Rural de Grande Prairie no 2357, 10213, 99e rue, Grande Prairie, Alberta.

A LOUER — St-Boniface, 276, rue Marion. Logis: 4 pièces. Complètement privé. **Signaler: CHapel 7-1912.** 12-387-13C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec petit poêle. Libre: 20 juin. Près autobus. **Signaler: CHapel 7-7146.** 12-389-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée. Autre grande chambre non meublée. Pour dames de préférence. **Signaler: 233-5564 entre 4 h. et 6 h. p.m. du lundi au vendredi.** 12-392-12C.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces, 2e plancher. 1 enfant bienvenu. Libre. **Signaler: CHapel 7-7453.** 11-360-12C.

OPPORTUNITY STORE N.C.J.W.

Vêtements neufs ou presque neufs pour toute la famille. Stock d'été arrive tous les jours. Vaisselle, coupons, tentures, toiles, meubles, costumes pour hommes. Articles d'aubaine. Profitez de notre plan de mise à part.
761, rue Osborne
Ouvert du lundi au samedi de 10 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. Le jeudi soir jusqu'à 9 h. 12-382-13C.

A VENDRE — Rue Langevin. Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher, salle à manger, salon, grande cuisine. Lot: 50', 2 garages. Soubassement complet. Chauffage: huile. **Appeler: CEdar 3-3236.** 11-347-13C.

A VENDRE — St-Boniface, blvd Dollard. Epicerie-confiserie. Bonne localité. Bon chiffre d'affaires. A termes. Cause de vente: santé. **Signaler: 233-3613 ou 233-5182.** 11-354-T.F.

A VENDRE — Zenon Park, "Bloc S". Maison: 7 pièces. En bon état. Pour plus de renseignements, **s'adresser à Bruno Leblanc, Zenon Park, Sask.** 11-348-12C.

A VENDRE — Norwood, rue Braemar. Maison: 8 pièces. 2 salles de bain. Chauffage: eau chaude, gaz. $13,500. **Appeler propriétaire: CHapel 7-8003.** 11-356-12C.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison: 4 chambres à coucher. Garage. Située près basilique sur une des plus belles rues de St-Boniface. Taxe basse. **Appeler Tom Sidebottom: ALpine 3-0006, ou Oliver, Brown & Schrag Realty, 256-3613.** 11-359-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE — Grands lots sur bord du lac. Nouvelle subdivision à Hillside Beach. 100' x 200'. Nouvelle route gravelée. Aussi, lots des 2e et 3e rangs. **S'adresser à M. Léonard David, Victoria Beach, Man. Téléphone: 754-2394, Grand Beach.** 4-112-13C.

A VENDRE — La Broquerie. Ferme laitière de 320 acres, 300 acres en culture. Bâtiments modernes. Puits artésien, 40 bêtes à cornes, dont 21 vaches laitières. Réservoir moderne pour refroidissement du lait. **S'adresser à J.-A. Kirouac, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-5283.** 9-282-T.F.

A VENDRE — Maison de 4 pieces avec salle de bain. Soubassement avec fournaise à l'huile. Rénovée à l'intérieur. Extérieur: stuc. Lot: 100' x 185'. **Pour renseignements, s'adresser à la Caisse Populaire de Lorette. Téléphone: 491 ou 271.** 11-365-12C.

A VENDRE TERRE — Prairie Grove. 310 acres toutes en culture sur grande route. 4 milles du périmètre. Prix: $130 l'acre. **Appeler: Lorette 269.** 11-350-15P.

A VENDRE — Robe de mariée en organza brodé, confectionnée chez "Diane". Aussi voile et couronne. Meilleure offre. **Signaler: CEdar 3-3753.** 11-345-12C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. **Veuillez signaler CHapel 7-7603.** 39-583-T.F.

A VENDRE — Ferme laitière de 320 acres. 300 acres en culture. Bâtiments modernes. Puits artésien. 40 bêtes à cornes, dont 21 vaches laitières. Réservoir moderne pour refroidissement du lait. **S'adresser à Boîte 282, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 9-282-T.F.

A VENDRE — Près hôpital St-Boniface. Jolie maison: 7 pièces. Garage. Sur beau lot: 50' x 125'. Prendrait 1ère hypothèque. Pas d'agents. **Signaler: CEdar 3-5113.** 10-310-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison de moins de 2 ans. Salon, aire pour manger, grande cuisine, 3 chambres à coucher. 2 salles de bain dont une attenante à chambre des maîtres. Garage attenant. Salles de jeu et de toilette au soubassement. Prix comprenant poêle et four encastrés, tapis mur à mur et tentures: $21,000. Pas d'agents. **Signaler: 453-0082, entre 9 h. a.m. et 3 h. p.m.** 10-316-15C.

A VENDRE — 166, rue Despins. Maison: 10 pièces. Peut-être facilement transformée en duplex. **Signaler: CEdar 3-3282.** 10-322-13C.

A VENDRE — 3 réservoirs à eau chaude. Deux de 30 gallons et un de 22. Prix raisonnable. **Signaler: CEdar 3-3063 le matin et après 6 h.** 50-1929-T.F.

CHALET A VENDRE — St-Laurent. 3 pièces et véranda. Réfrigérateur, poêle, lessiveuse électriques. **Appeler: CEdar 3-5727.** 7-222-12C.

A VENDRE POUR SUCCESSION — Norwood, 250, Enfield Crescent. Maison: 6 pièces. Près paroisse Précieux-Sang et école. $14,900. 4-130-T.F.

A VENDRE — Maison de revenu. Rue Kitson. Lot: 50' x 110'. Taxes: $272. Revenus: $175. Plein prix: $15,000, $3,000 comptant. **Signaler: CEdar 3-3063, après 5 h. p.m.** 3-104-T.F.

A VENDRE — Rue Dumoulin. Nouveau duplex: 11 pièces, 3 salles de bain avec équipement de couleur. Chauffage: gaz. Premier étage libre. Très bon site. Près écoles. Bon revenu. **Signaler: CEdar 3-4148.** 4-129-T.F.

A VENDRE

Rue Desautels — Duplex. Près de toutes commodités. Prix: $11,500 à termes.

Rue St-Jean-Baptiste — Maison: 5 pièces. Près école Provencher. $9,300. $500 comptant.

Blvd Dollard — Maison: 8 pièces. Soubassement à la grandeur. $9,800. $1,000 comptant.

Pour plus d'informations, s.v.p.
appeler R.-G. LAVIGNE REALTY
ALpine 3-0546
ou M. GRENIER, CHapel 7-9184
11-357-12C.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. **Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h.** 6-173-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne. Maison, stuc, 7 pièces. Chauffage: eau chaude, gaz. Chauffe-eau gaz. Baignoire. Fenêtres en aluminium. Lot: 52' x 300'. **Téléphone: GArden 2-5323.** 9-274-13P.

A VENDRE — Joli bungalow moderne sur propriété de 8 acres. Entre route Pine Falls et rivière Winnipeg. Fraisiers, arbres fruitiers. Situé à 4 milles de Pine Falls. **Ecrire ou téléphoner à Chris Laporte, Pine Falls.** 9-276-11C.

A VENDRE — Lots de plage. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Taxe basse. **Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE — Maison de 2 étages, finie en stuc: 8 pièces, 4 en bas et 4 en haut; grande cuisine au 1er étage; toilettes et salle de bain au 1er et au 2e étage; toilettes dans la cave en parfait état; située près de la basilique à une minute de l'autobus; le loyer du 2e étage rapporte $125 par mois; raisons de vente: départ du propriétaire; préférerait vendre maison et ameublement complet ensemble; comptant requis assez substantiel; idéal pour fermier retiré. **S'adresser à Boîte 355, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 11-355-13C.

A VENDRE — St-Boniface. Pour être déménagé. Bungalow très propre. 2 chambres à coucher. Meilleure offre. **Signaler: 247-7197.** 12-369-12C.

A VENDRE — St-Boniface, 538, rue Aulneau. Maison: 5 pièces. Près de la basilique. Grande salle de bain. Bonne condition. Pas d'agents. 12-371-13C.

A VENDRE A SACRIFICE — St-Boniface, rue Berry. Maison: 6 pièces. Près de tout. Taxe: $100. Prix: $7,500, termes faciles. **Signaler: GLobe 2-0320.** 12-375-13C.

A VENDRE — Rainbow Falls, White Lake. Chalet: 3 chambres à coucher. Salon fini en pin noueux, cuisine et solarium. Complètement meublé. **Pour visiter, signaler: 256-2057 ou CHapel 7-8003.** 12-377-T.F.

A VENDRE — Magasin général, station d'essence, bureau de poste à 25 milles au sud-est de Winnipeg. **S'adresser au Bureau de Poste, Dufresne, Manitoba.** 12-380-14C.

A VENDRE — St-Boniface, 455, rue Ritchot. Maison. Très bel emplacement. Possession immédiate. **Signaler: HUdson 9-8825.** 12-381-12C.

A VENDRE — Norwood, rue Horace. Bungalow: 4 pièces. Chambre au soubassement. Chaufage: gaz. Jardin et garage. Près centre d'affaires. Lot: 45' x 120'. **Signaler: CEdar 3-5994.** 12-384-12C.

A VENDRE — St-Boniface. Près Canada Packers. Maison appartement. 3 logis complètement privés: 2 de 5 pièces au 1er, 1 de 4 au 2e. Bon revenu. Entretien peu coûteux. **Pour visiter appeler Mlle Lemieux, 772-5881.** 12-393-12C.

A VENDRE — Winnipeg, rue Simcoe, près Portage. Maison: 9 pièces. Excellente condition. Paiement initial minime. Vendeur portera hypothèque. **Pour visiter appeler Mlle Lemieux, 772-5881.** 12-394-12C.

A VENDRE OU ECHANGERAIT maison: 5 pièces, dans Windsor Park pour autre propriété. Aussi à vendre poêle électrique "Westinghouse" 40". **Signaler: 233-4320.** 12-395-13C.

A VENDRE — Comptoir frigorifique: 8'. **S'adresser à 521, rue Ritchot, St-Boniface. Téléphone: CHapel 7-3759.** 12-397-13C.

A VENDRE — 16 milles de Winnipeg sur chemin Ste-Marie. Bungalow: 3 chambres à coucher. Eau courante. Chauffage: huile. Grand jardin. Près des écoles élémentaire et secondaire. **S'adresser à Auguste Lagassé, St-Adolphe, Man.** 12-399-13C.

A VENDRE — Près hôpital St-Boniface. Maison de revenu: 11 pièces. Revenu mensuel: $155, plus 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis substantiel. **Signaler: CEdar 3-4757.** 12-398-15C.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Bungalow complètement moderne: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. Soubassement complet. $9,900 à termes.

LORETTE
En face de l'église. Maison non moderne. 3 chambres à coucher. 2 grands lots: 75' x 145' chacun. Garage. Prix: $2,950. $400 comptant. Balance: $30 par mois.

LORETTE
Ferme: 80 acres. 60 acres semées en blé. Bonnes bâtisses et bonne eau. Le tout, récoltes et machineries pour $10,500 seulement. Moitié comptant.

ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $360. Chauffage: gaz. Prix: $32,900. Comptant requis: $9,000. Propriétaire assumerait balance à termes faciles.

J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
10-327-12C.

A VENDRE

Triplex comme neuf à un prix très raisonnable. Revenu annuel: $2,900.

Désirerait bungalow, 4 pièces, à St-Vital pour échanger sur maison, 7 pièces, à St-Boniface.

St-Boniface centre — Maison: 1½ étage. Stuc. Grand lot. Garage. Chauffage: huile. $12,500.

Rue De la Morénie — Bungalow stuc: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre au soubassement. Chauffage: huile. Prix: $11,500.

Maison-roulotte — 8' x 23'. Meublée. Comme neuve. $1,250.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

St-Vital — Rue Essex. Bungalow en stuc: 4 pièces. Salle de récréation. Garage. Bel emplacement. Comptant requis: $2,500.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Grand salon. Age: 3 ans. Construit par propriétaire. Comptant requis: $4,000.

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
10-328-12C.

A VENDRE

St-Boniface — $35,000. Immeuble-appartement: 8 logis. Revenu annuel: $5,500; dépenses annuelles: $1,800. Comptant requis $15,000. Balance facile portée par vendeur.

Dans paroisse canadienne-française — 130 acres de terrain. Pas de bâtisses. $2,000 comptant.

St-Boniface — $14,700. Bonne maison de revenu ou pour famille. 4 chambres à coucher. Près écoles, très propre. Chauffage: gaz. $5,000 comptant. Balance à termes.

Ferme de 237 acres — Maison neuve moderne. Assortiment de machines aratoires. Récolte. Prix: $39,000. Montant considérable comptant.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
10-331-12C.

MARION REALTY
66, rue Marion

St-Charles — Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage automatique: huile. Grand lot. Considérerait automobile de modèle récent ou maison-roulotte comme paiement initial.

St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Prix: $19,900.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. Prix: $9,500.

Norwood — Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. $15,900.

Norwood — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. $10,500.

Norwood — Duplex neuf: logis côte-à-côte. Prix: $26,900.

St-Vital — Près école Ste-Marie. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $8,300.

St-Vital — Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Prix: $12,500.

Pour plus de renseignements
appeler PAUL FOURNIER
CEdar 3-6217 ou ALpine 6-1520
ou
RAYMOND THERIAULT
LEnnox 3-6017
10-336-12C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. $9,000. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Terrain clôturé. Chauffage: huile. Garage. Termes.

St-Boniface — Près hôpital et basilique. Bungalow moderne: 4 pièces. Chambre supplémentaire au soubassement. $2,500 comptant, balance termes au propriétaire.

St-Boniface — Rue Berry. Maison spacieuse: 6 pièces, 3 chambres à coucher. En très bon état. Chambre supplémentaire au soubassement. Lot: 50' x 120'. Accepterait offre raisonnable avec termes très satisfaisants à l'acheteur.

St-Boniface — Près basilique. Plein prix: $4,500. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. $1,000 comptant. Balance: termes au propriétaire.

Norwood — Rue Monck. $11,500. Maison: 6 pièces. Pour famille. Salle à manger. Gaz. Lot: 50' x 120'. $2,500 comptant. Balance: termes au propriétaire.

Norwood — Rue Kitson. Triplex: 3 logis, 4 pièces. Lot: 50' x 120'. Rénové complètement. $5,000 comptant. Balance termes.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
10-332-12C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, St-Boniface

A VENDRE

Norwood — Tout près Précieux-Sang. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain. Grand garage. Prix: $10,900.

Ste-Anne — Petite ferme près du village. 51 acres avec bâtiments. Idéale pour subdivision de lots résidentiels. Prix: $6,500.

St-Boniface — Blvd Dollard. Près hôpital. Bungalow: 2 chambres à coucher. Age récent. Très propre. Beau lot. Idéal pour couple retiré. Plein prix: $11,500.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Gaz. Garage. Prix: $11,500.

St-Boniface — Maison: 4 chambres à coucher, salle à manger, cuisine et salon. 1 an seulement. Très raisonnable avec $1,450, comptant.

St-Boniface — Duplex: 5 et 3. Beau logis avec grandes pièces. $1,000 comptant.

St-Boniface — Jolie maison: 3 chambres à coucher. Grande salle de récréation. Gaz. Nouveau garage. Près des écoles. $2,500 comptant.

Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Résidence: CHapel 7-7603
10-337-12C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Rue Des Meurons. Près école Provencher. Duplex: 4 et 3. En bonne condition. Entrée privées. Plomberie double. Chauffage: huile. Garage, titre clair.

Grande Pointe — Lot: no 7. Prix: $7,500. Bungalow: 4 pièces. Age récent. Soubassement complet. Chauffage: huile. Eau courante. Lot: 80' x 200'. Comptant requis substantiel.

Windsor Park — Prix: $13,500. Bungalow: 4 pièces, âgé de 3 ans. Salle de jeu. Gaz. Allée de côté. Lot: 60' x 125'. Titre clair. $2,000 comptant ou échangerait sur maison de revenu à St-Boniface.

Plage Albert — Chalet complètement meublé: 24' x 24'. 3 chambres à coucher. Véranda. Peut accommoder 10 personnes. Aubaine pour argent comptant.

Norwood — Rue Eugénie. Duplex: 10 pièces. Revenu mensuel: $75. Logis pour propriétaire. Comptant requis: $3,700. Balance: termes.

Norwood — Près Précieux-Sang. Triplex. Logis: 4 pièces chacun. Lot: 50'. Complètement rénové. Comptant requis: $5,000. Balance: termes.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
10-329-12C.

Fonds d'hypothèques disponibles

pour propriétés résidentielles et commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne-des-Chênes, St-Pierre et St-Adolphe, Man.

Pas de clauses de maturité
Hypothèques ouvertes
Termes, jusqu'à 15 ans
Refinancement en une seule hypothèque

Demandez les conseils d'un expert
Jean Colliou CE 3-5290
ALBERTA MORTGAGE EXCHANGE LTD.
1311, avenue Portage SP 2-2447

M. et Mme P.-A. Talbot célèbrent leurs noces d'or dans l'intimité

M. et Mme Philippe-Adjutor Talbot ont célébré leurs noces d'or de mariage, lundi dernier, dans l'intimité de leur maison à Winnipeg, rue Ruby. Leur fils, Jean, et son épouse étaient venus spécialement de South Burnaby, C.-B., pour l'occasion, mais leur fille, Madeleine, et son époux ne purent quitter Toronto, où ils demeurent depuis presque deux ans.

Les amis des jubilaires se succédèrent en très grand nombre au cours de la journée, venant offrir leurs félicitations et leurs voeux, offrant des cadeaux, égayant la maison de bouquets de fleurs aux couleurs éclatantes et aux plus riches parfums.

Ils étaient reçus à la porte par l'ancien président de la législature manitobaine qui, en dépit de ses 86 ans, rayonnait de santé et de joie, ainsi que par son épouse qui évoquait devant eux les plus célèbres souvenirs des derniers cinquante ans.

Parmi les visiteurs on remarquait tout particulièrement un groupe de Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher de Winnipeg qui avaient tenu à offrir un cadeau spécial à l'un des membres fondateurs de leur Conseil en 1923. Ils remarquèrent que la bénédiction du Pape Jean XXIII, remise à ce membre fondateur lors des fêtes du 40e anniversaire du Conseil, le 4 mai dernier, occupe la place d'honneur dans le grand salon.

Félicitations aux jubilaires. La population franco-manitobaine n'oublie pas le grand rôle joué par "l'honorable P.-A. Talbot", pendant de très nombreuses années, pour faire triompher dans cette province la cause catholique et française.

Sts-Martyrs-Canadiens

Assemblée

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le jeudi 13 juin. Le conférencier, M. Léo Rémillard, présenta un aperçu des émissions de CBWFT depuis ses débuts au Manitoba. "Le but de la télévision est de divertir et informer le public, a-t-il dit. Je crois qu'il se fait un bon travail, car le téléspectateur français semble jouir de l'ensemble varié des émissions présentées par ce poste." Merci à M. Rémillard pour cette intéressante causerie.

Aide aux malades

On a un besoin pressant d'une dame qui voudrait bien se joindre à Mme Léonard Lussier pour faire la visite aux malades. Vous, Madame, qui avez assez de loisirs et (peut-être) une automobile à votre disposition, vous pourriez faire une bonne oeuvre; qui de nous n'aime pas recevoir de visiteurs lors d'un séjour à l'hôpital?

Baptême

Michèle-Marie, fille de Roland Banville et de Jeannette Bérard.

Fête-Dieu

Il y a eu procession de la Fête-Dieu en cette paroisse après la messe de 10 h. 30, le 16 juin.

Ecole maternelle

L'année scolaire du jardin de l'enfance se terminera par la collation des diplômes qui aura lieu le 24 juin à 7 h. 30 p.m.

L'Université de Sudbury reçoit une souscription de $50,000

SUDBURY — Le recteur de l'Université de Sudbury, le R. P. Lucien Matte, a fait savoir au Conseil des régents de cette université que la Banque canadienne nationale avait versé $50,000 en souscription pour cette institution.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Duplex: 8 pièces, 2 salles de bain. Chauffage: gaz. $10,500 à termes faciles.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces, 17 ans seulement. $9,300.

St-Boniface — Centre. Duplex moderne: 7 pièces. Prix réduit à $20,500.

Norwood — Cottage moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. $13,000.

Norwood — Triplex moderne: 12 pièces. Possession immédiate. $22,000 ou meilleure offre.

St-Boniface — Duplex moderne: 8 pièces. $19,800.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
10-330-12C.

PAUL PAQUIN

Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La "Norwood Jewellers"

320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL

309, rue Donald. Winnipeg. Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE

NAPOLEON MILEJSZO

(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383

Assurances de tous genres **CO-OP**

Georges Boisjoli

3433, chemin Pembina **Téléphone: GLobe 2-4724**
Représentant de la
CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO
Bureau: TUrner 8-7903 **190, Madison et Portage**

- 1963 -

Voyages-Pèlerinages en Europe

- 23 jours -

organisés par Treasure Tours Incorporated.

Prix, toutes dépenses comprises, de Montréal $995.00

2 départs de Montréal • 19 juillet
via K.L.M. Jet • 13 septembre

sous l'égide d'un directeur d'expérience.

En passant par six pays d'Europe vous visiterez Amsterdam — Bruxelles, Coblence, Venise, Florence, Rome, Pise, Nice, Lourdes et Paris.

Pour tous renseignements et dépliants gratuits, écrivez ou téléphonez à

L'AGENCE DE VOYAGES D'ESCHAMBAULT

136, avenue Provencher, St-Boniface, Man.
Téléphone: CEdar 3-3457



"Un service complet fourni gratuitement"